



ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS 1999-2015

LES NAVETTEURS DANS LE NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Contacts :

Jean-Christophe DUMONS
02 97 12 06 64

Gilles POUPARD
02 97 12 06 67

Directeur de la publication : Philippe LEBLANCHE
ISSN 2118-1632

Équipe projet

Gilles POUPARD : AudéLor
Jean-Christophe DUMONS : AudéLor
Margot LECLERCQ (stagiaire Master AUTELI UBS)

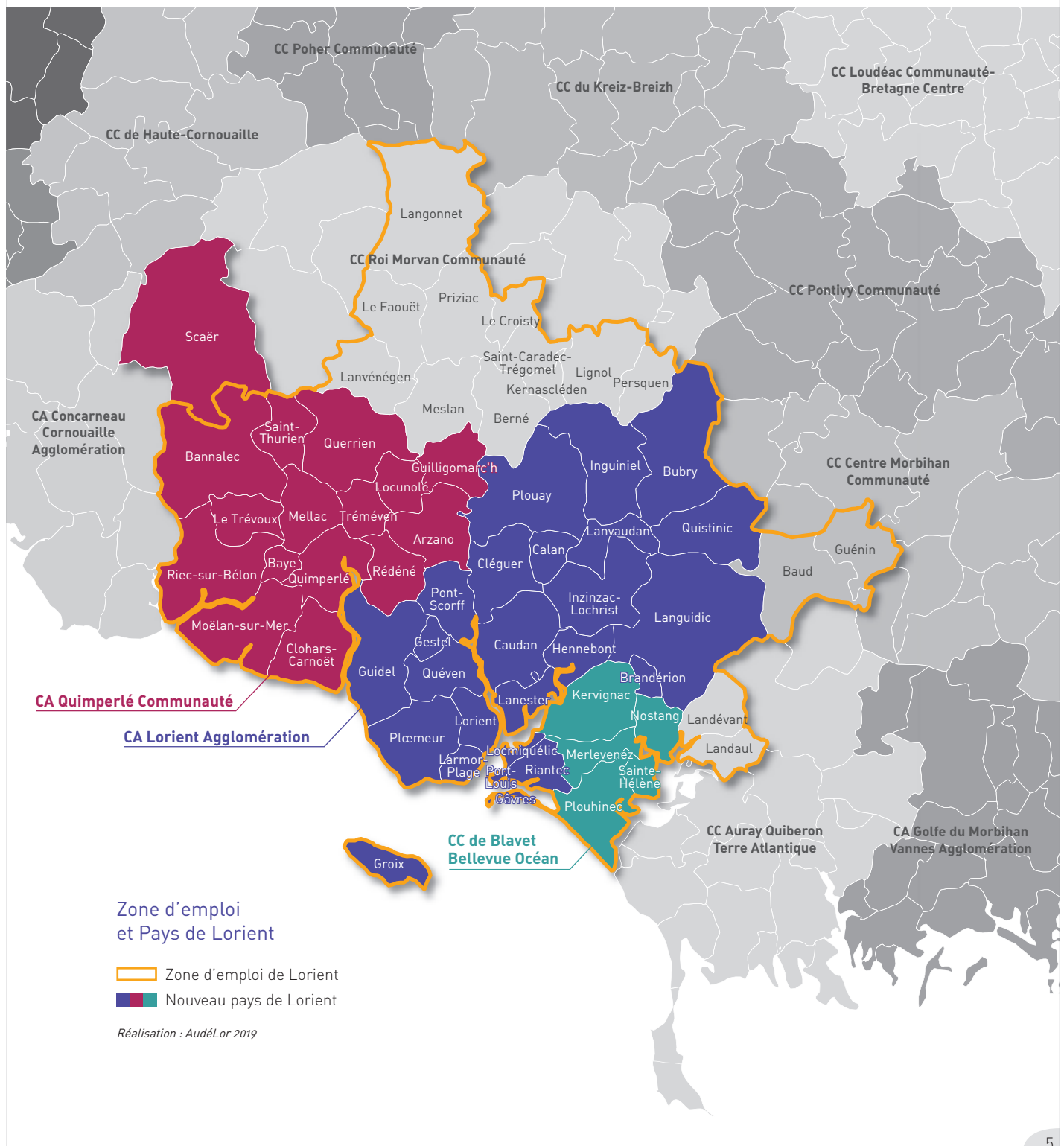
Un comité technique composé des services
de Lorient Agglomération, de Quimperlé Communauté
et de Florence GOURLAY (UBS) a suivi les travaux.

SOMMAIRE

OBJECTIF ET MÉTHODE	P.06
PRINCIPAUX RÉSULTATS	P.07
ÉTAT DES LIEUX 2015	P. 08
DES NAVETTEURS NOMBREUX ET AUTOMOBILISTES	P.08
<i>Deux actifs sur trois sont des navetteurs</i>	
<i>La voiture ultra dominante</i>	
<i>Davantage d'hommes, de 25-45 ans et de salariés de l'industrie</i>	
<i>Un temps moyen de 27 minutes</i>	
<i>Un territoire cohérent avec le bassin d'emploi</i>	
DES FLUX COMPLEXES : MULTIPOLARISÉS ET CROISÉS	P.24
<i>Plus de 230 flux d'au moins 50 personnes</i>	
<i>Une logique centre-périphérie mais pas seulement</i>	
<i>Des flux croisés nombreux</i>	
DES NAVETTES QUI DÉPENDENT DES GÉOGRAPHIES DE L'EMPLOI ET DES ACTIFS	P.36
<i>Des emplois fortement concentrés dans 13 communes</i>	
<i>Un lien entre part des navetteurs et concentration de l'emploi</i>	
<i>Des répartitions différentes selon les niveaux de qualification</i>	
<i>Des flux croisés alimentés par les décalages entre emplois et actifs</i>	
ÉVOLUTIONS 1999-2015	P. 44
UNE HAUSSE DES NAVETTEURS	P.44
<i>Une hausse deux fois plus rapide que celle des actifs</i>	
<i>Une hausse dans quasiment toutes les communes</i>	
DES NAVETTES DE PLUS EN PLUS LONGUES	P.46
<i>De fortes progressions depuis 1999</i>	
<i>Un temps de navette moyen en augmentation</i>	
<i>Une hausse des navettes longues plus marquée sur Quimperlé Communauté</i>	
UNE HAUSSE DES NAVETTES HORS EPCI	P.52
LES ÉVOLUTIONS DES PÔLES DE LORIENT, QUIMPERLÉ ET KERVIGNAC	P.56
<i>Lorient : principal pôle d'emploi d'un bassin de recrutement</i>	
<i>Vers Quimperlé, des navettes de plus en plus longues</i>	
<i>Kervignac : des flux croissant en provenance de Lorient Agglomération</i>	
LES ÉVOLUTIONS DIFFÉRENCIÉES DE L'EMPLOI ET DES ACTIFS	P.62
<i>Polarisation de l'emploi et diffusion des actifs</i>	
<i>Au sein des communes, un décalage entre type d'emplois créés et types d'actifs accueillis</i>	



LES 46 COMMUNES DU NOUVEAU PAYS DE LORIENT





OBJECTIF ET MÉTHODE

OBJECTIF

Les navettes domicile travail constituent des **déplacements structurants** pour le territoire par leur régularité, leur concentration sur les heures de pointe et par leurs liens avec les autres déplacements (achats, accompagnement des enfants à l'école...).

Elles sont également porteuses d'**enjeux importants** pour le territoire en termes de :

- ▶ *Pouvoir d'achat des ménages ;*
- ▶ *Environnement : gaz à effet de serre et pollution ;*
- ▶ *Politiques de l'habitat et logement social ;*
- ▶ *Centralités : visibilité des commerces dans les centres-bourg et centre-ville ;*
- ▶ *Économie : difficultés de recrutement des entreprises éloignées des lieux d'habitat ;*
- ▶ *Politiques de mobilité et de transport en commun.*

MÉTHODE

Le travail a consisté à analyser les navettes domicile travail à partir des données de l'Insee issues du recensement de la population. Afin d'identifier des évolutions significatives, l'étude porte sur la période 1999-2015.

Ont été examinées les navettes issues des communes du pays de Lorient et les navettes arrivant vers les 13 principaux pôles d'emploi du territoire.

De récents travaux de l'agence (et notamment le portrait du Nouveau pays de Lorient en 2018) ont mis en évidence une croissance des déplacements domicile-travail longue distance sur notre territoire.

Il est apparu intéressant d'approfondir ce diagnostic pour mieux comprendre la situation et les évolutions des navettes domicile – travail sur le territoire du Nouveau pays de Lorient (46 communes et 3 EPCI).

DÉFINITIONS

Les **navetteurs** sont des actifs qui exercent leur emploi dans une autre commune que celle de leur résidence.

Ils se différencient des actifs "**stables**" qui travaillent dans leur commune de résidence.

Mode de transport principal : seul le mode de transport principal est enregistré lors du recensement et non les différents modes utilisés pour se rendre au travail (exemple marche à pied puis transport en commun). Le mode **transport en commun** regroupe le bus, le train, le bateau bus...

Unité urbaine de Lorient : l'unité urbaine officielle comprend les communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. L'unité urbaine de Lorient est composée de **Lorient, Lanester, Plœmeur, Larmor-Plage** et **Quéven**. Dans cette étude, elle est élargie à **Caudan** car l'essentiel des emplois de la commune se situe sur la zone de Kerpont située sur Caudan et Lanester, le long de la RN 165.

Ont également été analysées :

- ▶ *une comparaison des données de cadrage avec les autres territoires bretons,*
- ▶ *un calcul des temps de trajet,*
- ▶ *des analyses des navettes par profil d'actifs, notamment ouvriers et cadres,*
- ▶ *une analyse des navettes en transport en commun.*

LES 8 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans le nouveau pays de Lorient, les navettes domicile-travail sont **en croissance** (+1,3 % par an de 1999 à 2015). Elles concernent aujourd'hui 68 000 actifs chaque jour dans le pays de Lorient soit 65,4 % des actifs.

Cette croissance est portée par **l'éloignement croissant** entre actifs et emplois ainsi que par les **décalages** entre type d'emplois créés et type d'actifs accueillis dans les communes : polarisation des créations d'emplois cadres et éloignement des emplois ouvriers.

La **distance moyenne** des déplacements domicile travail est de **34,6 km**. La **distance médiane** est de **14,4 km**.

Ces déplacements sont effectués à **92 % en voiture** (80 % en France, 92 % en Bretagne). Le transport en commun ne dépasse 10 % que dans 5 communes : Groix (ferry et bus), Rianteac, Locmiquélic, Port-Louis (bateau-bus notamment) et Lorient.

Les navettes domicile-travail répondent à **plusieurs logiques**. Elles sont, bien sûr, marquées par une logique centre- périphérie (44 % vers l'unité urbaine lorientaise ou Quimperlé). Mais, elles relèvent également de flux internes à l'unité urbaine et de flux vers des pôles secondaires du Nouveau pays de Lorient (Hennebont, Guidel, Kervignac...) ou extérieurs (Vannes, Quimper, Concarneau...). Les flux en "chassé-croisé" sont également nombreux.

Les navettes domicile-travail sont **de plus en plus longues**. Parmi les flux en forte hausse, on note en particulier Quimperlé-Lorient (22 km), Inzinzac-Lochrist-Lorient (18 km), Languidic-Lorient (23 km) mais aussi Hennebont-Vannes (50 km) ou Riec-Quimper (40 km).

Le temps moyen a progressé de 2 minutes et atteint désormais 27 minutes (aller). En 16 ans, ce sont **15 000 heures** supplémentaires qui sont passées chaque jour dans les déplacements domicile-travail sur notre territoire.

Les navettes domicile-travail **"débordent" de plus en plus des EPCI**. Les flux extra EPCI sont passés de 32% à 41 % du total des navettes. Les principaux flux inter EPCI vont de Kervignac vers Lorient, Hennebont et Lanester ; de Quimperlé vers Lorient mais aussi de Lorient vers Kervignac et Quimperlé. Les interdépendances entre EPCI sont donc de plus en plus fortes et le Nouveau pays de Lorient correspond de plus en plus au **bassin d'emploi**.



ÉTAT DES LIEUX 2015

DES NAVETTEURS NOMBREUX ET AUTOMOBILISTES

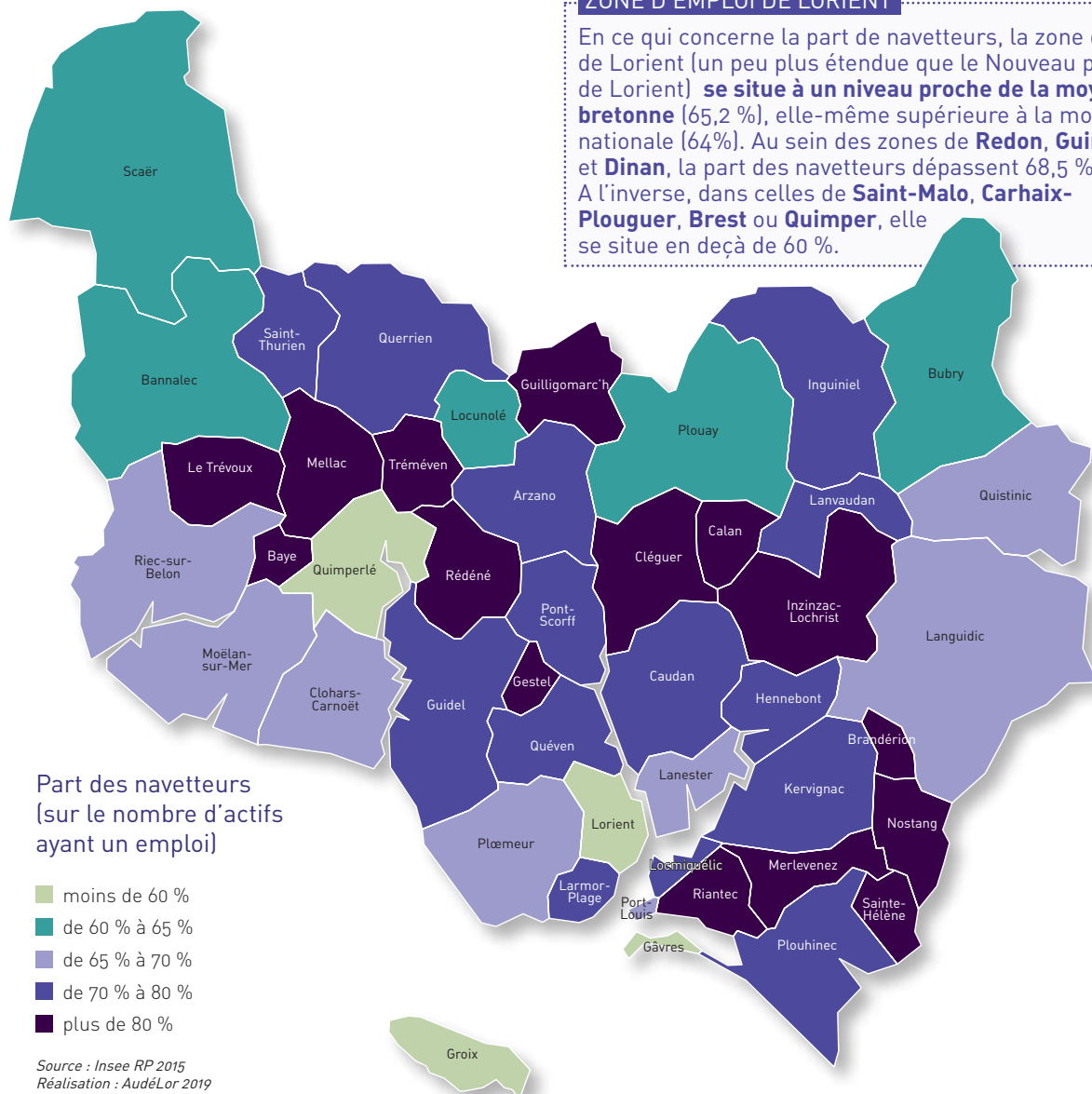
Deux actifs sur trois sont des navetteurs

En 2015, au sein du Nouveau pays de Lorient, parmi les 104 060 actifs ayant un emploi, on compte **68 071 actifs "navetteurs"** (qui travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence). Les navetteurs représentent 65,4 % des actifs ayant un emploi et sont donc largement majoritaires.

Le nombre d'actifs "stables" (qui travaillent dans leur commune de résidence) est de seulement 36 000. *Dans les grandes communes, le trajet des "stables" pour accéder à leur lieu de travail peut être relativement long. Cependant, pour des raisons de source statistique, c'est la limite communale qui fonde la notion de navetteur.*

ZONE D'EMPLOI DE LORIENT

En ce qui concerne la part de navetteurs, la zone d'emploi de Lorient (un peu plus étendue que le Nouveau pays de Lorient) **se situe à un niveau proche de la moyenne bretonne** (65,2 %), elle-même supérieure à la moyenne nationale (64%). Au sein des zones de **Redon, Guingamp** et **Dinan**, la part des navetteurs dépassent 68,5 %. A l'inverse, dans celles de **Saint-Malo, Carhaix-Plouguer, Brest** ou **Quimper**, elle se situe en deçà de 60 %.



Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019

Dans 29 communes sur 46, la part de navetteurs est supérieure à 70 %.

Elle dépasse même 80 % au sein de 15 communes :

- ▶ de la première couronne périphérique de Quimperlé (Rédéné, Le Trévoux, Mellac...)
- ▶ et de la deuxième couronne périphérique de Lorient (Calan, Cléguer, Inzinzac-Lochrist, Brandérion, Merlevenez, Riantec...).

Il s'agit aussi de communes comptant moins de 1500 emplois. Elles forment des "ceintures" autour des pôles d'emplois principaux.

A l'inverse, des taux faibles (inférieurs à 60 %) sont enregistrés dans 4 communes : Lorient et Quimperlé (pôles urbains) ainsi que Groix et Gâvres (île et presqu'île).

4 autres communes ont des taux de navetteurs inférieurs à la moyenne du Nouveau pays de Lorient (65 %). Il s'agit de Scaër, Bannalec, Locunolé, Plouay et Bubry : communes relativement éloignées des pôles urbains et avec des concentrations d'emplois significatives.

17 communes comptent plus de 1 400 navetteurs. Elles représentent 75 % de l'ensemble des navetteurs.

On peut noter que si la part de navetteurs est faible à **Lorient** et à **Quimperlé**, ces communes comptent quand même un nombre élevé de navetteurs (respectivement 8 743 et 2 569) compte tenu de leur poids démographique. La présence d'emplois en nombre important dans ces 2 communes se conjugue donc avec un nombre significatif d'actifs qui occupent des emplois dans d'autres communes.



NB

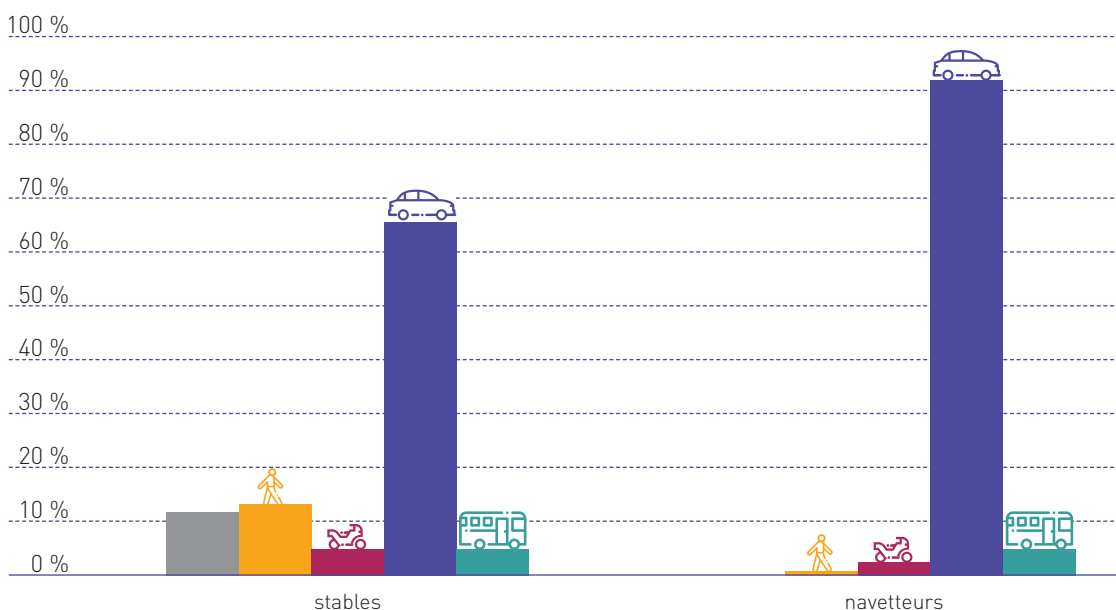
Le taux de navetteurs sur un territoire dépend bien sûr du rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs qui y sont localisés. Mais il dépend aussi de la **configuration du découpage communal**. Si la commune-centre est très vaste, le nombre de navetteurs sera plus faible. Ainsi, si Lorient et Lanester ne formaient qu'une seule commune, le nombre de navetteurs dans le Nouveau pays de Lorient diminuerait de près de 4000 personnes (total des flux Lanester-Lorient et Lorient-Lanester). Le nombre de navetteurs ne serait alors plus que de 64 156 soit 61,6 % des actifs.

La voiture ultra dominante (92 %)

Répartition des déplacements par mode de transport

■ pas de transport ■ marche ■ deux roues ■ voiture / camion ■ transports collectifs

Source : Insee - AudéLor



Près de 92 % des navetteurs se rendent à leur travail en voiture (ou camionnette, camion) contre 65 % chez les actifs "stables" (qui travaillent dans leur commune de résidence). La différence est principalement liée, parmi les "stables", à l'absence de déplacement (travail à domicile) et aux déplacements effectués à pied (11 %).

Dans l'ensemble des déplacements toute population et tous motifs confondus (aire du Scot, 2016), la part de la voiture est de 58 %. La part de la marche à pied est beaucoup plus importante (31 %) que dans les navettes domicile-travail.

Cette prédominance de l'utilisation de la voiture par les navetteurs a bien évidemment **un impact élevé en matière d'émission de gaz à effet de serre et de pollution.**

Les transports constituent 37 % des émissions des gaz à effet de serre dans le pays de Lorient en 2015 (AudéLor-fiche energie2-septembre 2017).

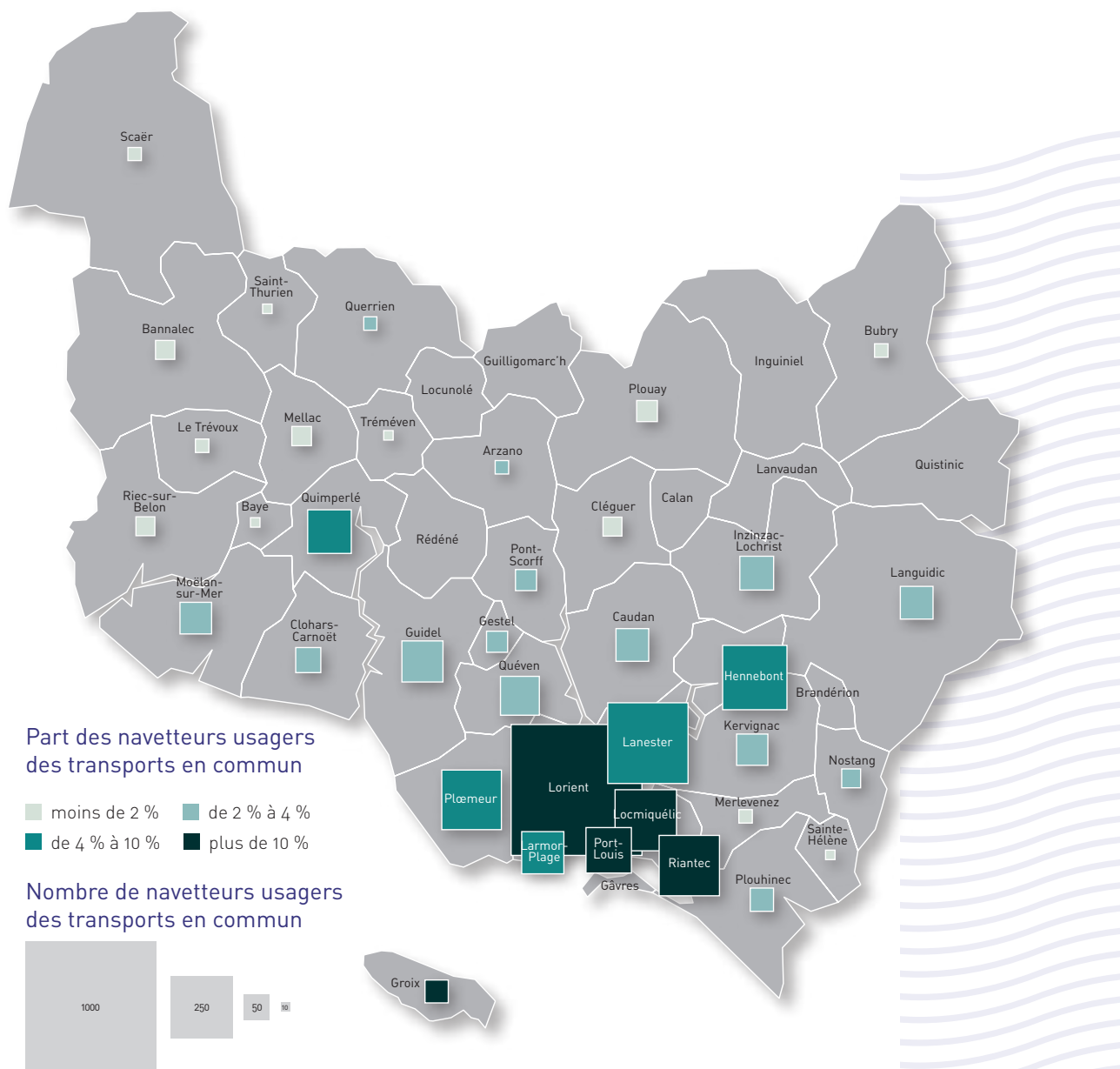
Elle a aussi **un impact sur le budget des ménages et le pouvoir d'achat** notamment pour les habitants des communes périphériques. En milieu rural, le poste transport représente ainsi 21 % de la consommation des ménages (source Insee Première n°1749- Avril 2019).

Le transport collectif concerne 5 % des navetteurs (4,9 %) et un peu moins des actifs "stables" (4,4 %). Dans l'ensemble des déplacements (tous motifs et toute population confondue), la part du transport collectif est de 6 % (aire du SCOT - 2016).

Pour 10 communes un usage plus fréquent des transports collectifs

Les 5 communes qui connaissent les taux les plus élevés en matière d'utilisation des transports collectifs par les navetteurs sont Groix (32 % sans compter le ferry), Port-Louis (20 %), Locmiquélic (18 %) et Riantec (14 %) avec le bateau-bus et Lorient (11 %).

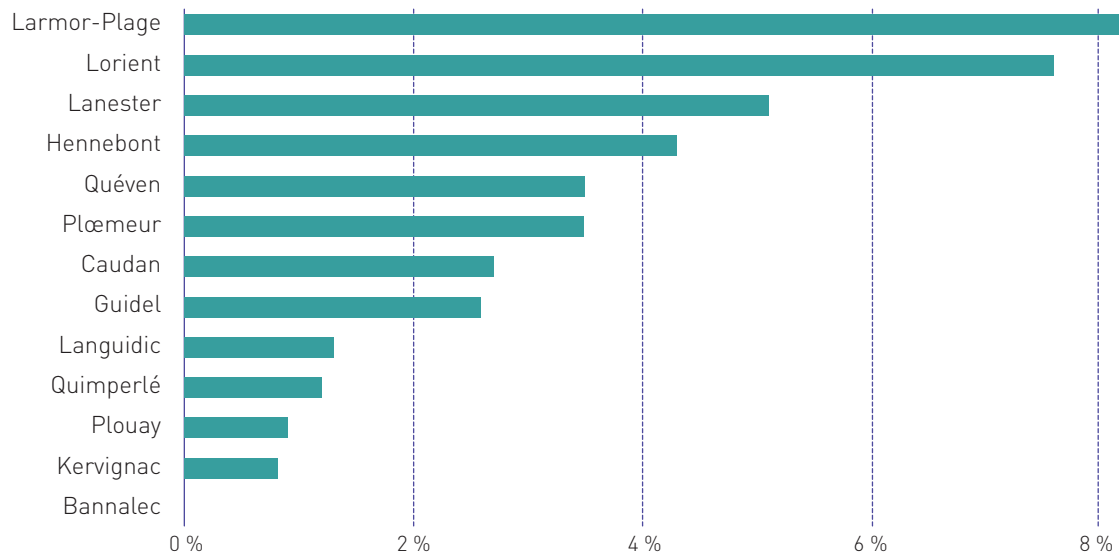
5 autres communes ont des taux d'utilisation des transports en commun supérieurs à 4 % : Lanester, Plœmeur et Larmor-Plage qui appartiennent à l'unité urbaine et Hennebont et Quimperlé dotées de gares TER.



Source : Insee
Réalisation : AudéLor 2019

Pourcentage de transports en commun des navettes vers les 13 pôles d'emploi du Nouveau pays de Lorient

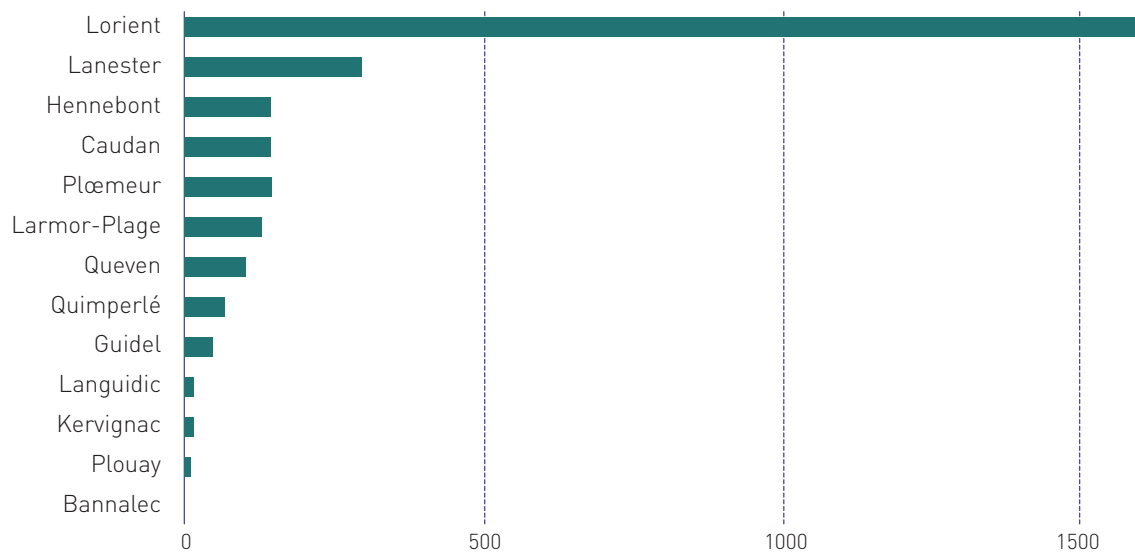
Source : Insee - AudéLor



Au moins 4 % des navetteurs se déplacent en transports en commun vers 4 pôles d'emplois : Larmor-Plage, Lorient, Lanester et Hennebont.

Nombre de navettes en transports en commun vers les 13 pôles d'emploi du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee - AudéLor



À destination de Lorient, plus de 1500 navetteurs effectuent leur trajet domicile-travail en bus ou en train.

Nombre et caractéristiques des navetteurs par commune dans le Nouveau pays de Lorient

Source : Insee 2015 - AudéLor

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE ACTIFS	NOMBRE NAVETTEURS	PART DE NAVETTEURS	PART USAGERS VOITURE	PART USAGERS TRANS. COM.	PART DE CADRES	PART D'OUVRIERS
CC Blavet Bellevue Océan	7 266	5 924	81,5 %	95,5%	2,0 %	11,6 %	24,4 %
Kervignac	2 964	2 352	79,4 %	94,9 %	2,3 %	14 %	18,8 %
Merlevenez	1 317	1 123	85,3 %	96,9 %	0,9 %	8 %	31 %
Nostang	679	598	88,1 %	95 %	3,4 %	8,4 %	24,4 %
Plouhinec	1 846	1 421	77 %	95,8 %	2,1 %	11,6 %	24,6 %
Sainte-Hélène	461	430	93,4 %	95,3 %	1,2 %	13 %	37,6 %
Lorient Agglomération	75 093	47 485	63,2%	90 %	6,1 %	14,8 %	25,2 %
Brandérian	594	529	89 %	99 %	0 %	11,4 %	28,6 %
Bubry	875	560	64 %	95,5 %	1,8 %	4,5 %	42 %
Calan	548	476	86,7 %	100 %	0 %	9,2 %	26,5 %
Caudan	2 616	1 901	72,6 %	92,7 %	3,1 %	12,2 %	25,4 %
Cléguer	1 378	1 107	80,4 %	96,4 %	1,8 %	7,2 %	37,6 %
Gâvres	147	78	53,3 %	100 %	0 %	6,2 %	31,1 %
Gestel	1 070	940	87,9 %	95,2 %	2,7 %	10,6 %	23,4 %
Groix*	676	94	14 %	42,1 %	31,6 %	26,3 %	21,1 %
Guidel	4 601	3 542	77 %	95,6 %	2,7 %	21,9 %	14,8 %
Hennebont	5 931	4 326	72,9 %	91,8 %	5,4 %	13,7 %	27,9 %
Inguiniel	905	655	72,4 %	99,2 %	0 %	3,1 %	42,7 %
Inzinzac-Lochrist	2 602	2 206	84,8 %	95,7 %	2,9 %	7,9 %	29,9 %
Lanester	7 973	5 374	67,4 %	84,9 %	6,8 %	10,4 %	29,2 %
Languidic	3 097	2 094	67,6 %	95,5 %	2,8 %	9,4 %	29,3 %
Lanvaudan	266	212	79,6 %	100 %	0 %	9,3 %	34,9 %
Larmor-Plage	2 568	1 927	75 %	91,3 %	5,1 %	33,2 %	7,9 %
Locmiquélic	1 547	1 187	76,7 %	77,8 %	17,6 %	10,3 %	27,6 %
Lorient	21 181	8 743	41,3%	83,5%	10,9%	16,3%	26,3%
Plœmeur	6 055	3 953	65,3 %	91,3 %	5 %	23,9 %	15,4 %
Plouay	2 214	1 435	64,8 %	97,6 %	1,7 %	6,5 %	27,5 %
Pont-Scorff	1 635	1 235	75,5 %	96,4 %	2 %	15 %	24,3 %
Port-Louis	875	590	67,4 %	76,3 %	19,5 %	19,5 %	24,6 %
Quéven	3 335	2 465	73,9 %	90,3 %	3,4 %	14 %	23,3 %
Quistinic	554	376	67,9 %	94,7 %	0 %	9,4 %	37,2 %
Riantec	1 848	1 480	80,1 %	85,2 %	13,8 %	12,5 %	26,8 %
Quimperlé Communauté	21 700	14 661	67,6 %	96 %	2,1 %	10,3 %	32,3 %
Arzano	584	433	74,1 %	94,2 %	2,3 %	14 %	25,6 %
Bannalec	2 409	1 527	63,4 %	96,8 %	1,3 %	8,9 %	34,7 %
Baye	415	345	83,1 %	97,1 %	1,4 %	11,6 %	27,5 %
Clohars-Carnoët	1 450	1 005	69,3 %	94 %	3,5 %	24,4 %	21,9 %
Guilligomarc'h	307	262	85,5 %	98,1 %	0 %	7,5 %	47,2 %
Le Trévoux	703	590	83,9 %	97,4 %	1,7 %	6 %	33,3 %
Locunolé	518	317	61,3 %	98,4 %	0 %	7,9 %	33,3 %
Mellac	1 308	1 065	81,4 %	96 %	2 %	7,1 %	32,8 %
Moëlan-sur-Mer	2 285	1 517	66,4 %	93,7 %	3,7 %	13,3 %	28,7 %
Querrien	625	465	74,4 %	97,8 %	2,2 %	6,5 %	34,4 %
Quimperlé	4 835	2 569	53,1 %	93,6 %	4,1 %	8,6 %	28,5 %
Rédené	1 250	1 011	80,9 %	98,6 %	0 %	12,3 %	24,6 %
Riec-sur-Belon	1 665	1 158	69,6 %	97,4 %	1,7 %	12,9 %	32,2 %
Saint-Thurien	390	285	73,1 %	96,5 %	1,8 %	5,3 %	40,4 %
Scaër	2 050	1 330	64,9%	97%	0,8%	4,5%	50,4%
Tréméven	905	782	86,3 %	98,1 %	0,6 %	8,2 %	32,3 %
Total Nouveau pays de Lorient	104 059	68 070	65,4%	91,8%	4,9%	13,5%	26,6%

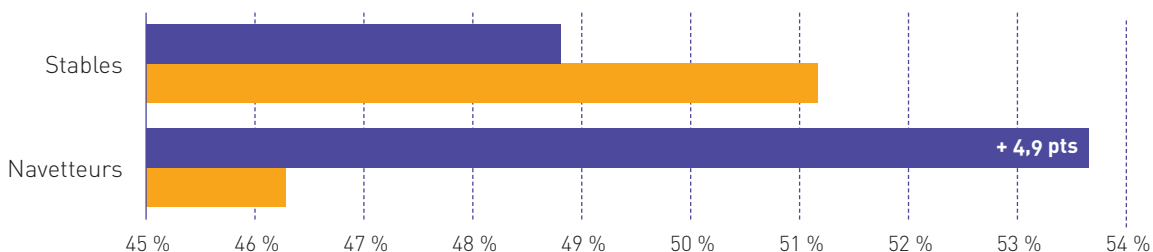
*pour Groix, le mode de transport s'entend après le trajet en ferry

Parmi les navetteurs, davantage d'hommes, de 25-45 ans et de salariés de l'industrie

Répartition des déplacements selon le sexe

- homme
- femme

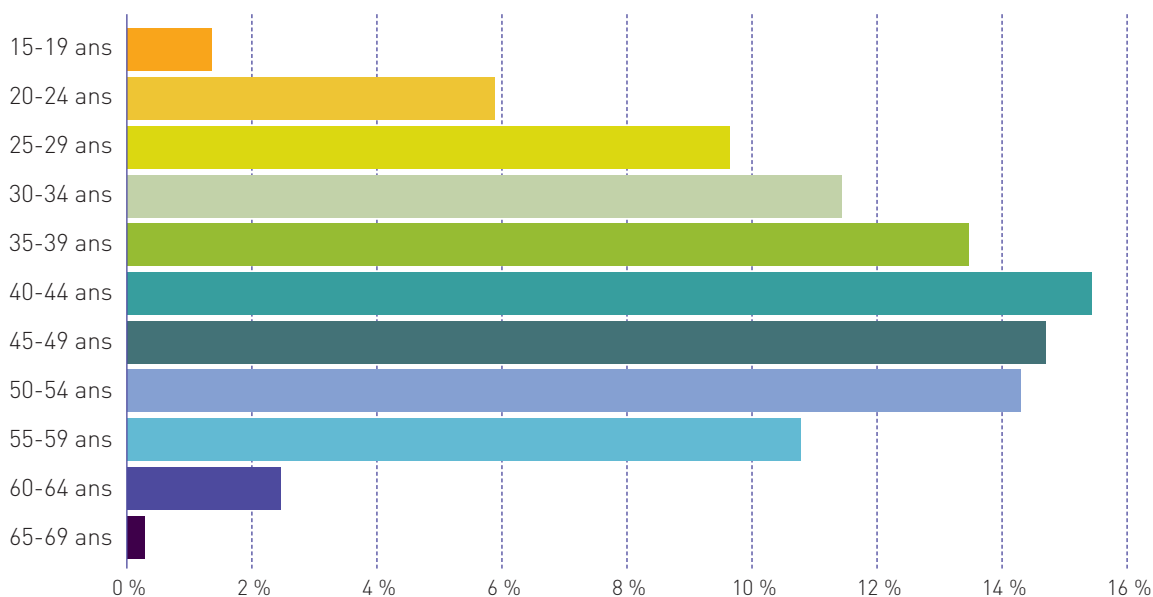
Source : Insee - AudéLor



Les hommes sont majoritaires parmi les navetteurs (53,7 %) alors qu'ils sont minoritaires parmi les actifs "stables" (48,8 %). L'écart entre leurs poids parmi les navetteurs est de 4,9 points par rapport à leur poids parmi les stables.

Répartition des navetteurs par tranche d'âge

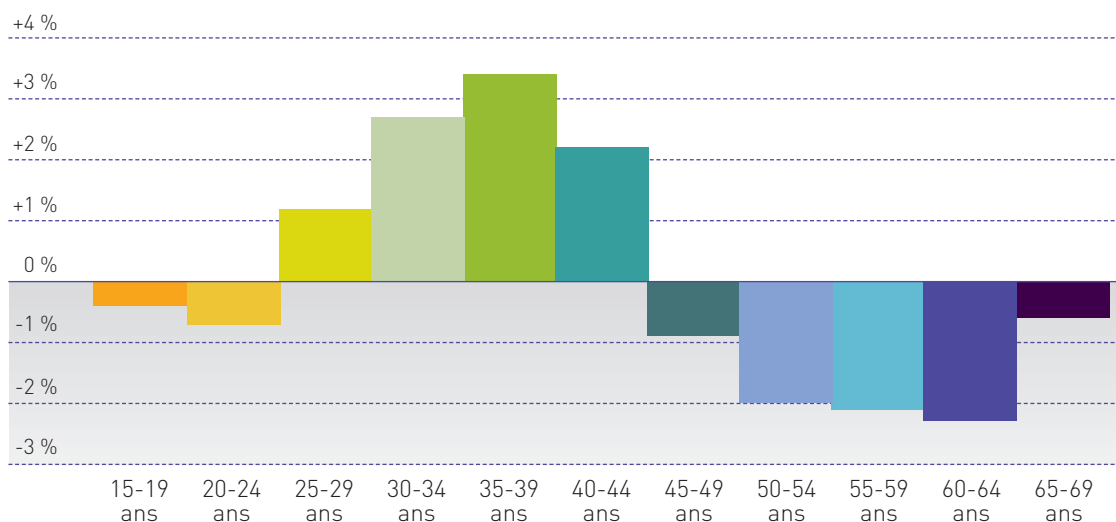
Source : Insee - AudéLor



Les navetteurs sont surreprésentés dans les tranches d'âge de **25 à 44 ans**. Les stables sont quant à eux surreprésentés chez les jeunes actifs et les plus de 45 ans. Les 25-44 ans représentent 50 % des navetteurs et 40 % des actifs "stables". L'écart cumulé est de 10 points.

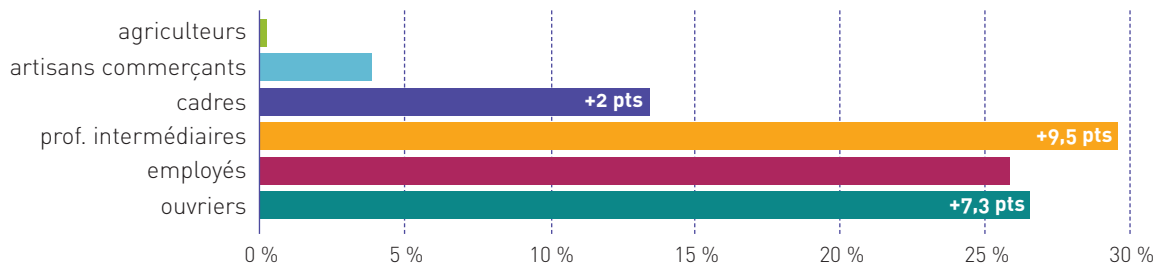
Écarts entre navetteurs et stables par tranche d'âge

Source : Insee - AudéLor



Répartition des navetteurs selon la CSP

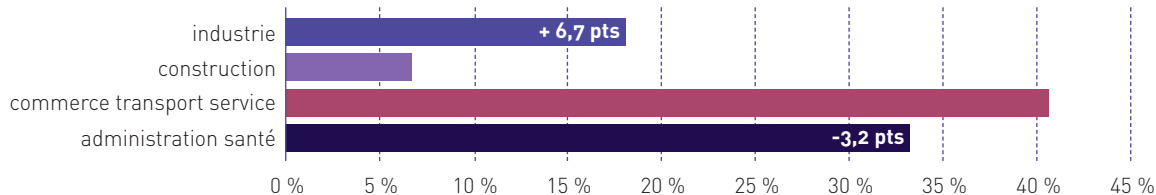
Source : Insee - AudéLor



3 catégories sont surreprésentées parmi les navetteurs : les cadres **mais surtout les professions intermédiaires (+9,5 points chez les navetteurs par rapport aux stables) et les ouvriers (+7,3 points)**. À l'inverse, 3 catégories sont sous représentées : les agriculteurs bien sûr mais aussi les artisans - commerçants et les employés.

Répartition des navetteurs par secteur d'activités

Source : Insee - AudéLor



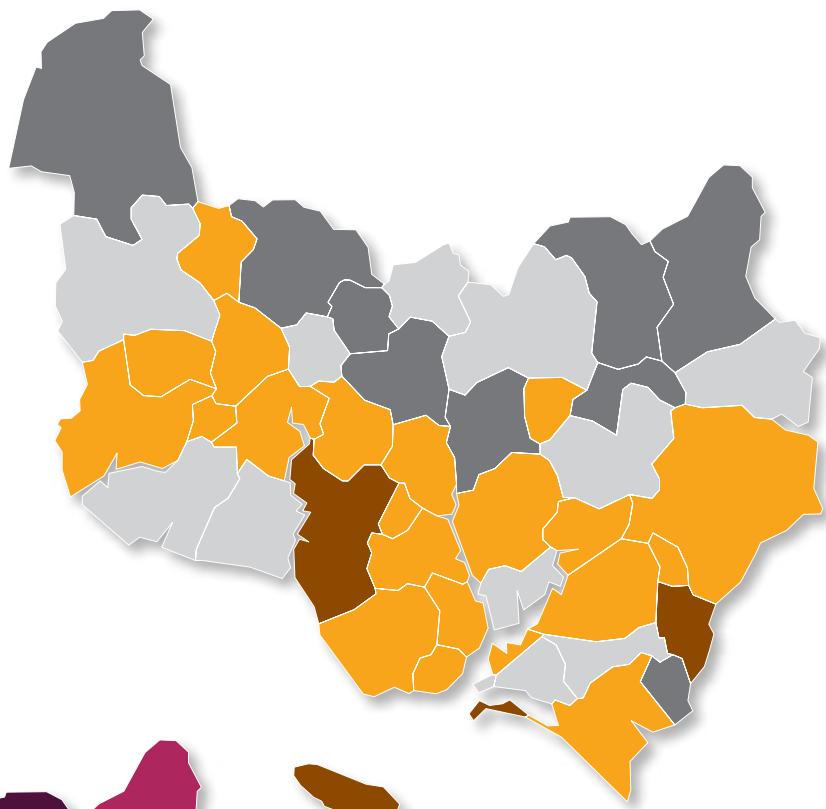
L'industrie est surreprésentée parmi les navetteurs. 18,1 % des navetteurs travaillent dans l'industrie contre seulement 11,4 % des stables soit un écart positif de 6,7 points. À l'inverse, le secteur Administration-Santé est sous-représenté parmi les navetteurs.

Les ouvriers navetteurs surreprésentés dans les communes les plus éloignées

Part de navetteurs en professions intermédiaires par commune de résidence

- très au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- très en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient

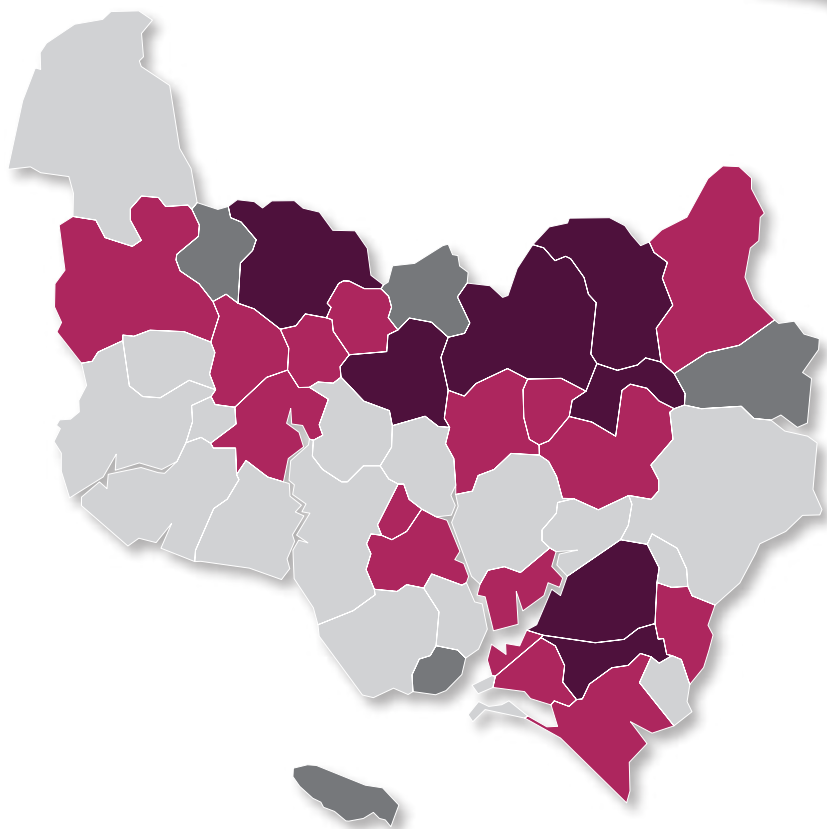
Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019



Part de navetteurs employés par commune de résidence

- très au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- très en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019



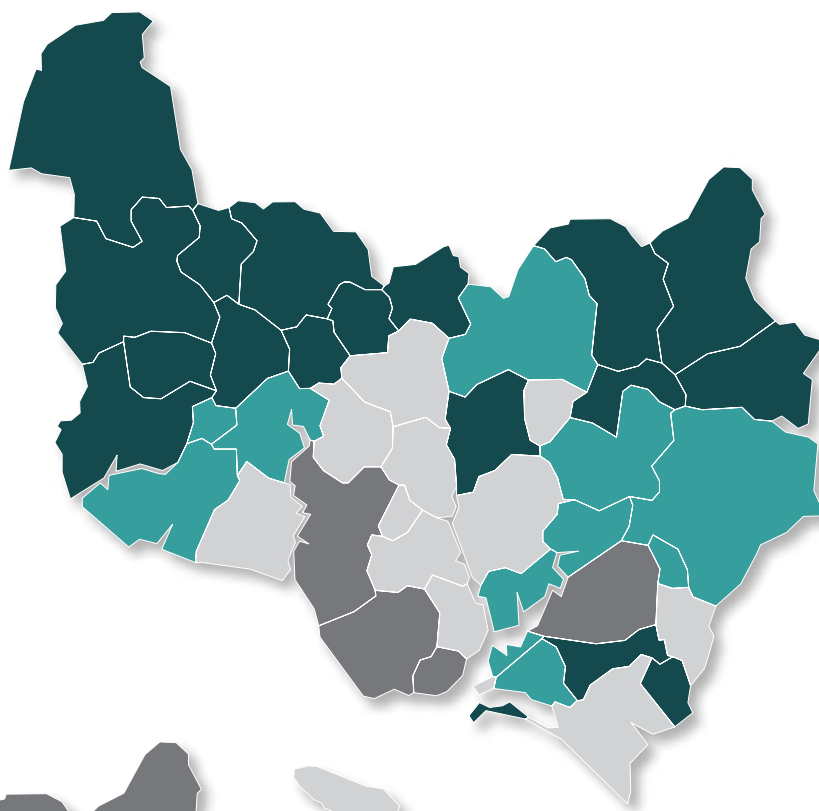
La répartition géographique des navetteurs par catégorie socioprofessionnelle selon les communes de résidence fait apparaître de fortes disparités au sein du Nouveau pays de Lorient.

Les employés navetteurs habitent davantage dans les communes de Blavet Bellevue Océan et au nord du territoire, à l'inverse des navetteurs de **professions intermédiaires** qui résident plutôt au sud d'une ligne allant du Trévoux à Languidic.

Part de navetteurs ouvriers par commune de résidence

- très au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- très en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient

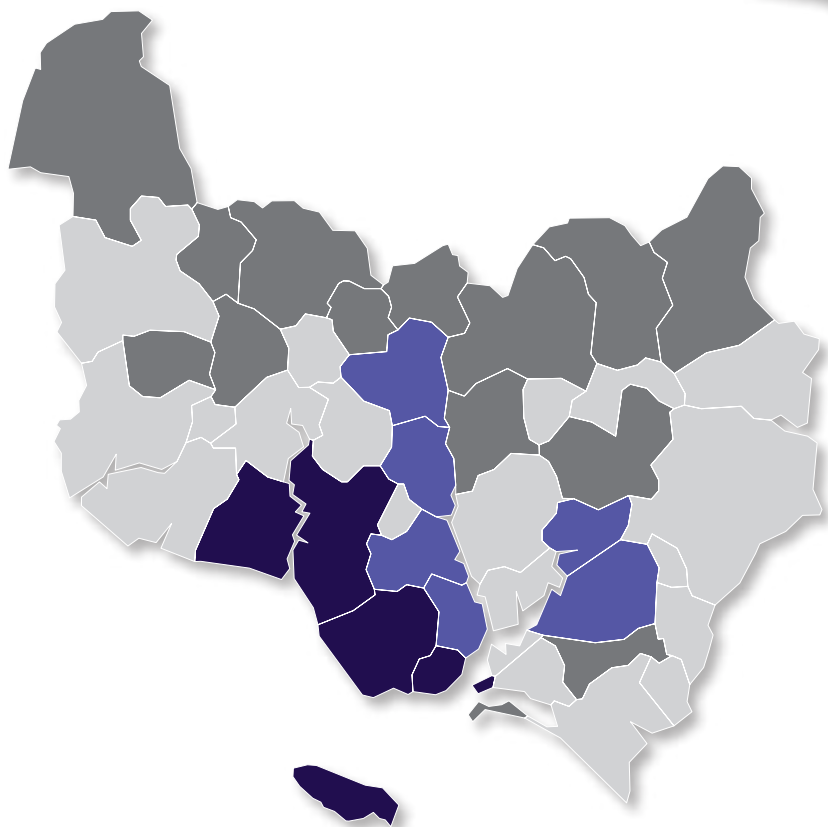
Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019



Part de navetteurs cadres par commune de résidence

- très au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- au dessus de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient
- très en dessous de la moyenne du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019



Les ouvriers sont nettement surreprésentés parmi les navetteurs sur Quimperlé Communauté ainsi que les communes rurales du nord de Lorient Agglomération. Ce sont les communes les plus éloignées des grands pôles d'emplois

et celles qui connaissent les navettes les plus longues.

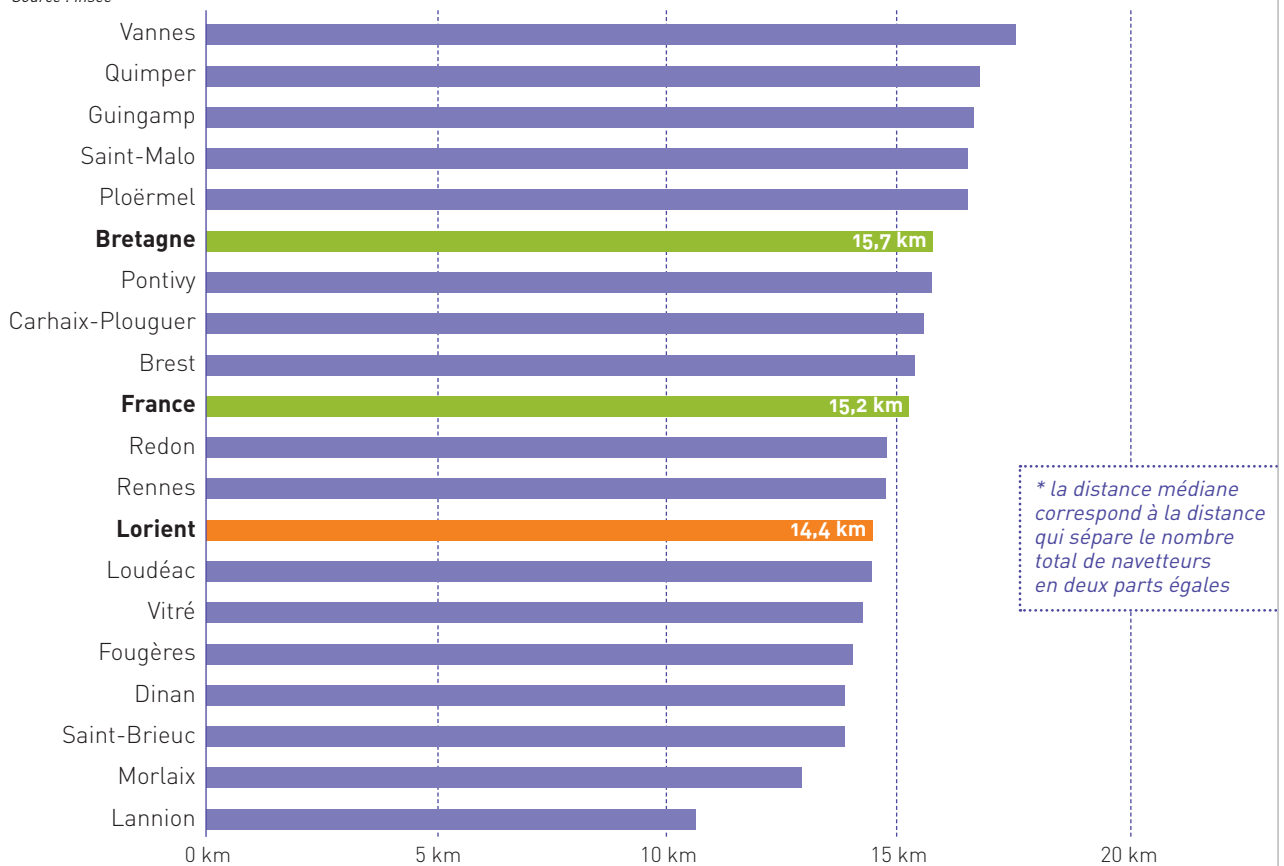
Les cadres sont surreprésentés parmi les navetteurs dans les communes du littoral ouest de Lorient Agglomération et Clohars-Carnoët.

Un temps moyen de 27 minutes en voiture

Une distance médiane de 14 km et une moyenne de 34,6 km

La distance **médiane*** des navettes domicile-travail selon les zones d'emploi bretonnes en 2015

Source : Insee

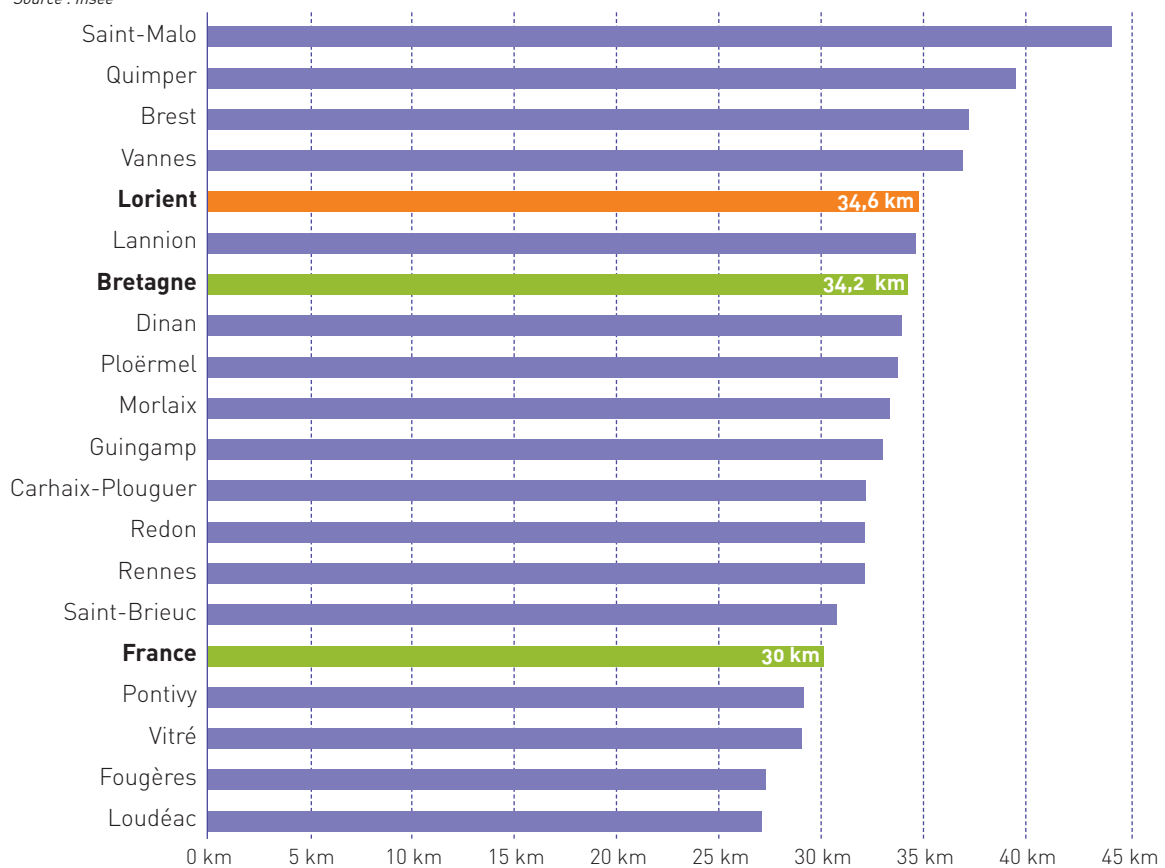


La distance médiane des navettes est de 14,4 km dans la zone d'emploi de Lorient (un peu plus vaste que le nouveau pays de Lorient). Cette distance médiane est inférieure à la médiane bretonne et française.

Pour les navetteurs intra zone d'emploi, la médiane est de 12,1 km. Pour les sortants de la zone d'emploi, elle s'élève à 46,7 km.

La distance **moyenne** des navettes domicile-travail selon les zones d'emploi bretonnes en 2015

Source : Insee



La distance moyenne est logiquement beaucoup plus élevée (34,6 km). Elle est cette fois proche de la moyenne bretonne et supérieure à la moyenne française. Cette différence de position par rapport à la moyenne nationale et régionale entre médiane et moyenne vient probablement de l'importance des flux intra unité urbaine dans la zone d'emploi de Lorient (voir ci-après).

Pour la distance moyenne, l'écart est encore plus important entre les navetteurs intra zone d'emploi (13,8 km) et sortants (109,7 km). Des distances moyennes supérieures à 100 km pour les navetteurs extérieurs sont également enregistrées dans les 5 autres pôles de l'armature urbaine bretonne : Saint-Brieuc, Quimper, Vannes, Brest et Rennes (rôle du TGV ?).

Exemples de trajet avec distance et temps

TRAJET	DISTANCE	TEMPS MAPPY DIMANCHE 16H	TEMPS MAPPY LUNDI MATIN	TEMPS MATRICE AUDELOR
Mellac - Quimperlé	5 km	9 min	9 min	<i>Moins de 15 min</i>
Lanester - Lorient	3 km	10 min	11 min	<i>Moins de 15 min</i>
Hennebont - Lorient	15 km	18 min	21 min	<i>De 15 à 25 min</i>
Guidel - Lorient	15 km	19 min	28 min	<i>De 15 à 25 min</i>
Kervignac - Lorient	12 km	23 min	26 min	<i>De 15 à 25 min</i>
Quimperlé - Lorient	24 km	23 min	27 min	<i>De 15 à 25 min</i>
Lorient - Vannes	59 km	45 min	54 min	<i>Plus de 45 min</i>
Bubry - Kervignac	34 km	33 min	35 min	<i>De 25 à 35 min</i>

Le temps moyen des navettes sur le Nouveau pays de Lorient est de **27 minutes** (trajet aller).

61 % des navetteurs effectuent des trajets domicile-travail d'au moins 15 minutes. Plus d'un navetteur sur quatre (27 %) parcourt un trajet d'une durée de 25 minutes et plus.

MÉTHODOLOGIE

Pour déterminer les temps de déplacement d'une commune à l'autre, une matrice temps a été créée par AudéLor.

Elle repose sur des isochrones de 15, 25, 35 et 45 minutes et ne concerne que les déplacements effectués en voiture.

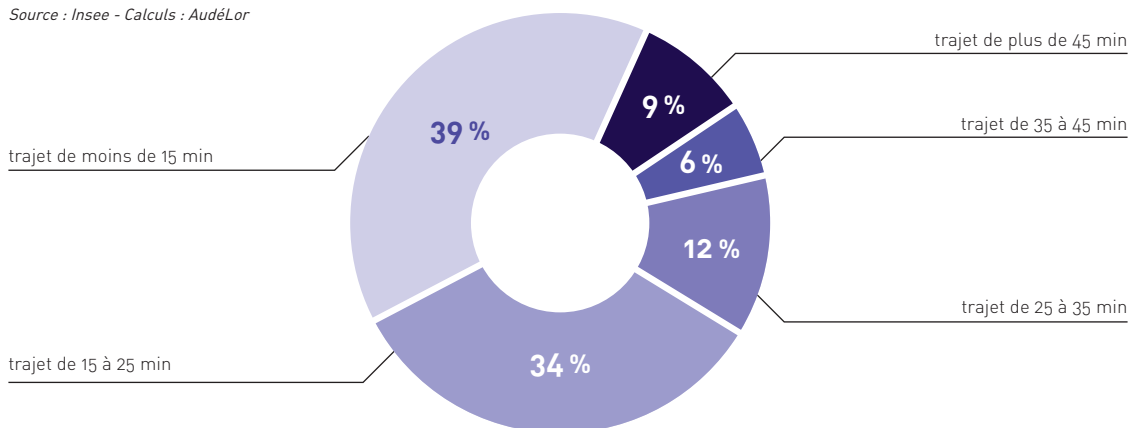
Ces isochrones sont réalisés à partir d'un logiciel s'appuyant sur les **données des GPS Tom-Tom**.

Le temps indiqué est le temps calculé au départ des 46 centres-bourgs ou centres-villes de chaque commune du pays de Lorient et à l'arrivée à la limite communale de la commune de destination.

Il s'agit donc **d'un temps optimal** qui dans la réalité peut s'avérer un peu plus long selon la densité du trafic et le lieu exact où l'on se rend.

Répartition des navetteurs selon le temps de trajet

Source : Insee - Calculs : AudéLor



Le temps moyen varie bien sûr d'une commune à l'autre.

8 communes se trouvent sous la barre des 25 minutes : celles de la première couronne périphérique de Lorient ainsi que les petites communes situées à proximité de pôles d'emplois importants (Le Trévoux et Baye à côté de Quimperlé, Brandérion à côté de Kervignac).

De par sa proximité immédiate avec Lorient et sa connexion directe à la RN 165, Quéven est la commune avec le temps le plus faible.

13 communes dépassent 30 minutes : elles sont situées aux extrémités nord et sud-est du territoire (de Scaër à Quistinic sauf Plouay).

Temps moyen des navettes par commune de domicile

- inférieur à 25 minutes
- de 25 à 30 minutes
- supérieur à 30 minutes

Source : Insee RP 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019

QUI SONT LES NAVETTEURS "LONGUE DISTANCE" ?

(effectuant des trajets de plus de 25 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail)

SEXE : les hommes surreprésentés

Les hommes (53,7 % des navetteurs) sont surreprésentés dans ces catégories. Ils représentent 61,4% des navetteurs effectuant des déplacements de 35 à 45 minutes et 70,8% de ceux dont le lieu de travail est situé à plus de 45 minutes de leur domicile.

MÉNAGE : les mono-actifs surreprésentés

Le navetteur "longue distance" de sexe masculin vit davantage seul ou fait partie d'un ménage dans lequel il est le seul actif.

ÂGE : les moins de 40 ans surreprésentés

Plus il appartient à une tranche d'âge jeune, notamment en dessous de 40 ans et plus le navetteur est susceptible d'habiter loin de son lieu de travail. En revanche les actifs plus âgés installés depuis longtemps sur le territoire sont localisés plus près de leur lieu de travail.

DIPLÔME : davantage de diplômés d'études supérieures

Plus le niveau de diplôme est élevé et plus les navettes longues sont importantes. Les personnes ayant fait des études supérieures représentent 38,9% de l'ensemble des navetteurs. Elles sont plus de 46% parmi les navetteurs de plus de 35 minutes. Les cadres (13,5 % des navetteurs) sont ainsi largement surreprésentés parmi les navetteurs de 35 à 45 minutes (17,4%) et encore plus parmi les plus de 45 minutes (28 %).

TYPE D'EMPLOI : les emplois à temps complet surreprésentés

83,1% des emplois des navetteurs sont des emplois à temps complet. Ce chiffre dépasse les 85% lorsqu'il concerne des navettes de plus de 25 minutes et 87% pour les plus de 45 minutes.

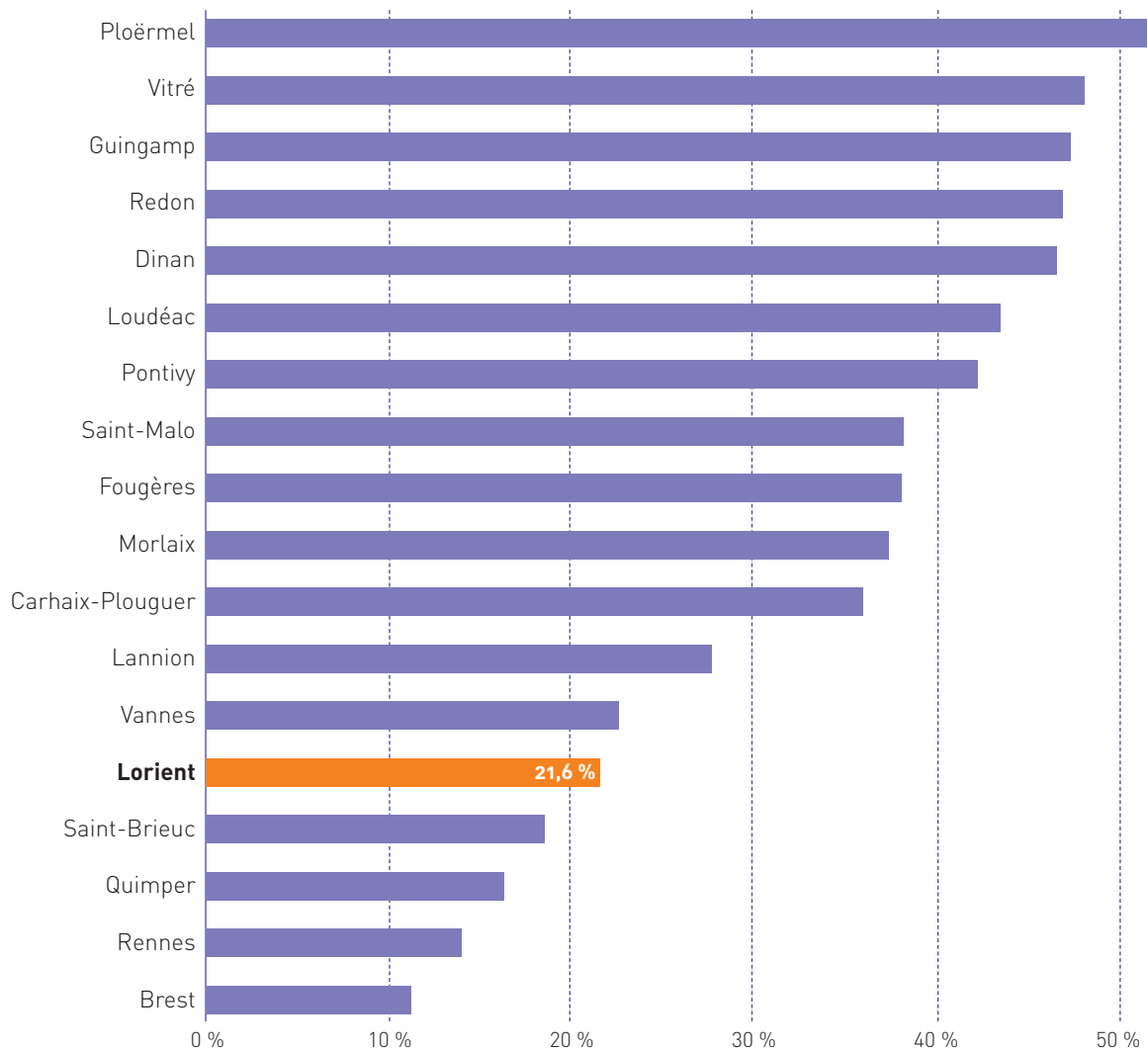
MODE DE TRANSPORT : l'usage de l'automobile très majoritaire

91,8% des navettes sont effectuées en voiture et 4,9% en transport collectif. Les navettes de 25 à 35 minutes sont effectuées pour 94,8% en voiture et 4,1% en TC, Celles de 35 à 45 minutes pour 92,4% en voiture et 6,3% en TC. Pour les navettes de plus de 45 minutes on observe l'importance prise par les TC au dépend de la voiture (13,1% et 81,2%).

Un territoire cohérent avec le bassin d'emploi

Part des navetteurs sortants de la zone d'emploi en 2015

Source : Insee

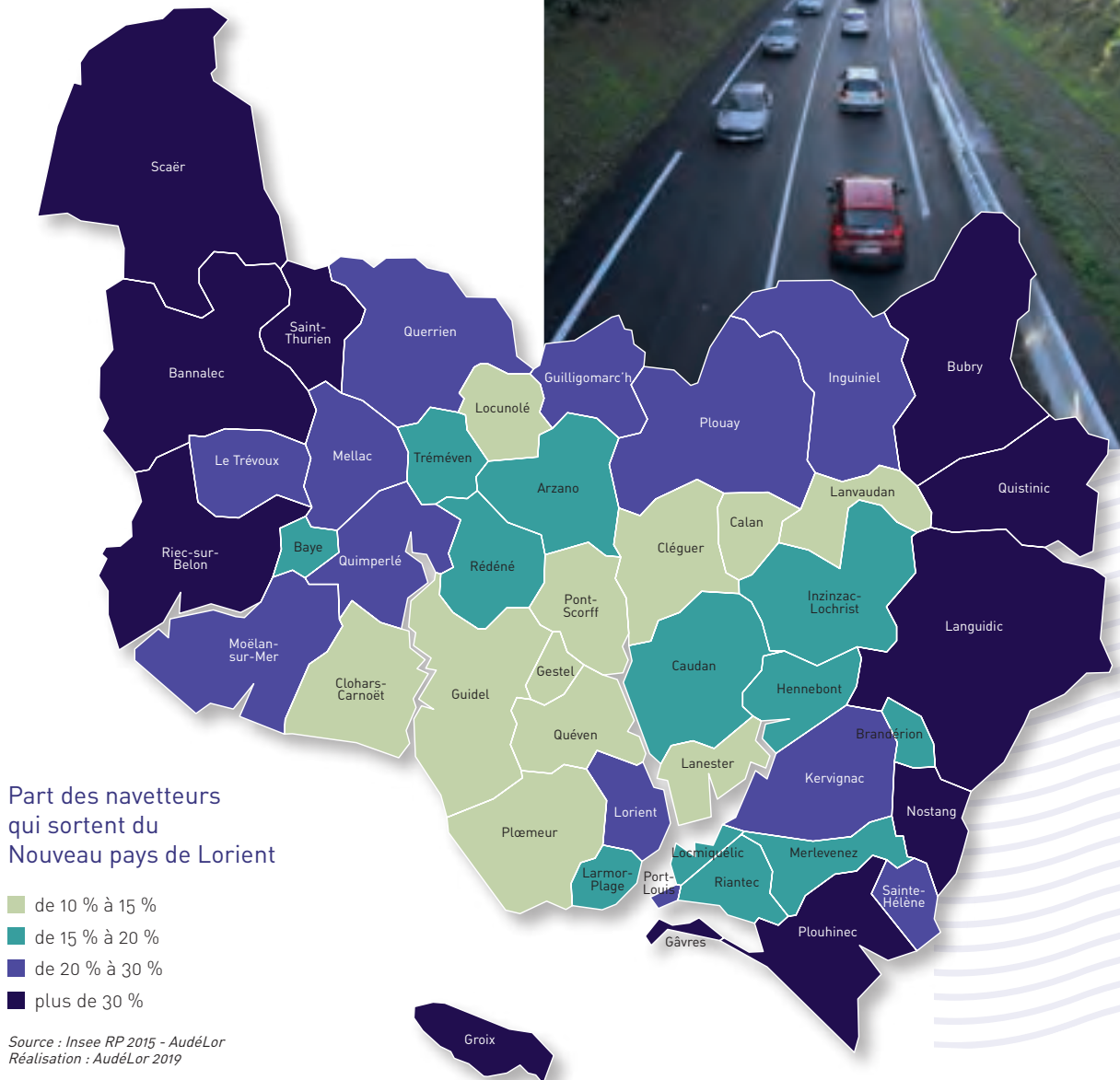


Dans la zone d'emploi de Lorient, environ un navetteur sur cinq (21,6 %) sort de la zone d'emploi. Dans les 5 autres grandes agglomérations bretonnes, la part des navetteurs sortants est également inférieure à 25 %.

À l'inverse, cette part dépasse 40 % dans 6 zones d'emploi bretonnes sur 18.

En 2015, le pourcentage de sortie du Nouveau pays de Lorient est très proche de celui de la zone d'emploi avec 22,5 %.

La très grande majorité (77,5 %) des navetteurs effectuent leurs trajets domicile-travail à l'intérieur du Nouveau pays de Lorient.



Les communes dont la part de navetteurs sortant du territoire est la plus forte sont celles situées **aux extrémités ouest et est du territoire**. Les actifs travaillent dans les pôles d'emplois de Quimper, Vannes ou Pontivy.

Pour 3 communes (Riec sur Belon, Bubry et Scaër), la part de navetteurs sortants du Nouveau pays de Lorient dépasse 50 % (respectivement 53,6 %, 54,5 % et 75,6 %).

Pour ces 3 communes, les principales destinations des navetteurs sont :

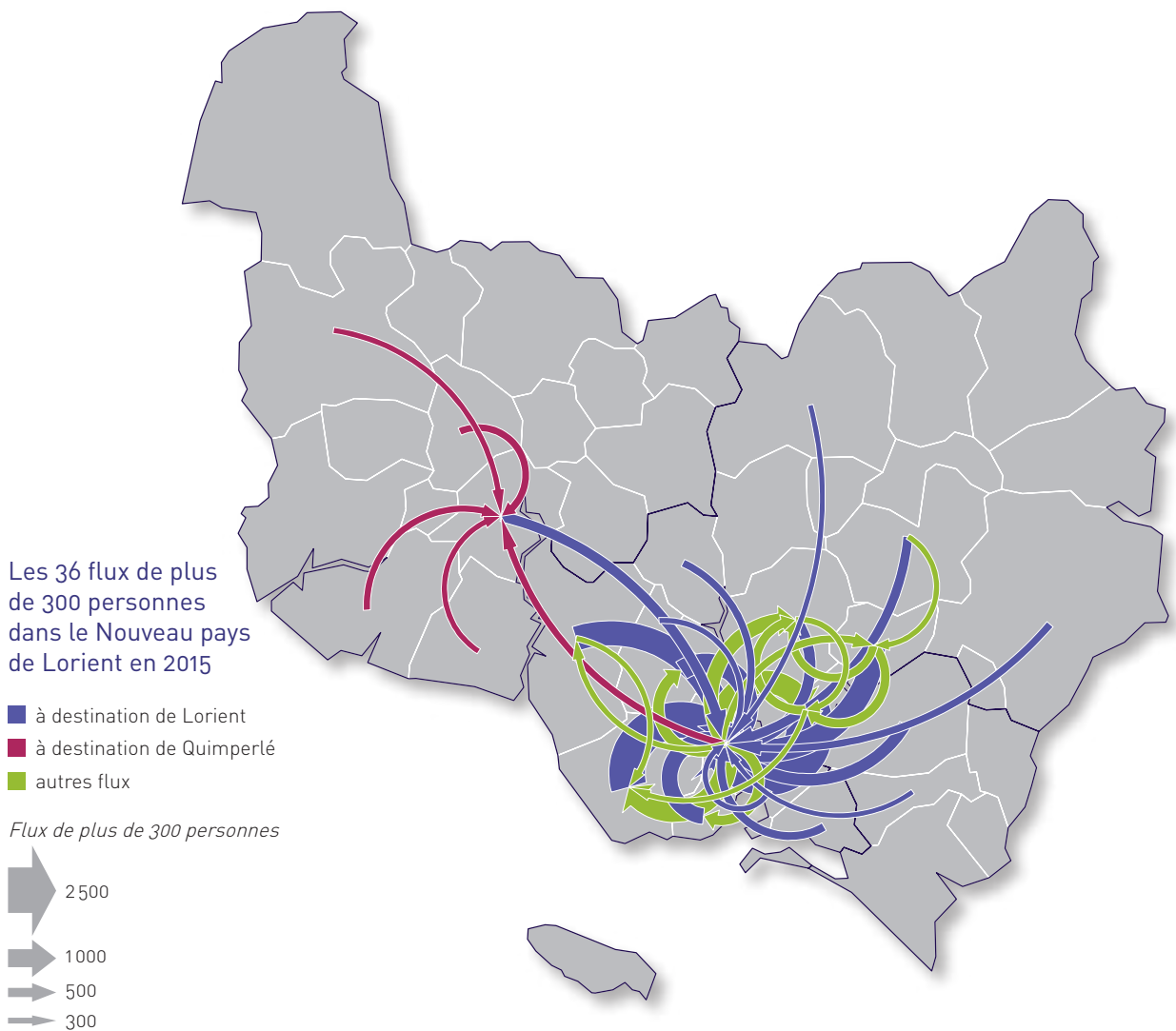
- ▶ pour Bubry : **Pontivy**, Plouay, Lorient, **Baud** et Lanester ;
- ▶ pour Riec sur Belon : Quimperlé puis **Quimper**, **Concarneau**, **Pont-Aven** et Moëlan ;
- ▶ pour Scaër : **Quimper**, **Guiscriff**, Rosporden, Bannalec, Quimperlé et **Concarneau**.

DES FLUX COMPLEXES : MULTIPOLARISÉS ET CROISÉS

Plus de 230 flux d'au moins 50 personnes

En 2015, on compte 236 flux d'au moins 50 personnes au départ des 46 communes (et 119 flux d'au moins 100 personnes). Ces 236 flux représentent 92 800 déplacements

chaque jour (trajets aller-retour). Bien que déjà très nombreux, ces flux ne totalisent que 68 % du total des navettes.



Source : Insee RP 2015
Réalisation : AudéLor 2019

Parmi les principaux flux en volume, ceux intra unité urbaine sont représentés de manière importante. On en compte 11 parmi les 25 premiers.

Les 36 flux de plus de 300 navetteurs en 2015 (24 605 navetteurs soit 36 % du total des navetteurs)

TRAJET	NOMBRE NAVETTEURS	PART DES TRANSPORTS COLLECTIFS	PART DES OUVRIERS	PART DES CADRES
Moyenne	-	4,9 %	26,6 %	13,5 %
Lanester > Lorient	2 626	8,3 %	22 %	11,5 %
Plœmeur > Lorient	2 022	3,7 %	12 %	24,5 %
Guidel > Lorient	1 385	2,5 %	13 %	20 %
Hennebont > Lorient	1 307	8,7 %	20 %	12 %
Lorient > Lanester	1 289	13,1 %	25,5 %	12 %
Lorient > Plœmeur	1 205	7,7 %	17 %	14 %
Quéven > Lorient	1 115	5 %	20 %	12 %
Larmor-Plage > Lorient	912	5 %	7 %	34 %
Lorient > Caudan	835	7 %	37 %	10 %
Kervignac > Lorient	701	1,5 %	20 %	15 %
Caudan > Lorient	643	3 %	24,5 %	12 %
Lorient > Quéven	637	9 %	26,5 %	16 %
Quimperlé > Lorient	591	8 %	18 %	11,5 %
Lorient > Larmor-Plage	580	15,8 %	18,5 %	17,4 %
Inzinzac > Lochrist-Lorient	550	5,5 %	29 %	9 %
Hennebont > Lanester	519	6 %	21,5 %	10 %
Lanester > Caudan	514	4,5 %	48 %	4 %
Riantec > Lorient	488	27 %	22 %	18 %
Hennebont > Caudan	474	2 %	41,5%	7 %
Lorient > Hennebont	438	7 %	26,5 %	19 %
Pont-Scorff > Lorient	435	2 %	22 %	12,5 %
Languidic > Lorient	433	3,5 %	16 %	12,5 %
Mellac > Quimperlé	428	0 %	36,5 %	3 %
Lorient > Quimperlé	406	3,7 %	29 %	15,5 %
Moelan-sur-Mer > Quimperlé	394	0 %	33 %	14 %
Caudan > Lanester	363	2 %	21,5 %	8 %
Lorient > Guidel	344	5,5 %	39 %	12 %
Bannalec > Quimperlé	343	1,5 %	34 %	7 %
Gestel > Lorient	340	4,5 %	28 %	12 %
Clohars-Carnoet > Quimperlé	340	0 %	22 %	26 %
Locmiquelic > Lorient	339	43 %	22 %	13,5 %
Inzinzac-Lochrist > Hennebont	337	4,5 %	13 %	4 %
Guidel > Plœmeur	333	0 %	15 %	14 %
Plouay > Lorient	325	0 %	14 %	11 %
Merlevenez > Lorient	308	3 %	29 %	8 %
Lanester > Plœmeur	306	3 %	25 %	4,5 %

NB

le total des ouvriers et des cadres ne représente pas l'ensemble des navetteurs.

Ne figurent pas les agriculteurs, les artisans-commerçants, les employés et les professions intermédiaires.

Parmi les 36 premiers trajets, 8 enregistrent au moins 8 % de transports en commun :

- ▶ Lanester > Lorient
- ▶ Hennebont > Lorient
- ▶ Lorient > Lanester
- ▶ Lorient > Quéven
- ▶ Quimperlé > Lorient
- ▶ Lorient > Larmor-Plage
- ▶ Riantec > Lorient
- ▶ Locmiquelic > Lorient

Ces 8 trajets ont tous Lorient pour origine (3) ou destination (5). 3 trajets vont de Lorient vers 1 commune de l'unité urbaine (Lanester, Quéven, Larmor-Plage). Les trajets vers Lorient viennent de la rive gauche (Riantec, Locmiquélic), de Lanester ou de communes desservies par le train (Hennebont et Quimperlé). En valeur absolue, les 4 premiers flux TC sont Lanester-Lorient, Lorient-Lanester, Riantec-Lorient et Locmiquelic-Lorient.

Les trajets domicile-travail avec une part élevée d'ouvriers ou de cadres

- trajets vers Lorient
- trajets vers Quimperlé

Trajets avec au moins 28 % d'ouvriers	Trajets avec au moins 15 % de cadres
Lorient > Caudan	Plœmeur > Lorient
Inzinzac-Lochrist > Lorient	Guidel > Lorient
Lanester > Caudan	Larmor-Plage > Lorient
Hennebont > Caudan	Kervignac > Lorient
Mellac > Quimperlé	Lorient > Quéven
Lorient > Quimperlé	Lorient > Larmor-Plage
Moelan sur mer > Quimperlé	Riantec > Lorient
Lorient > Guidel	Lorient > Hennebont
Bannalec > Quimperlé	Lorient > Quimperlé
Gestel > Lorient	Clohars-Carnoet > Quimperlé
Merlevenez > Lorient	

Parmi les flux avec une part élevée d'ouvriers, on note des flux à destination de Caudan, Quimperlé, Guidel et Lorient.

Parmi les flux avec une part élevée de cadres, figurent des flux à l'origine de communes littorales : Plœmeur, Guidel, Larmor-Plage, Clohars-Carnoet ainsi que Lorient et Kervignac.

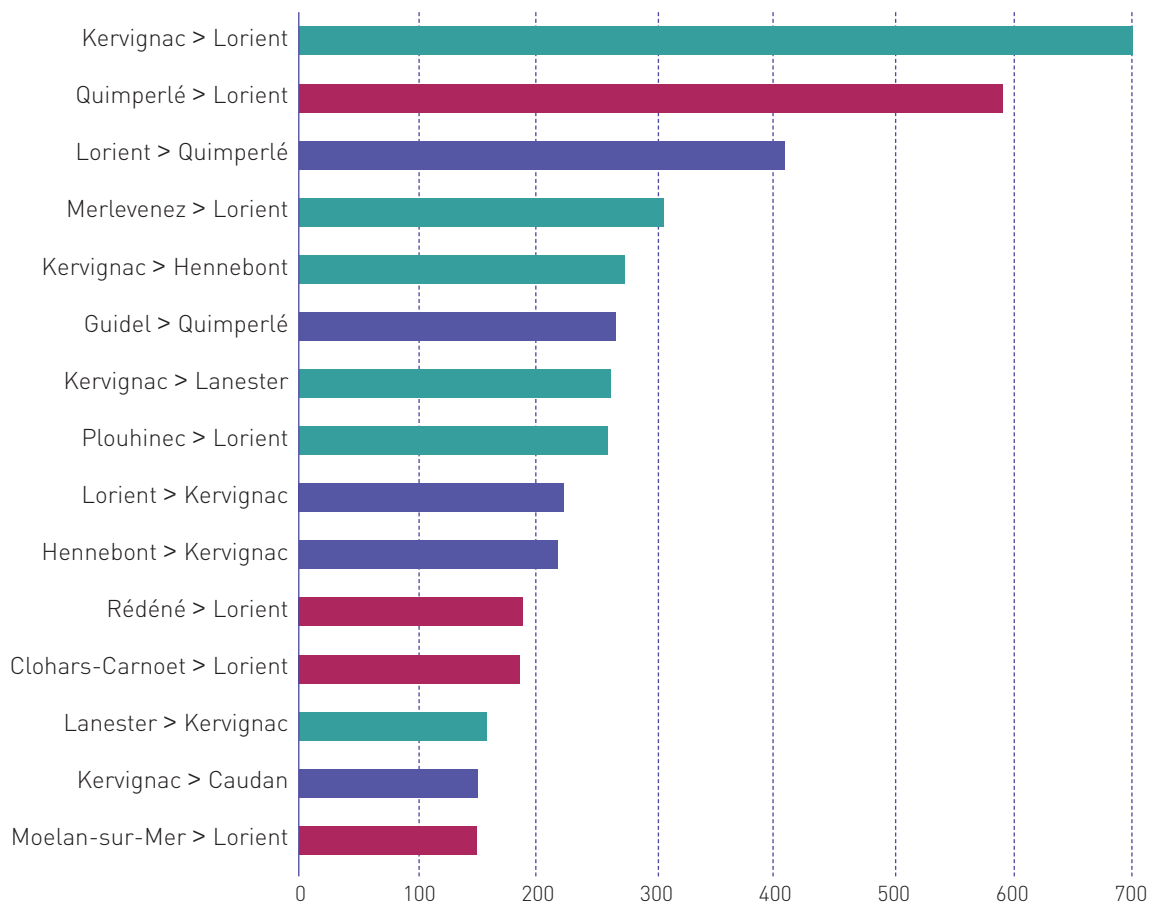
Les 15 principaux flux entre EPCI du pays de Lorient

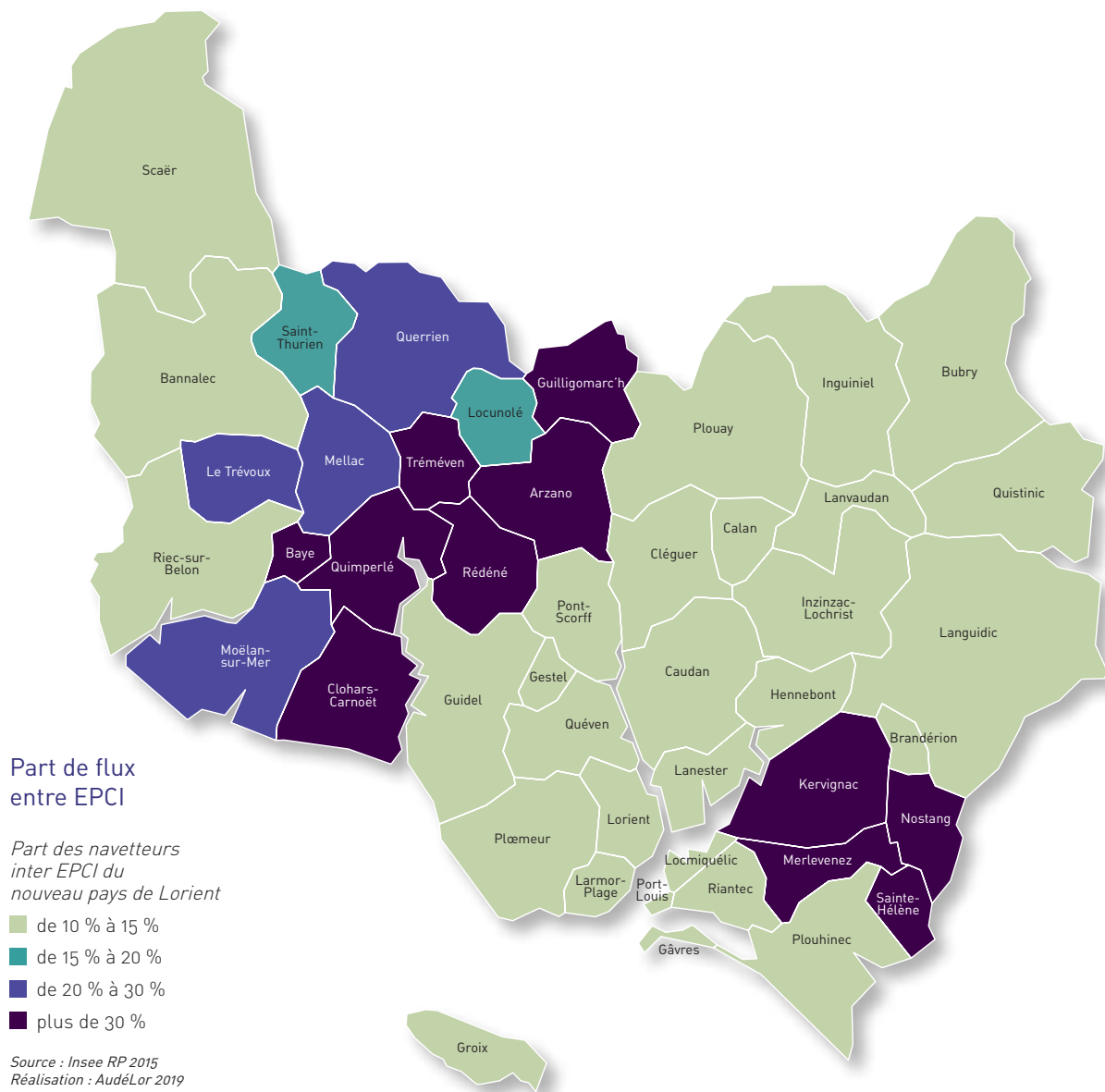
Les deux premiers flux inter EPCI sont Kervignac > Lorient et Quimperlé > Lorient. Ils se situent aux 10^{ème} et 13^{ème} places des flux domicile-travail du Nouveau pays de Lorient (cf. page 25).

Parmi les 15 principaux flux inter-EPCI, 7 ont pour destination Lorient, 2 Quimperlé et 3 Kervignac. 3 autres flux sont issus de Kervignac à destination de Caudan, Lanester et Hennebont.

Les 15 principaux flux inter EPCI

Source : Insee - AudéLor





Les communes situées à l'est de Quimperlé Communauté sont celles dont la part de navetteurs inter EPCI vers Lorient Agglomération est la plus forte.

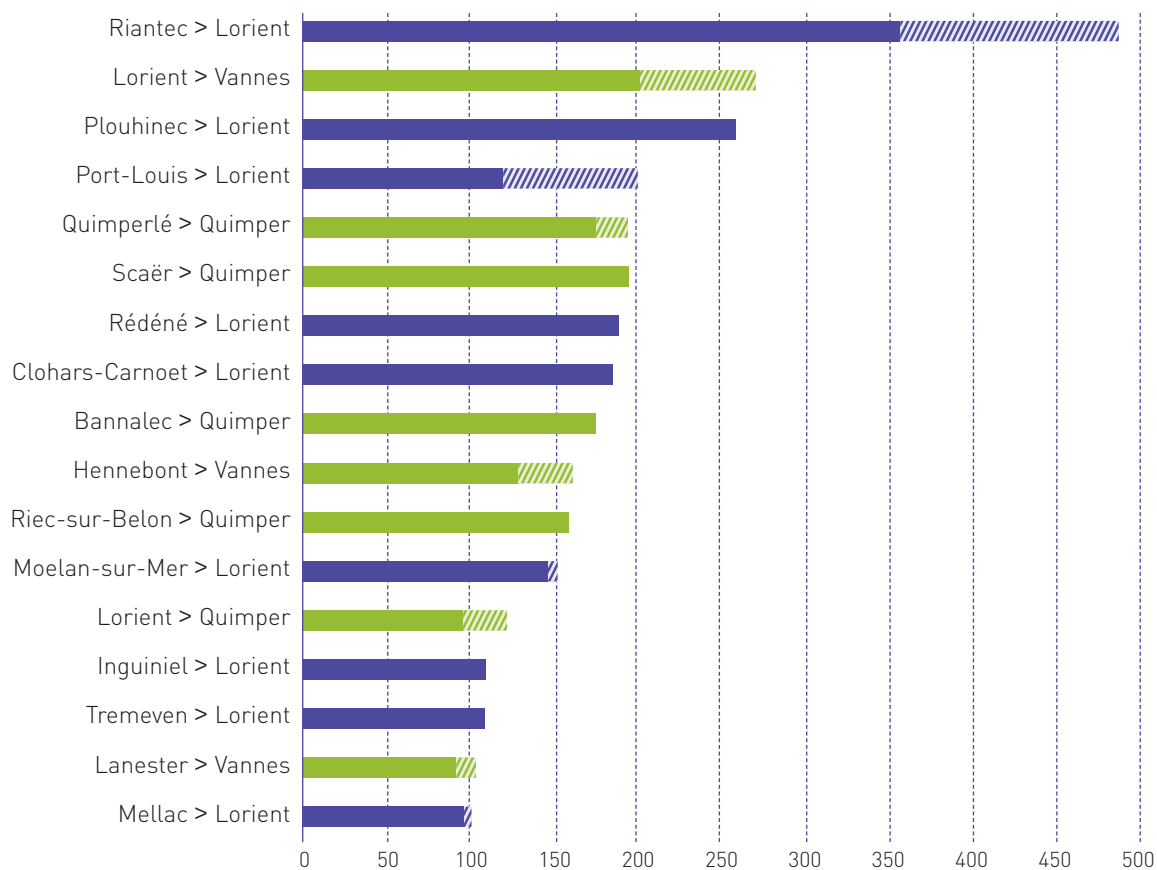
Les communes de Blavet Bellevue Océan, à l'exception de Plouhinec, sont aussi fortement tournées vers l'EPCI voisin du Nouveau pays de Lorient (Lorient Agglomération).

Les flux longue distance

Les principaux flux longue distance en nombre de navetteurs

- flux au sein du Nouveau pays de Lorient
- flux vers l'extérieur du Nouveau pays de Lorient
- ▨ flux effectués en transports collectifs

Source : Insee - AudéLor



Les 17 premiers flux de longue durée (100 personnes et plus) sont tous à destination de Lorient, Vannes ou Quimper. Certains de ces flux se caractérisent par une part importante d'utilisateurs des transports collectifs. Ainsi, pour les actifs de Riantec et Port-Louis, l'utilisation du bateau-bus réduit considérablement le temps de parcours.

L'usage du train s'observe logiquement sur les communes équipées de gares comme Hennebont et Quimperlé.

8 destinations privilégiées par les navetteurs

Les 236 flux d'au moins 50 navetteurs sont orientés vers **36 destinations différentes**. 4 destinations comptent plus de 20 flux : Lorient, Quimperlé, Lanester et Caudan. Les 4 suivantes (au moins 10 flux) sont Hennebont, Plœmeur, Quéven et Guidel. Hors de l'unité urbaine de Lorient, les principales destinations sont Quimperlé,

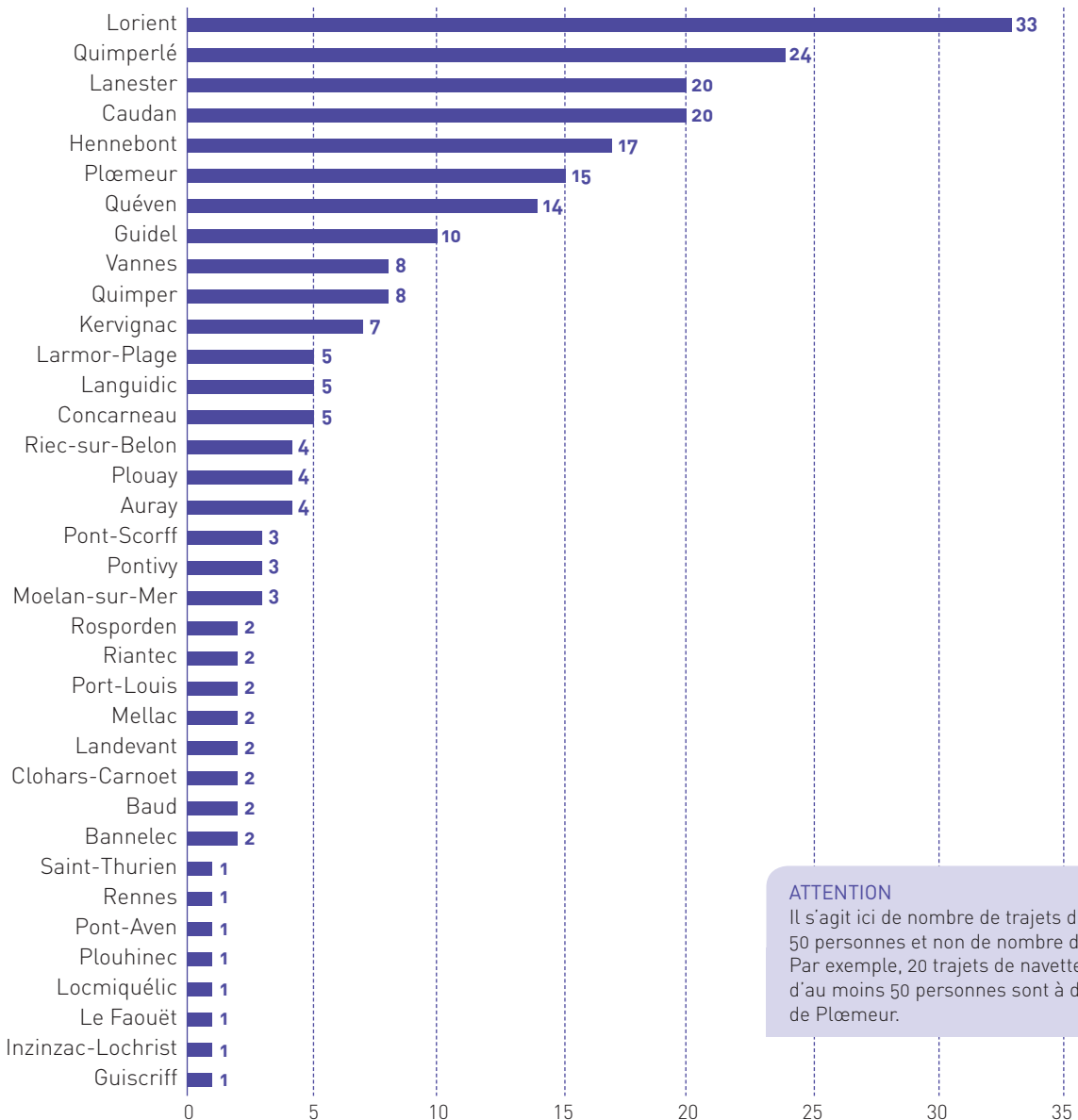
Hennebont (24 et 17), Guidel, Vannes, Quimper et Kervignac (7 à 10).

Parmi ces 36 destinations, figurent des destinations hors Nouveau pays de Lorient : Vannes, Quimper, Concarneau, Auray, Pontivy, Rosporden, Landévant, Baud, Rennes, Pont-Aven...

Les 36 destinations des navetteurs du Nouveau pays de Lorient

(en nombre de flux d'au moins 50 navetteurs)

Source : Insee - AudéLor



ATTENTION

Il s'agit ici de nombre de trajets d'au moins 50 personnes et non de nombre de navetteurs. Par exemple, 20 trajets de navetteurs d'au moins 50 personnes sont à destination de Plœmeur.

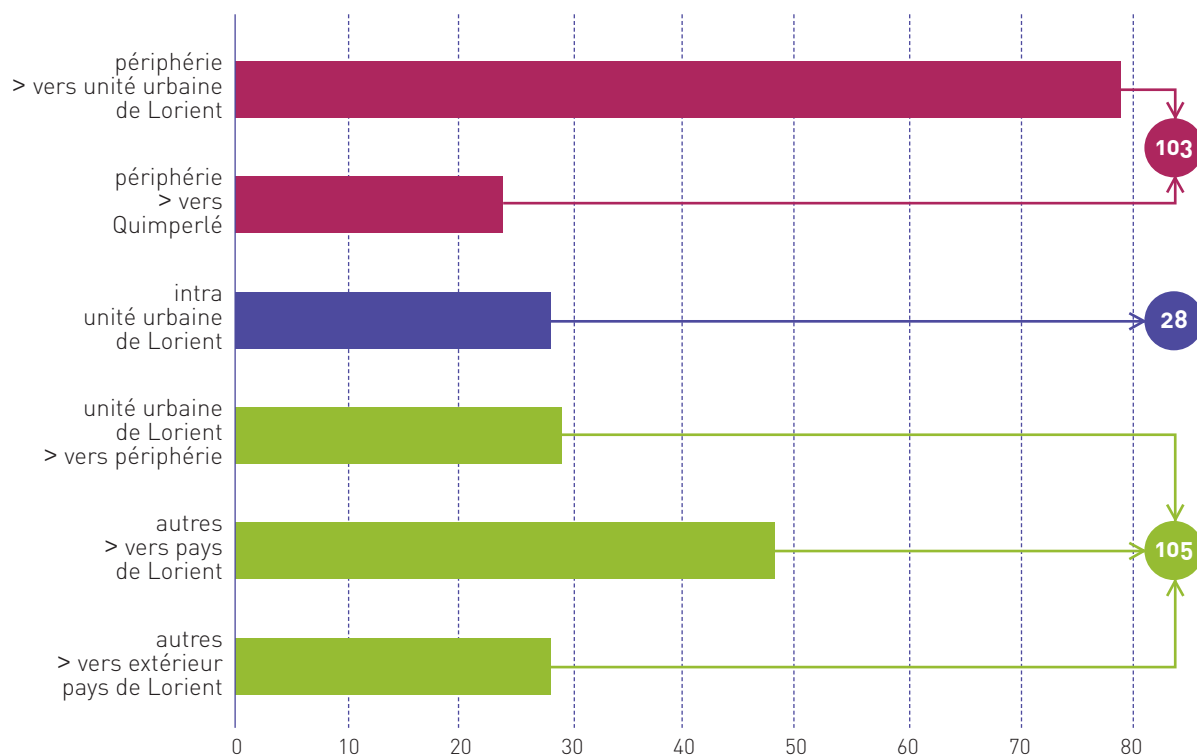
Une logique centre-périphérie mais pas seulement

Les flux domicile travail au sein du Nouveau pays de Lorient sont complexes. Ils sont nombreux et répondent à plusieurs logiques :

- ▶ Centre-périphérie,
- ▶ Intra unité urbaine de Lorient,
- ▶ Vers les pôles secondaires ou extérieurs.

Typologie des flux domicile travail d'au moins 50 personnes dans le Nouveau pays de Lorient (en nombre de flux)

Source : Insee - AudéLor



Environ la moitié des flux (103 soit 44 %) s'inscrivent dans une logique "périphérie vers centre".

- ▶ 79 flux de communes périphériques vers l'unité urbaine de Lorient (y compris Caudan) ;
- ▶ 24 flux vers Quimperlé.

Ces 103 flux représentent 44 % du nombre de navetteurs (part équivalente à celle dans les flux).

On compte 28 flux de plus de 50 personnes **entre les communes de l'unité urbaine de Lorient** (Lorient, Lanester, Plœmeur, Larmor-Plage, Quéven + Caudan). Ils ne représentent que 12 % du nombre de flux mais 33 % du nombre total de navetteurs.

En effet, les flux intra unité urbaine figurent parmi les principaux flux (*voir ci-après*). Les 2 premiers flux sur le territoire sont Lanester-Lorient et Plœmeur-Lorient avec plus de 2 000 personnes concernées chaque jour.

Enfin, la 3^{ème} catégorie est constituée de flux **du centre vers la “périphérie” ou vers d’autres polarités**. Ces flux représentent 44 % des flux étudiés mais seulement 23 % des volumes de navetteurs. Il s’agit de flux nombreux mais plutôt avec des volumes faibles.

Exemples de destinations vers d’autres polarités (secondaires ou “extérieures”)

Polarités secondaires au sein du nouveau pays de Lorient	Destinations en dehors du pays de Lorient
Hennebont	Vannes
Guidel	Quimper
Kervignac	Concarneau
Moëlan sur Mer	Rosporden
Mellac	Guiscriff
Languidic	
Riec sur Belon	



Des flux croisés nombreux

Plus de la moitié des principaux flux sont des flux croisés

Parmi les 55 premiers flux (200 personnes et plus), on note au total 28 flux croisés soit 51 %.

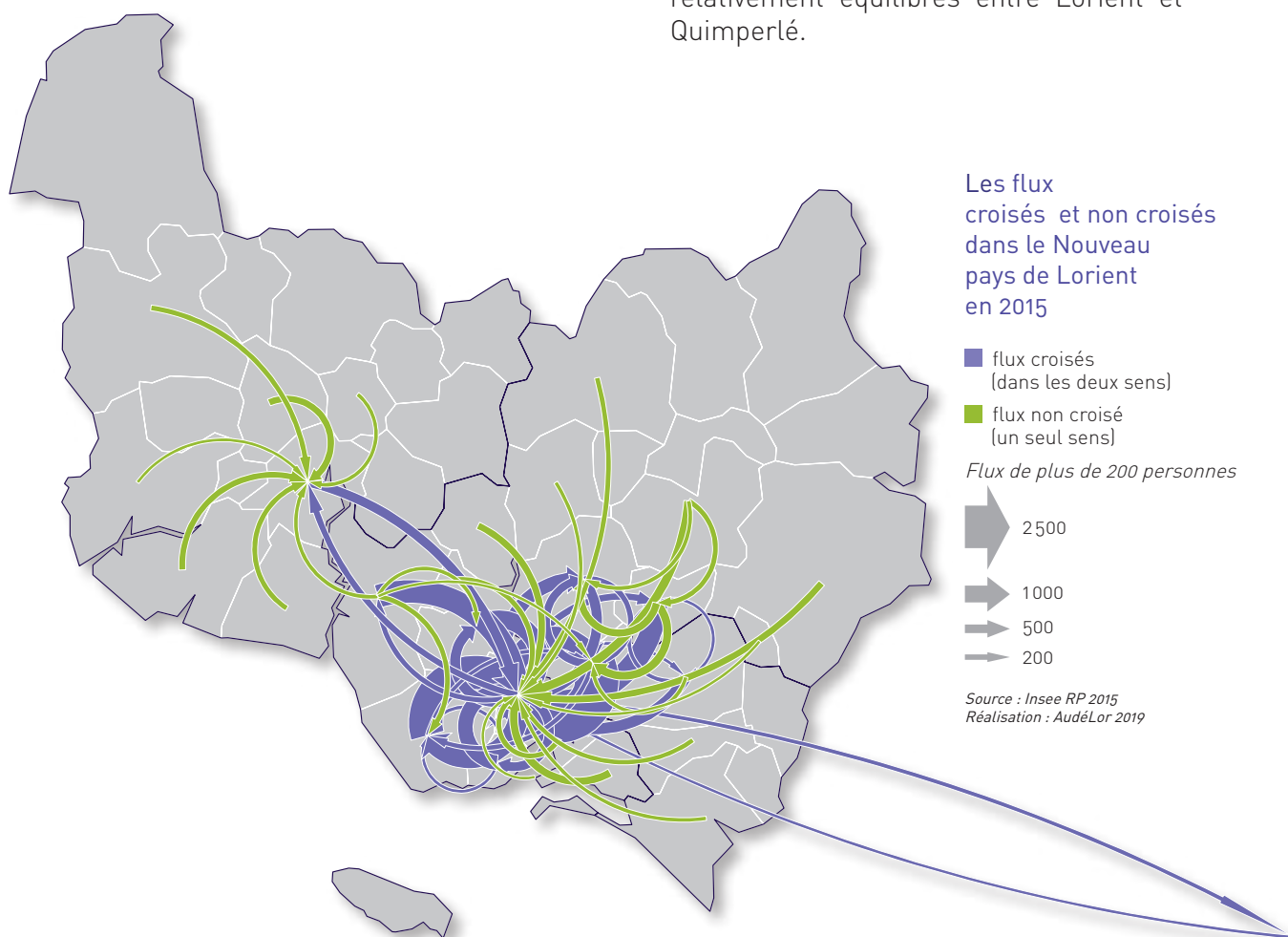
10 flux croisés (5x2) parmi les 17 premiers flux (500 et plus):

- ▶ Lanester-Lorient (2 626) et Lorient-Lanester (1 289)
- ▶ Plœmeur-Lorient (2 022) et Lorient-Plœmeur (1 205)
- ▶ Quéven-Lorient (1 115) et Lorient-Quéven (637)
- ▶ Larmor-Plage- Lorient (912) et Lorient-Larmor-Plage (580)
- ▶ Lorient-Caudan (835) et Caudan-Lorient (643)

Il s'agit de flux intra unité urbaine entre Lorient et les 5 autres communes de l'unité urbaine. Les flux vers Lorient sont de 1,7 à 2 fois supérieurs à ceux au départ de Lorient sauf avec Caudan (du fait de la

forte concentration d'emplois dans cette commune par rapport aux actifs).

Les flux croisés sont très déséquilibrés en faveur de Lorient pour les flux de Lorient avec Guidel, Hennebont et Kervignac et relativement équilibrés entre Lorient et Quimperlé.



18 flux croisés (9x2) parmi les 38 flux de 200 à 500 :

- ▶ Guidel-Lorient (1 386)
et Lorient-Guidel (344)
- ▶ Hennebont-Lorient (1307)
et Lorient-Hennebont (438)
- ▶ Kervignac-Lorient (701)
et Lorient-Kervignac (224)
- ▶ Quimperlé-Lorient (591)
et Lorient-Quimperlé (406)
- ▶ Lanester-Caudan (514)
et Caudan-Lanester (363)
- ▶ Lanester-Plœmeur (306)
et Plœmeur-Lanester (259)
- ▶ Kervignac-Hennebont (274)
et Hennebont-Kervignac (218)
- ▶ Plœmeur-Larmor-Plage (240)
et Larmor-Plage-Plœmeur (217)
- ▶ Lorient-Vannes (273)
et Vannes-Lorient (205)

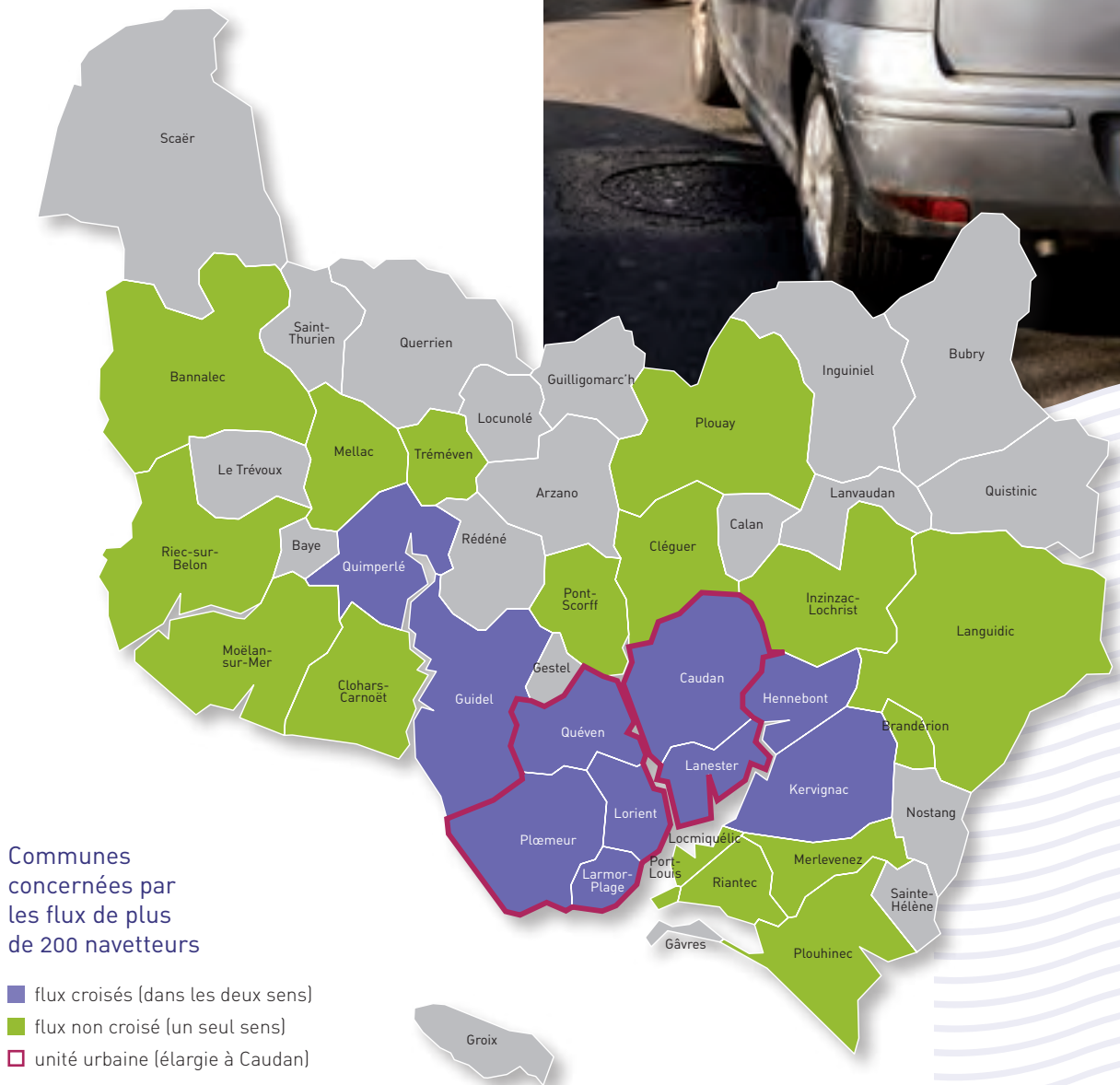
Parmi les 28 flux croisés, 11 communes sont concernées : les 6 de l'unité urbaine ainsi que Hennebont, Quimperlé, Guidel, Kervignac et Vannes (seule commune située hors Nouveau pays de Lorient).

Lorient, la ville-centre joue un rôle structurant très particulier. Elle est concernée par 20 flux sur 28 (flux croisés avec les 10 autres communes). Les 8 autres flux croisés concernent 5 communes : Lanester et Plœmeur (flux croisés avec 2 communes), Kervignac, Larmor-Plage et Hennebont (avec 1 commune). Ils sont relativement équilibrés

Dans les 27 flux non croisés de 200 personnes et plus, apparaissent :

- ▶ 12 vers Lorient ;
- ▶ 7 vers Quimperlé ;
- ▶ 3 vers Lanester ;
- ▶ 2 vers Caudan ;
- ▶ 1 vers Hennebont, Quéven et Plœmeur.





Source : Insee RP 2015
 Réalisation : AudéLor 2019

DES NAVETTES QUI DÉPENDENT DE LA GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI ET DES ACTIFS

Des emplois fortement concentrés dans 13 communes

A l'échelle du Nouveau pays de Lorient, l'emploi est fortement concentré dans un nombre limité de communes. Tout d'abord, **Lorient**, la ville-centre est de très loin le 1^{er} pôle d'emploi avec 33 800 emplois en 2015 soit 33,4 % des emplois du territoire (et seulement 21,6 % des actifs).

Viennent ensuite 5 communes dont le nombre d'emplois se situe entre 5 000 et 8 500. Il s'agit dans l'ordre décroissant de **Lanester, Quimperlé, Plœmeur, Caudan** et **Hennebont**. Cumulées, elles représentent un nombre d'emplois proche de celui de Lorient. Au total, ces 6 communes regroupent **66,4 % des emplois du Nouveau pays de Lorient**.

7 autres communes comptent entre 1 500 et 4 000 emplois. Il s'agit de Quéven, Guidel, Kervignac, Languidic, Larmor-Plage, Plouay et Bannalec. Cumulées, elles représentent 16,8 % du total des emplois. **Au final, les 13 premiers pôles d'emplois (au moins 1 500 emplois) représente 83,2 % des emplois. Ils ne pèsent que 67,8 % des actifs**, soit un écart de 15,4 points.

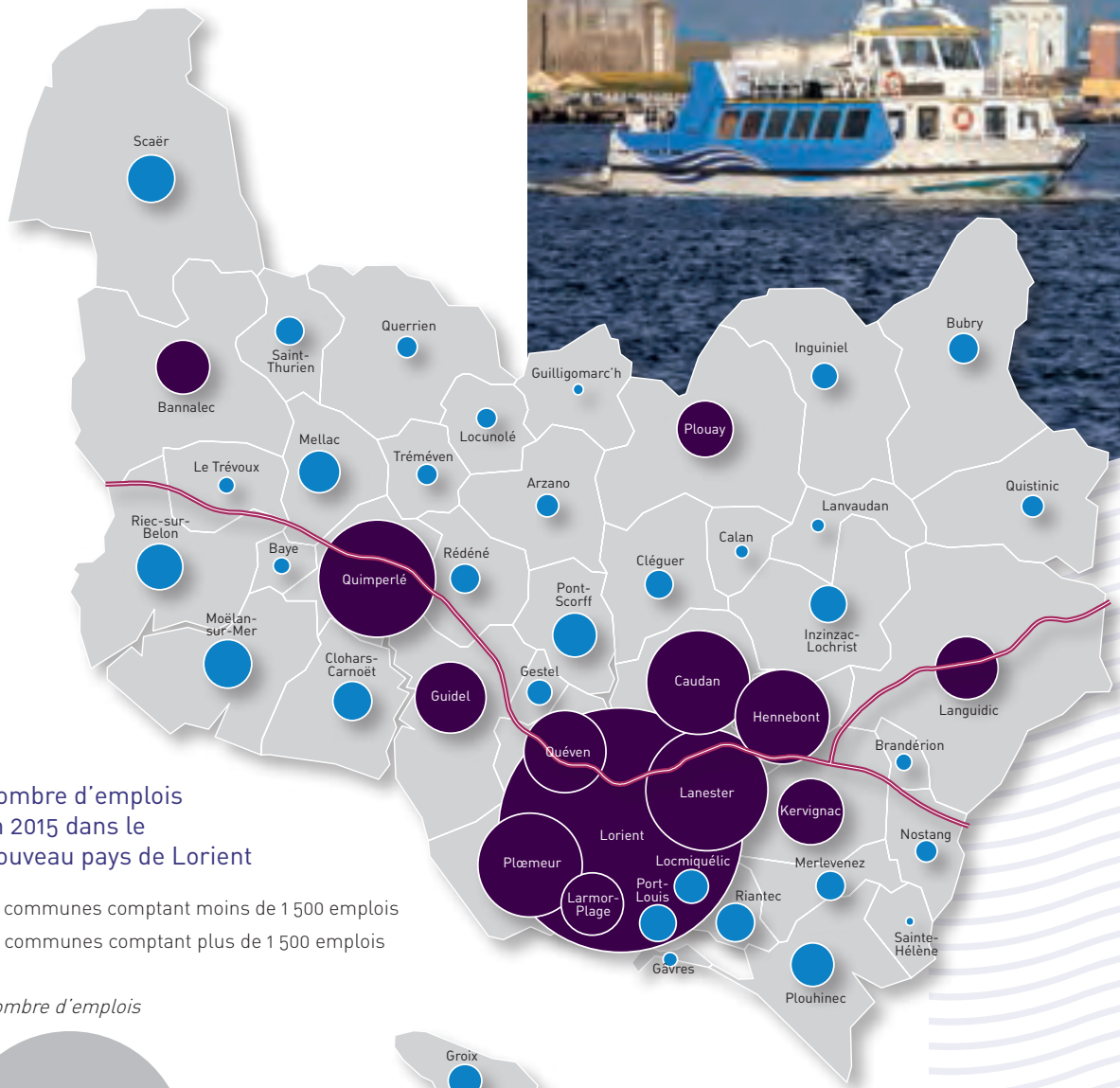
L'unité urbaine de Lorient et 7 pôles "péricentraux" ou "périphériques"

Parmi ces 13 pôles, figurent les 6 communes de l'unité urbaine élargie (soit Lorient, Lanester, Plœmeur, Larmor-Plage, Quéven ainsi que Caudan) qui rassemble 59,6 % du total des emplois.

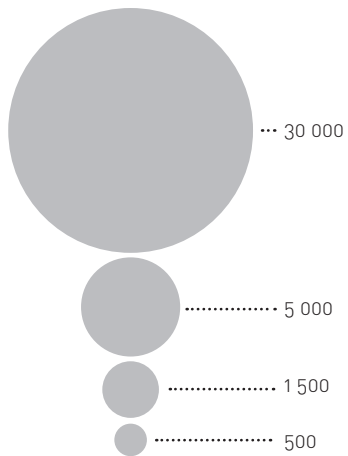
Les 7 autres communes sont situées :

- ▶ en première couronne de Lorient (Hennebont, Guidel et Kervignac - à 12/15 km de Lorient)
- ▶ ou plus éloignées (Languidic, Plouay et Quimperlé - autour de 20/23 km de Lorient)
- ▶ voire nettement plus excentrées (Bannalec - à 36 km de Lorient et à 15 km de Quimperlé).

Cette forte polarisation de l'emploi au sein de 13 communes (83,2 % du total) est bien sûr un des facteurs explicatifs des navettes domicile-travail. En effet, les actifs sont beaucoup moins concentrés géographiquement que les emplois. Ces 13 communes ne représentent que 67,8 % des actifs ayant un emploi qui résident dans le pays de Lorient (écart de 15,4 points).



Nombre d'emplois



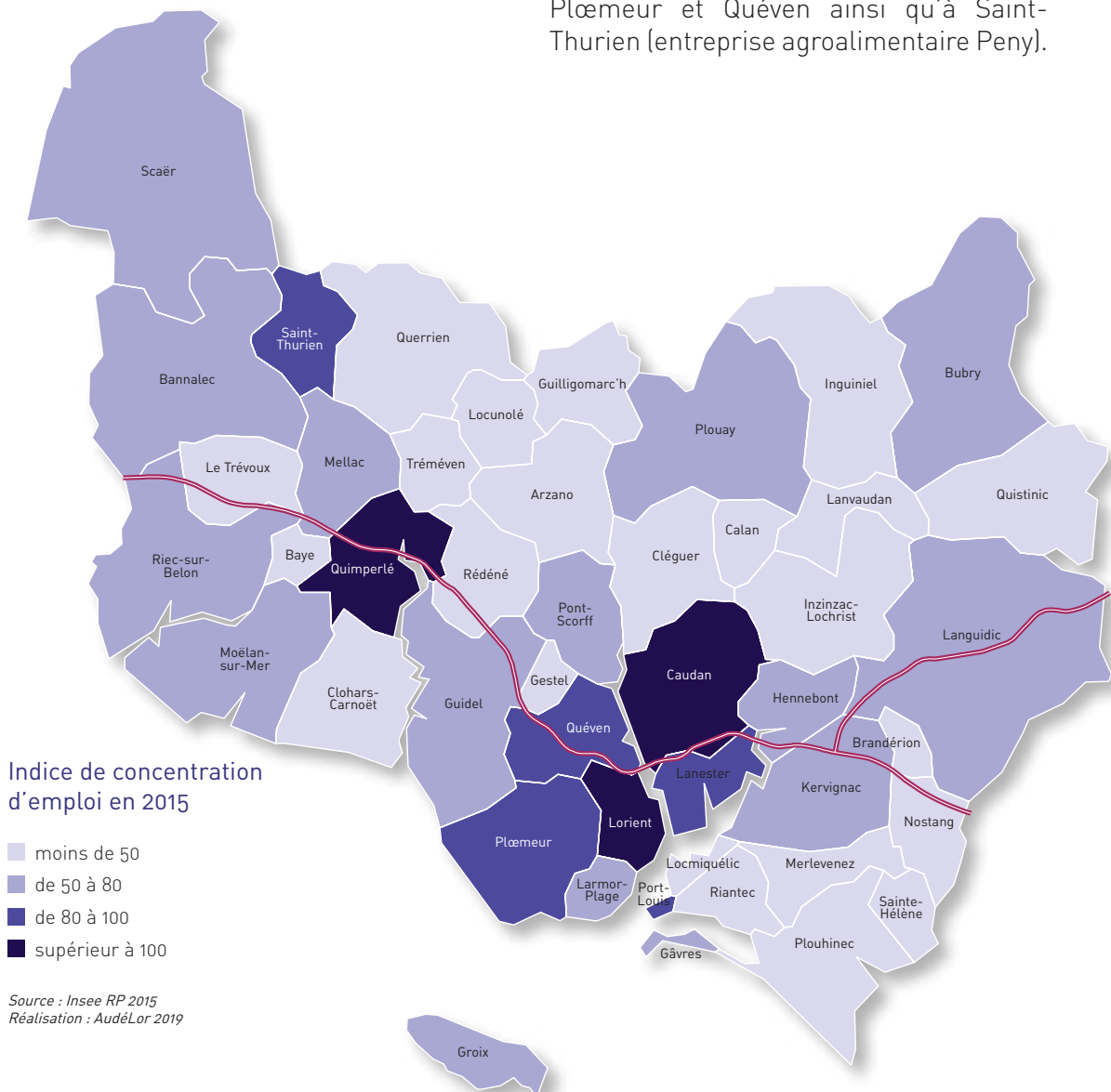
Source : Insee RP 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019

Un lien entre part des navetteurs et concentration de l'emploi

Rappel : l'indicateur de concentration d'emploi, appelé aussi taux de couverture des emplois, est égal au rapport entre le nombre d'emplois dans une commune et le nombre d'actifs occupés résidant dans la commune.

Dans le Nouveau pays de Lorient, l'indice de concentration d'emplois est supérieur à 100 dans trois communes : Lorient, Quimperlé et Caudan (zone de Kerpont) qui comptent plus d'emplois que d'actifs résidant sur la commune.

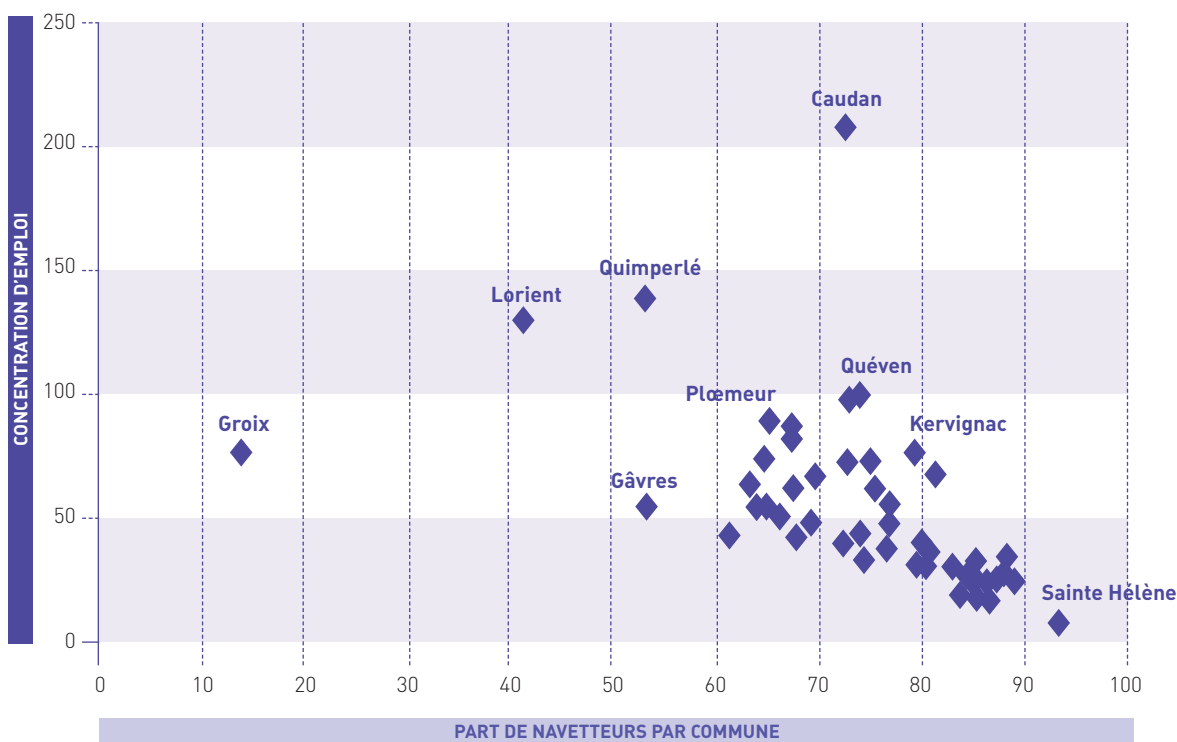
Il est supérieur à 80 dans 3 communes de l'unité urbaine de Lorient - Lanester, Plœmeur et Quéven ainsi qu'à Saint-Thurien (entreprise agroalimentaire Peny).



Dans la très grande majorité des communes, il y a moins d'emplois que d'actifs résidents. Dans la moitié des communes, les emplois locaux sont même deux fois moins nombreux que les actifs (périurbanisation).

Nouveau pays de Lorient : Croisement entre concentration d'emplois (axe vertical) et pourcentage de navetteurs par commune (axe horizontal)

Source : Insee
Réalisation : AudéLor



Logiquement pour la plupart des communes, plus la concentration d'emploi est faible plus la part de navetteurs est forte.

Lorient et Quimperlé villes centres se distinguent par une faible part de navetteurs (respectivement 41,3 % et 53,1 %) et une concentration d'emploi élevée. Sainte-Hélène est la commune avec la plus forte part de navetteurs et la plus faible concentration d'emploi.

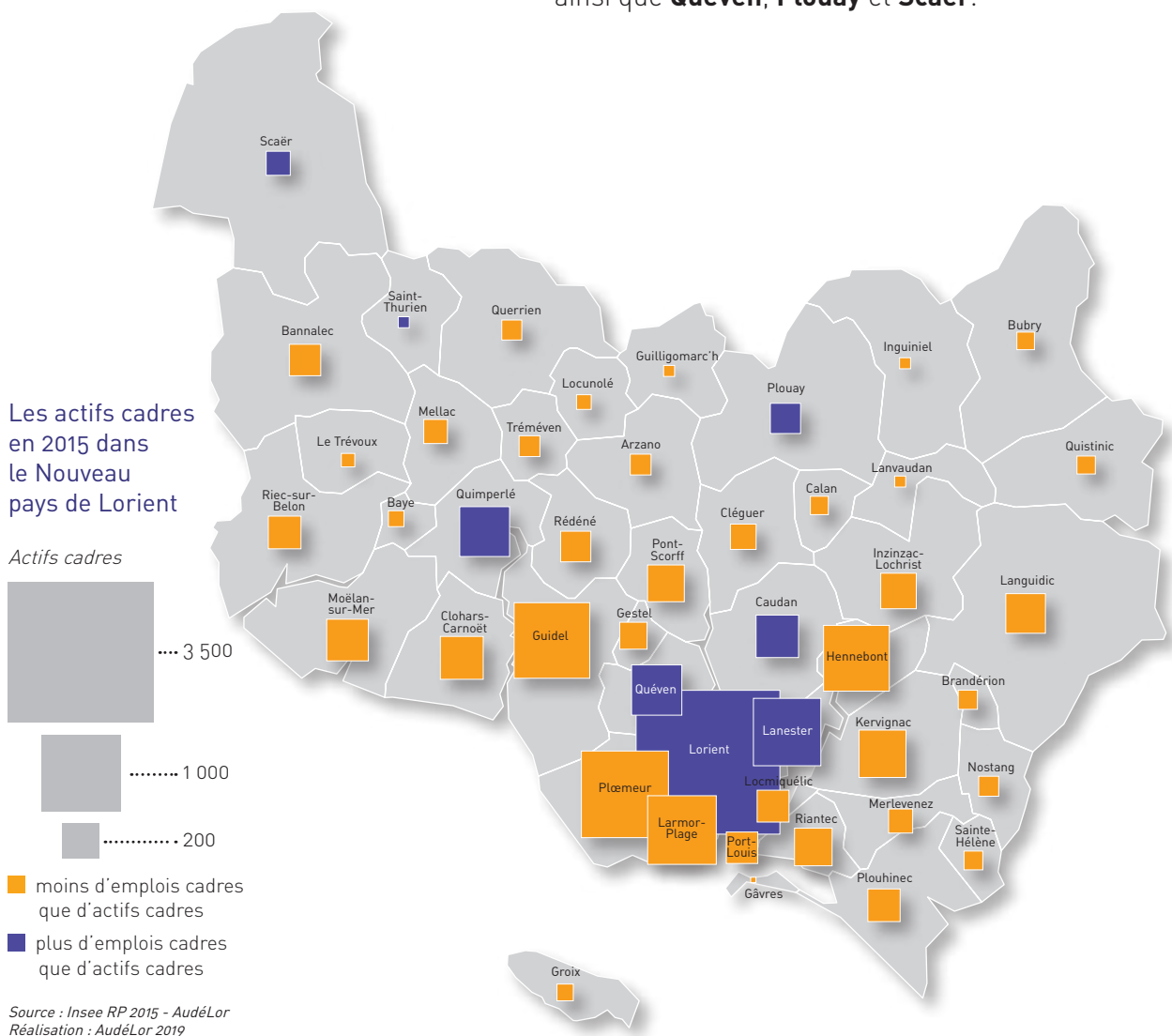
3 communes connaissent des situations particulières :

- ▶ Caudan : très forte concentration d'emplois mais fort pourcentage de navetteurs.
- ▶ Groix et Gâvres dans une moindre mesure : part de navetteurs très faible du fait de l'insularité (ou de la presque-insularité).

Des répartitions différentes selon les niveaux de CSP

Les navettes domicile travail vont également être influencées par la répartition emploi/actifs suivant les niveaux de CSP (Catégories Socio-Professionnelles).

Ainsi, pour les cadres, on compte seulement 7 communes qui ont davantage d'emplois cadres que d'actifs cadres : **Lorient, Quimperlé, Caudan et Lanester** ainsi que **Quéven, Plouay et Scaër**.

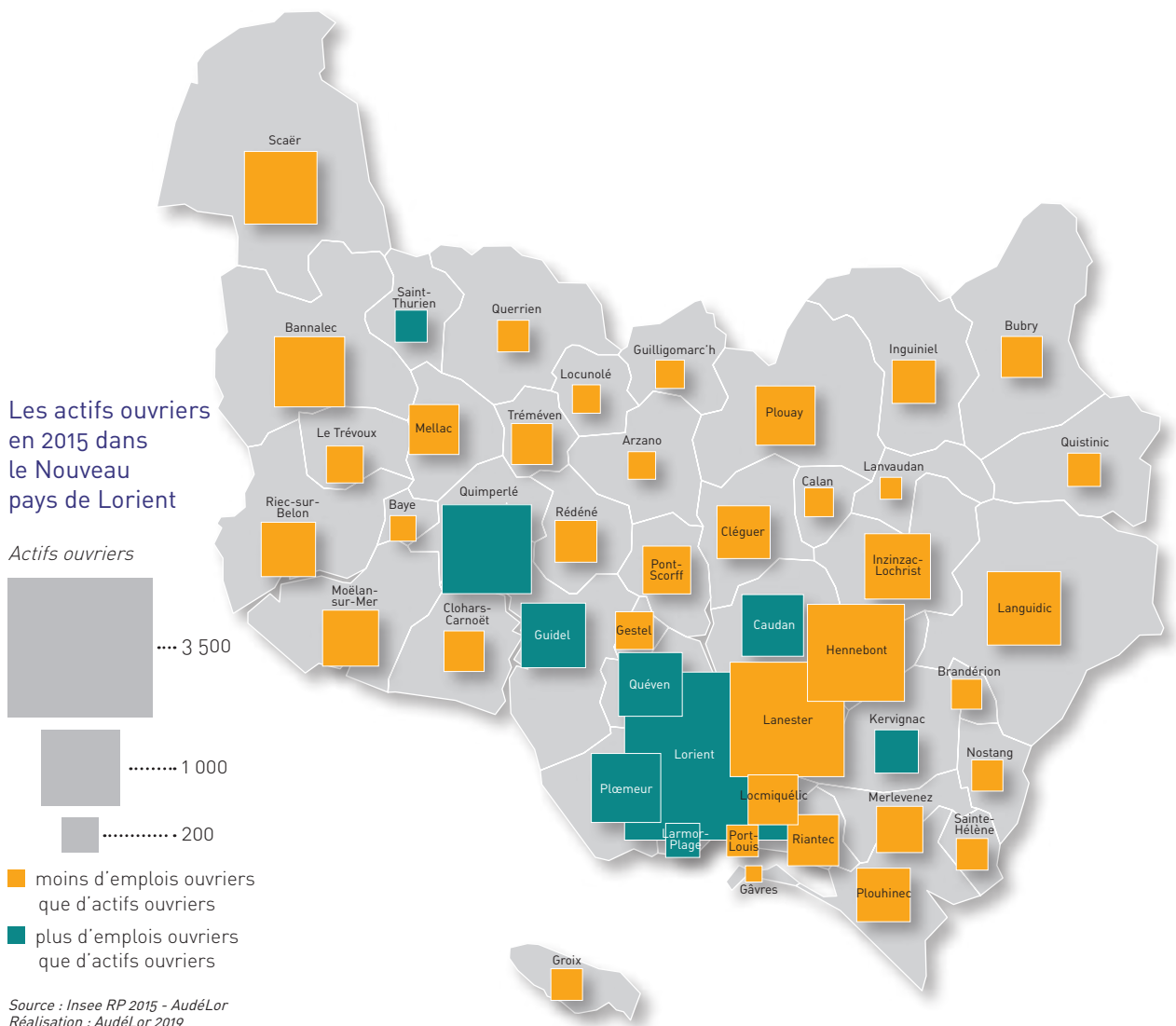


Les actifs cadres sont concentrés à 59 % dans 5 communes : Lorient (25,6 %) puis Plœmeur (9,4 %) Guidel (7 %) Larmor-Plage, Lanester et Hennebont (entre 5 et 6 %).

Les emplois cadres sont fortement concentrés sur Lorient (44,8 %) puis sur 3 communes : Quimperlé, Lanester et Plœmeur (entre 6 et 7 %). Au total, ces 4 communes regroupent 65 % des emplois cadres.

En ce qui concerne les ouvriers, 9 communes ont davantage d'emplois ouvriers que d'actifs ouvriers : **Lorient, Quimperlé**

mais aussi **Saint-Thurien, Quéven, Plœmeur** et **Kervignac**.

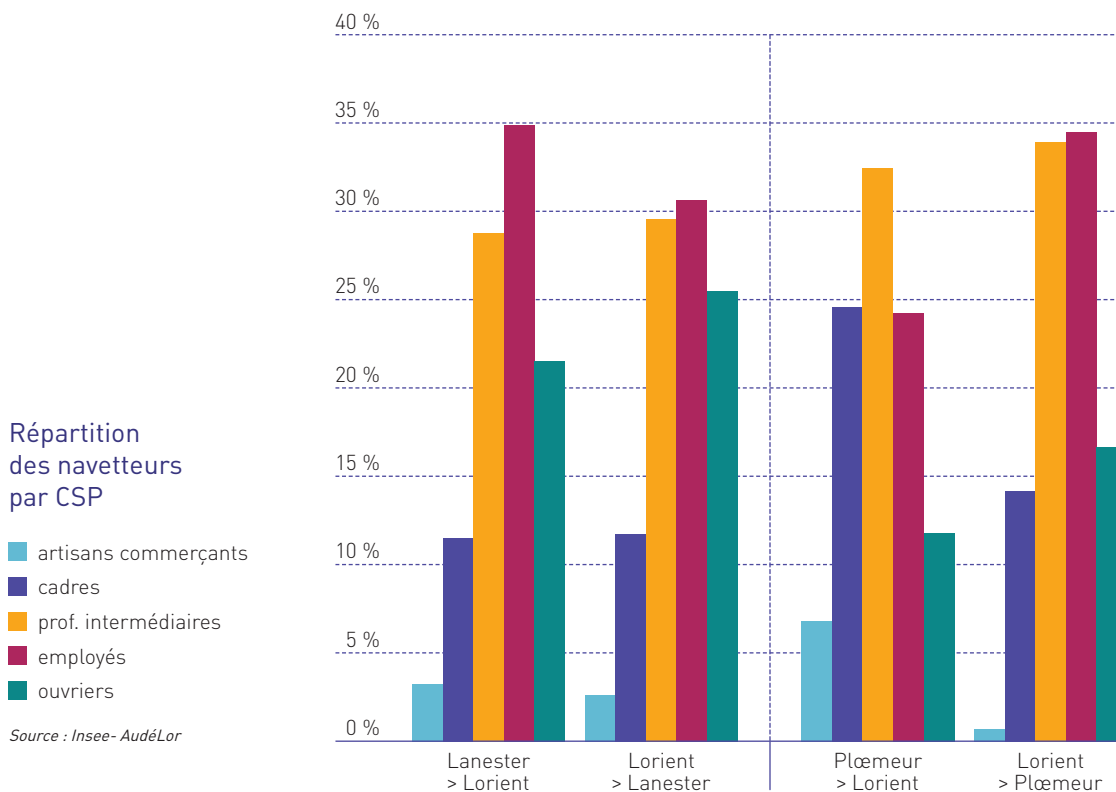


Les actifs ouvriers sont moins concentrés que les cadres. La part de Lorient (18,7 %) est plus faible que pour les actifs cadres (25,6 %). 9 autres communes sont nécessaires pour atteindre une part de 59 % des actifs ouvriers : Lanester, Hennebont, Quimperlé, Languidic, Scaër, Bannalec, Plœmeur, Inzinzac-Lochrist et Guidel.

Pour les emplois ouvriers, la concentration est également moindre que celles des emplois cadres. Lorient ne pèse que 26 % du total des emplois (45 % pour les emplois cadres). Pour atteindre une part de 65 %, 6 autres communes sont nécessaires: Quimperlé, Caudan, Lanester, Hennebont, Kervignac et Plœmeur.

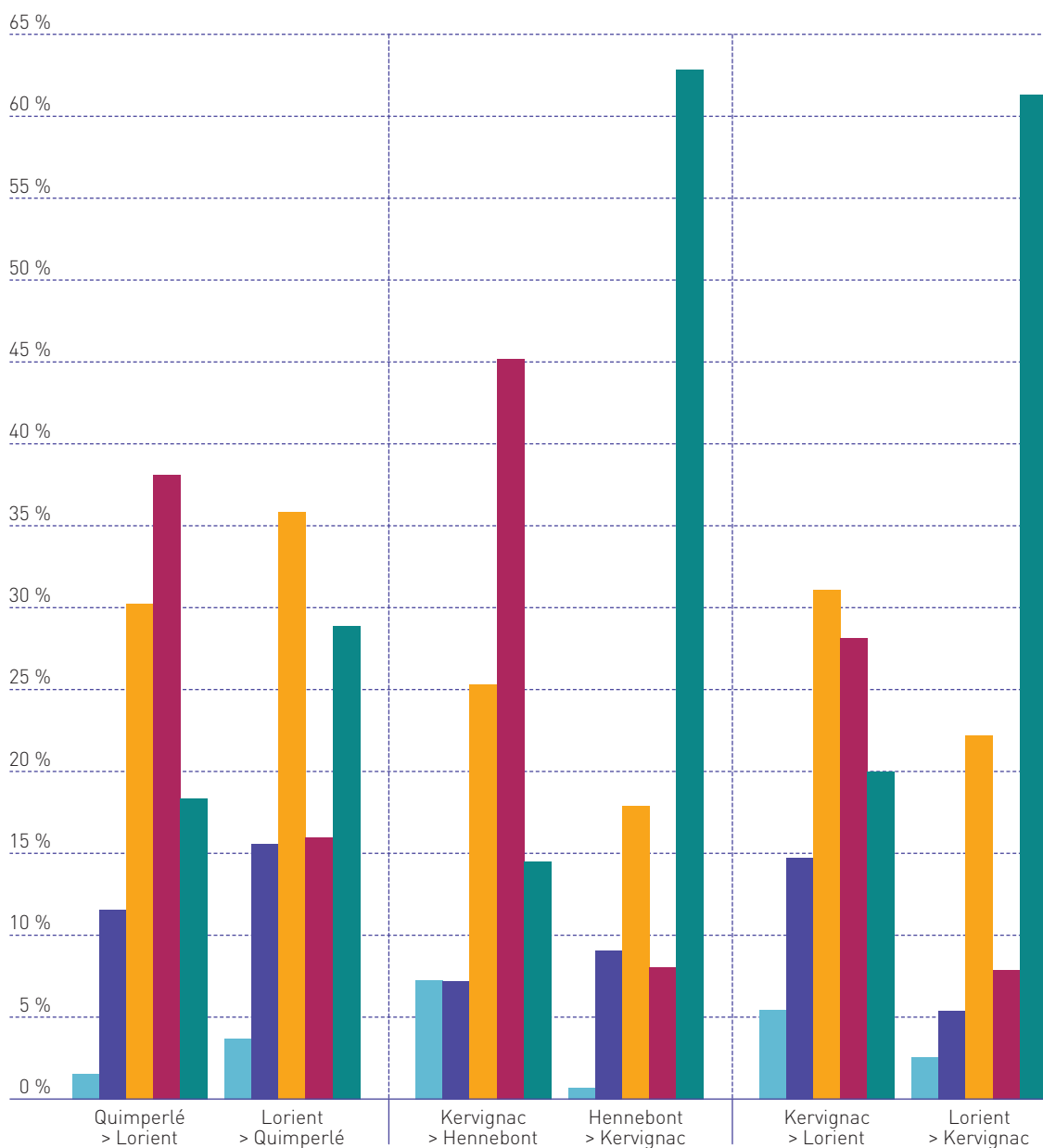
Des flux croisés alimentés par les décalages entre emplois et actifs

Les navettes entre communes sont alimentées par les écarts entre la structure de qualification des actifs et celle des emplois localisés dans chaque commune. Une commune qui accueille beaucoup d'actifs cadres mais peu d'emplois cadres enregistrera ainsi des flux sortants d'actifs cadres vers d'autres communes.



La part des employés parmi les navetteurs Lanester – Lorient est plus forte que dans l'autre sens (Lorient – Lanester). Dans le sens Lorient – Lanester, ce sont les ouvriers qui sont surreprésentés.

Dans le sens Plœmeur-Lorient, il y a, en pourcentage, davantage de cadres parmi les navetteurs que dans le sens inverse (population cadre importante sur Plœmeur et emplois cadres nombreux à Lorient). Dans le sens Lorient-Plœmeur, ce sont les employés qui sont surreprésentés.



Dans la même logique, les employés sont surreprésentés parmi les navetteurs de Caudan vers Lorient et les ouvriers surreprésentés dans le sens inverse. Il en va de même pour les flux croisés entre Lorient et Quimperlé ou ceux entre Hennebont et Kervignac.

Les flux croisés entre Lorient et Kervignac sont également très distincts dans la répartition des catégories socioprofessionnelles. À destination de Kervignac, les ouvriers sont très majoritaires. Vers Lorient, ce sont les professions intermédiaires et les employés qui constituent la majorité du flux.



ÉVOLUTIONS 1999-2015

UNE HAUSSE DES NAVETTEURS

Une hausse deux fois plus rapide que celle des actifs

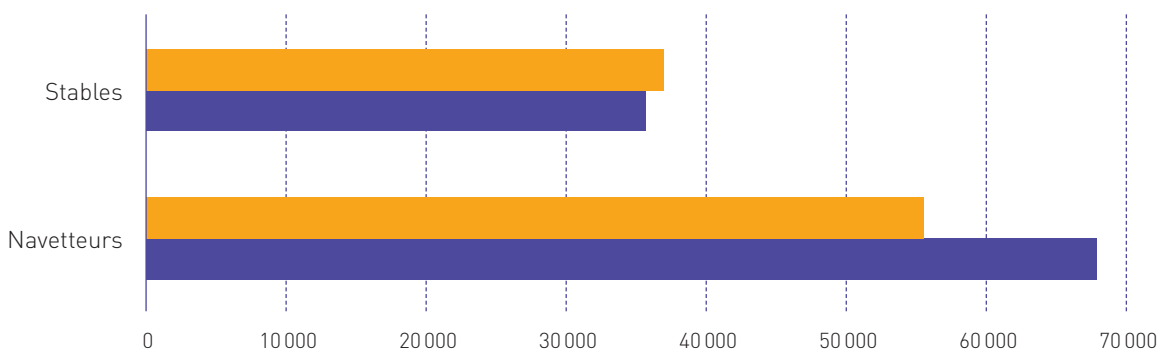
Aujourd'hui, 2 actifs sur 3 sont des navetteurs (65,4 %). Depuis 1999, le nombre de navetteurs a progressé de 22,2 % dans le Nouveau pays de Lorient. Il est passé de **55 723 en 1999** à **68 071 en 2015**. Par rapport à 1999, on compte ainsi **12 348 nouveaux mouvements domicile travail intercommunaux**.

Cette hausse de 22,2 % est deux fois plus rapide que la hausse des actifs. Leur part a progressé de 5,5 points en 16 ans. Sur la période, le nombre d'actifs "stables" a légèrement diminué.

Nombre de navetteurs et d'actifs "stables" dans le Nouveau pays de Lorient



Source : Insee - AudéLor
Rappel : Les actifs stables sont ceux qui travaillent dans leur commune de résidence.
Ne sont considérés comme navetteurs que ceux qui travaillent hors de leur commune de résidence



La progression locale du taux de navetteurs (+5 points de 1999 à 2015) est bien inférieure à celle enregistrée en Bretagne (+10 points). Dans 6 zones d'emploi (Pontivy, Vannes, Vitré, Loudéac, Saint-Malo et Fougères), la hausse dépasse même 11 points.

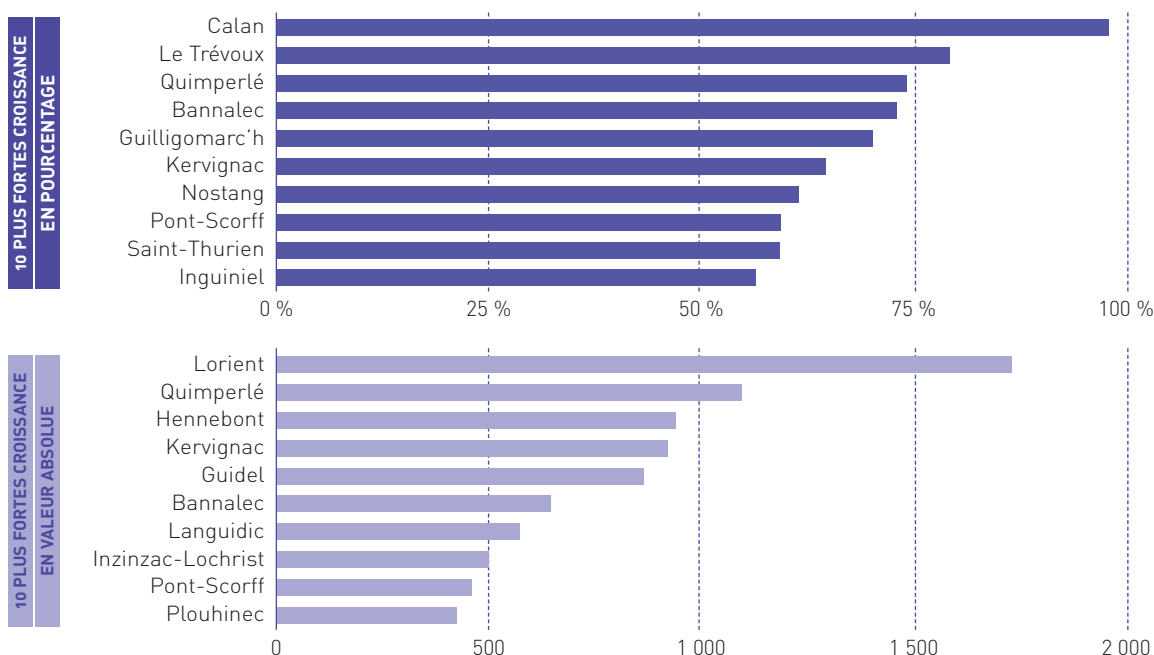
Une hausse dans quasiment toutes les communes

Cette hausse des navetteurs se vérifie dans la quasi-totalité (41/46) des communes du Nouveau pays de Lorient. Seules 5 communes ont moins de navetteurs en 2015 qu'en 1999 : Plœmeur, Larmor-Plage, Quéven, Gâvres et Groix.

Il s'agit de communes littorales et/ou isolées. A l'exception de Quéven, ces communes connaissent une diminution du nombre d'actifs résidents (en raison d'un vieillissement de la population et d'une hausse du nombre de retraités).

1999-2015 : évolution du nombre de navetteurs

Source : Insee - AudéLor



Calan et le Trévoux sont les communes où le nombre de navetteurs a le plus augmenté (forte croissance des actifs et peu d'emploi dans la commune). On peut noter que, parmi les plus fortes croissances en pourcentage, on retrouve **5 communes de Quimperlé Communauté** dont Quimperlé elle-même.

4 communes (**Quimperlé, Kervignac, Bannalec** et **Pont-Scorff**) figurent parmi les 10 plus fortes croissances en valeur absolue et en pourcentage.

Parmi les plus fortes croissances du nombre de navetteurs en valeur absolue figurent des pôles d'emplois majeurs du Nouveau pays de Lorient : Lorient, Hennebont, Guidel, Kervignac ou Quimperlé. Malgré la présence d'emplois dans ces communes, on observe une croissance des navettes vers d'autres communes.

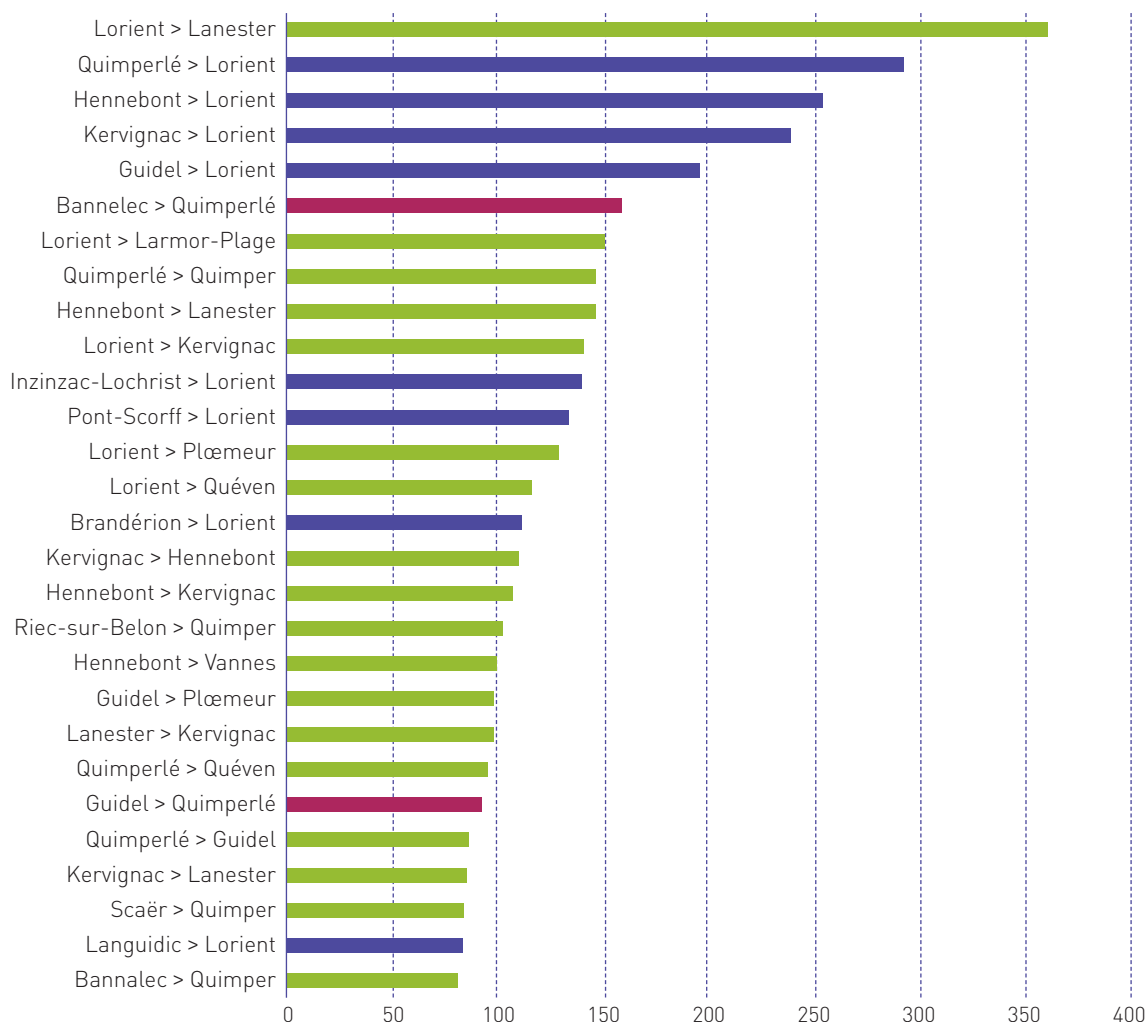
DES NAVETTES DE PLUS EN PLUS LONGUES

De fortes progressions depuis 1999

Les 28 principaux flux en hausse 1999-2015

- flux vers Lorient
- flux vers Quimperlé
- flux vers d'autres destinations

Source : Insee - AudéLor

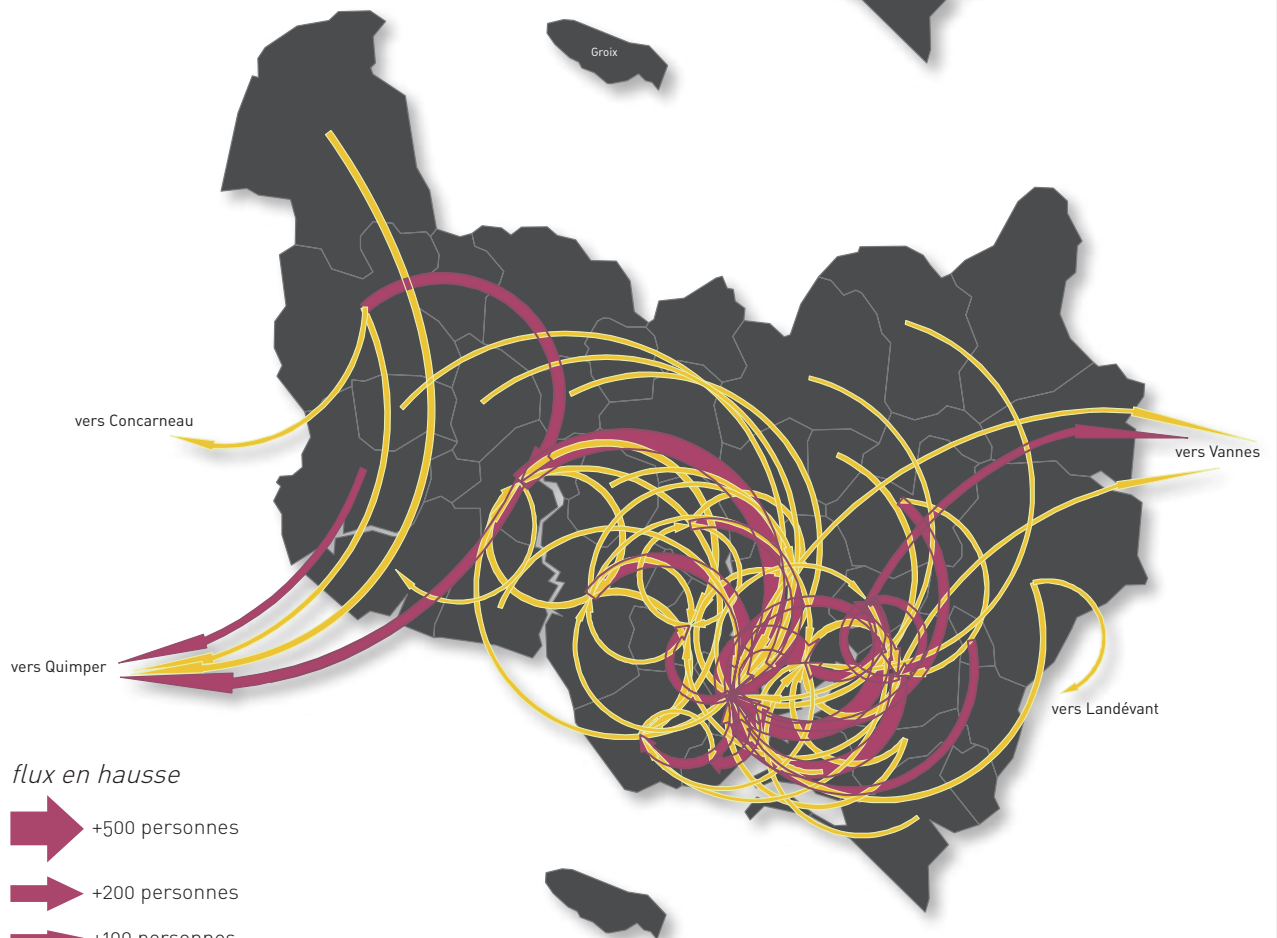
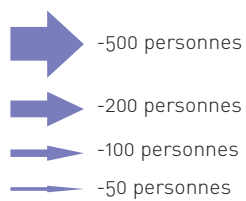


Parmi les flux en hausse, on note :

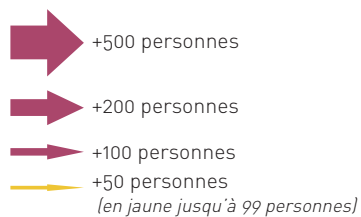
- ▶ une forte présence des flux inter EPCI (voir page 52) : 10/27,
- ▶ une présence significative de flux hors pays de Lorient : 5/27,
- ▶ 4 navettes au départ de Lorient et 4 navettes au départ de Quimperlé,
- ▶ 8 navettes vers Lorient et 2 navettes vers Quimperlé.

Évolution des flux domicile - travail entre 1999 et 2015 dans le nouveau pays de Lorient

flux en baisse



flux en hausse



Source : Insee flux de mobilité 1999-2014
Réalisation : AudéLor 2019

Un temps de navette moyen en augmentation

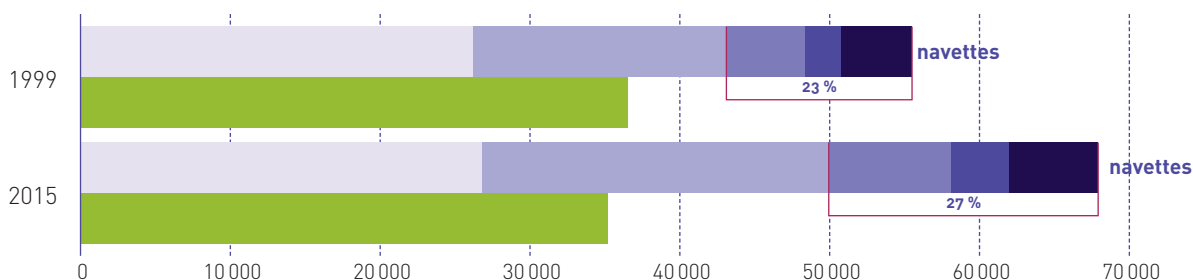
Le temps moyen passé en voiture en 2015 est de 27 minutes en 2015 contre 25 minutes en 1999 (trajet aller). Les navetteurs de plus de 25 minutes représentent 27 % de

l'ensemble des navetteurs en 2015 soit 18 378 actifs. En 1999, ces navetteurs longue distance représentaient 23 % des actifs.

Temps de navettes moyen et part des flux internes dans le pays de Lorient

■ moins de 15 min ■ de 15 à 25 min ■ de 25 à 35 min ■ de 35 à 45 min ■ plus de 45 min
■ flux internes

Source : Insee - AudéLor

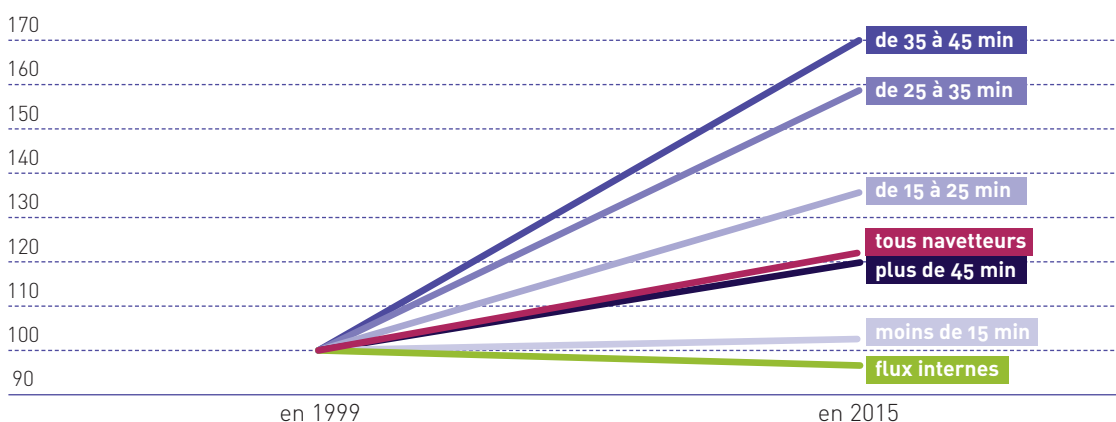


Sur les 12 348 navetteurs supplémentaires depuis 1999, ce sont les navetteurs de 25 à 45 minutes qui ont le plus fortement augmenté.

Ils passent de 23 % à 27 % des navetteurs. Cela concerne près de 4700 actifs habitant le Nouveau pays de Lorient.

Évolution des temps de navettes moyen dans le Nouveau pays de Lorient

Source : Insee - AudéLor



Les deux plus fortes hausses, supérieures à 50 %, sont celles des trajets de 35-45 minutes et de 25 - 35 minutes.

Évolution en volume des principaux flux longue distance 1999-2015

Source : Insee - AudéLor



Les flux longue distance qui augmentent le plus fortement sont ceux sortants du Nouveau pays de Lorient :

- **Vers Vannes** (au départ de Lorient, Hennebont, et Lanester)
- **Vers Quimper** (au départ notamment de Quimperlé, Riec et Bannalec)

On note aussi une croissance des flux vers Lorient en provenance de Rédéné, Clohars ou Trémeven.

À l'inverse, les flux de Riantec, Port-Louis et Plouhinec à destination de Lorient sont en baisse.

Une hausse des navettes longues plus marquée sur Quimperlé Communauté

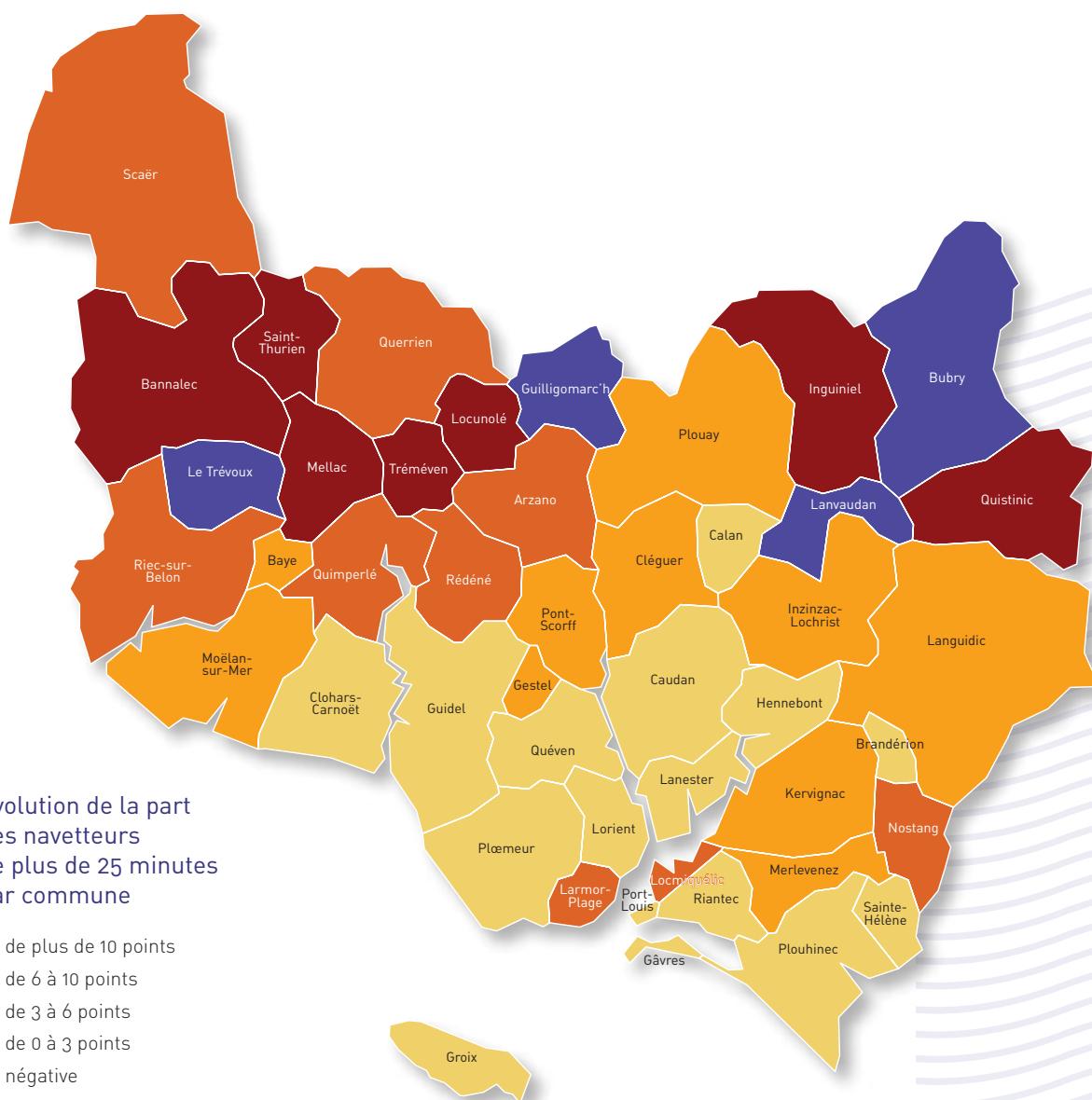
La part des navetteurs longue distance est en hausse dans quasiment toutes les communes (42/46)

Les communes de Quimperlé Communauté sont particulièrement concernées par cette hausse. A Bannalec, sur 608 actifs supplémentaires depuis 1999, 402 travaillent dans une commune située à plus de 25 minutes. Trois communes (Scaër, Moëlan et Tréméven) comptent même davantage de nouveaux navetteurs longue distance que de nouveaux actifs.

À l'inverse, les communes de Bubry, Lanvaudan, Guilligomarc'h et Le Trévoux ont des parts de navetteurs longue distance en baisse. Pour Bubry et Lanvaudan, ces diminutions très faibles (-0,3 point et 0,1 point) peuvent s'expliquer par l'important développement de l'emploi sur la commune de Baud (+950 emplois entre 1999 et 2015) située à moins de 25 minutes.

Les communes du Trévoux et Guilligomarc'h ont, quant à elles, vu leur population active fortement augmenter sur la période. Mais, les emplois occupés sont majoritairement situés à moins de 25 minutes, notamment à Quimperlé.





Source : Insee RP 1999 et 2015 - AudéLor
 Réalisation : AudéLor 2019

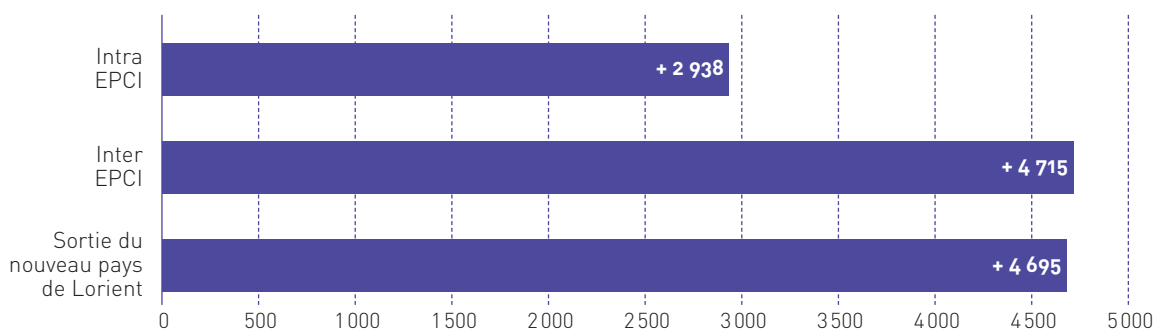
UNE HAUSSE DES NAVETTES HORS EPCI

Sur 12 348 navetteurs supplémentaires résidant sur le Nouveau pays de Lorient depuis 1999, 9 410 sortent de leur EPCI, soit 76 %. 4 715 travaillent dans un des deux autres EPCI du territoire et 4 695 sortent du territoire.

La part des sorties d'EPCI pour les navetteurs du pays de Lorient est ainsi passée de 31,9 % en 1999 à 40,8% en 2015.

Hausse du nombre de navetteurs de 1999 à 2015

Source : Insee - AudéLor



L'aire de recrutement des entreprises de Lorient Agglomération s'est étendue aux EPCI voisins

en se renforçant davantage sur le **secteur ouest**. Les flux partant de Quimperlé Communauté vers Lorient Agglomération ont plus que doublé (+112%) en passant de 1 779 navetteurs en 1999 à 4 194 en 2015. Ils ont ainsi dépassé en volume ceux de Blavet Bellevue Océan vers Lorient Agglomération.

Les flux de Blavet Bellevue Océan à destination de Lorient Agglomération ont augmenté de 43 % sur cette période en passant de 2 702 à 3 870. Aujourd'hui, les emplois de Lorient Agglomération sont occupés à 10,1 % par des actifs des 2 EPCI voisins contre 6,5 % en 1999.

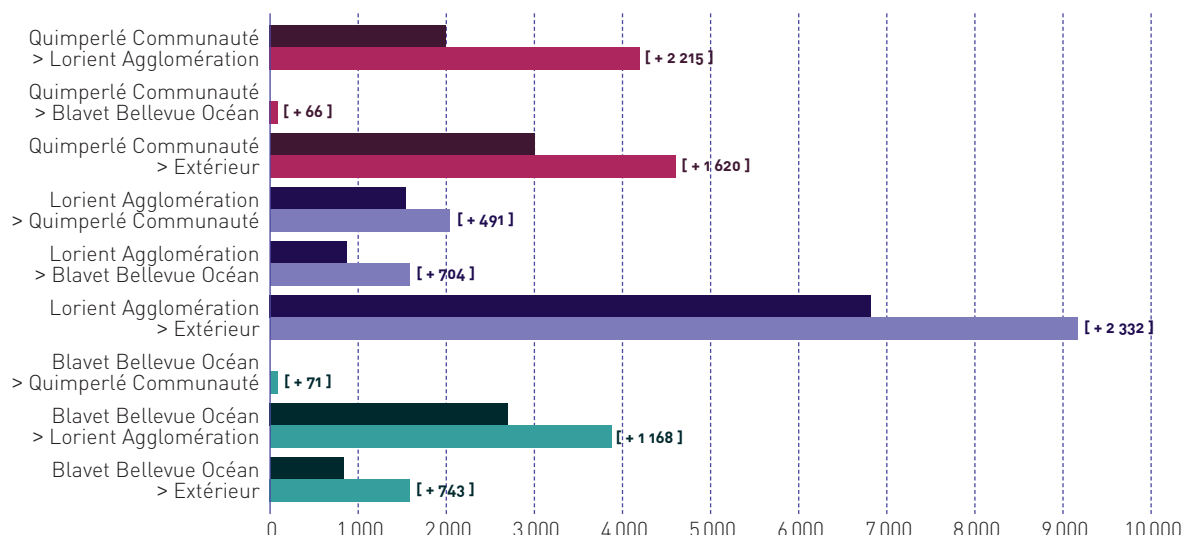
Les navettes depuis Lorient Agglomération restent un peu plus tournées vers Quimperlé Communauté mais l'augmentation depuis 1999 a été plus importante du côté de Blavet Bellevue Océan. La création de nombreux emplois sur Blavet Bellevue Océan et notamment la commune de Kervignac (+1 261 emplois) explique cette tendance.

Les flux entre Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan qui ne concernaient qu'une trentaine de navetteurs en 1999 représentent plus de 160 personnes en 2015. Si ce chiffre reste marginal, l'évolution des flux entre ces deux EPCI témoigne de la tendance à l'allongement des flux domicile – travail.

Évolution des navettes entre EPCI 1999-2015

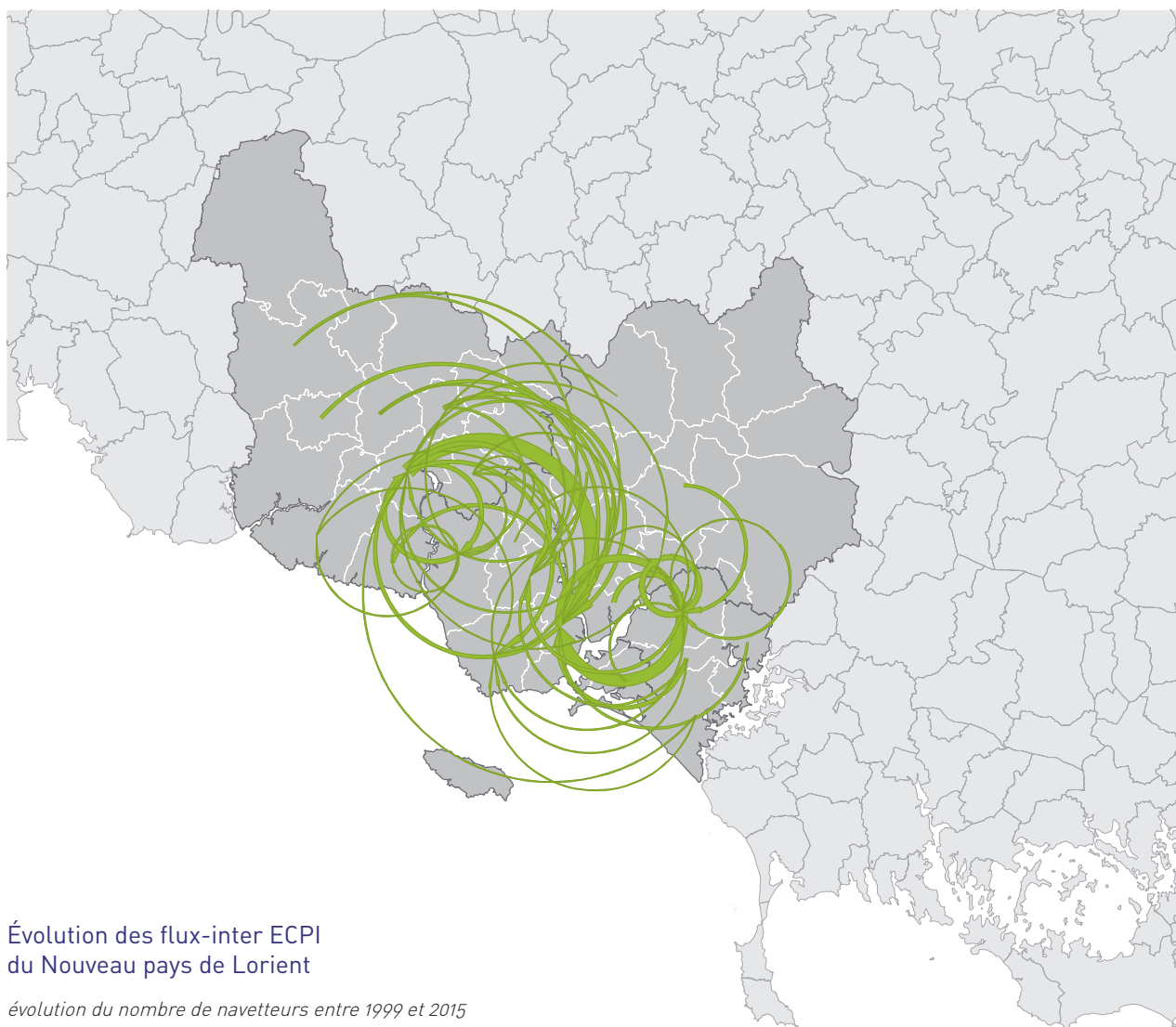
■ 1999 ■ 2015

Source : Insee - AudéLor



Après Kervignac - Lorient, le second flux le plus important entre EPCI du Nouveau pays de Lorient est Quimperlé - Lorient avec 591 navetteurs. Leur nombre a doublé depuis 1999, ils étaient alors 298. Les 3 flux inter EPCI qui ont le plus fortement

augmenté en pourcentage ont tous pour origine la commune de Quimperlé. Ces flux ont pour destination les communes de Quéven (+270%), Plœmeur (+207%) et Guidel (+195%) et représentent à eux trois 274 personnes.



Évolution des flux-inter ECPI du Nouveau pays de Lorient

évolution du nombre de navetteurs entre 1999 et 2015

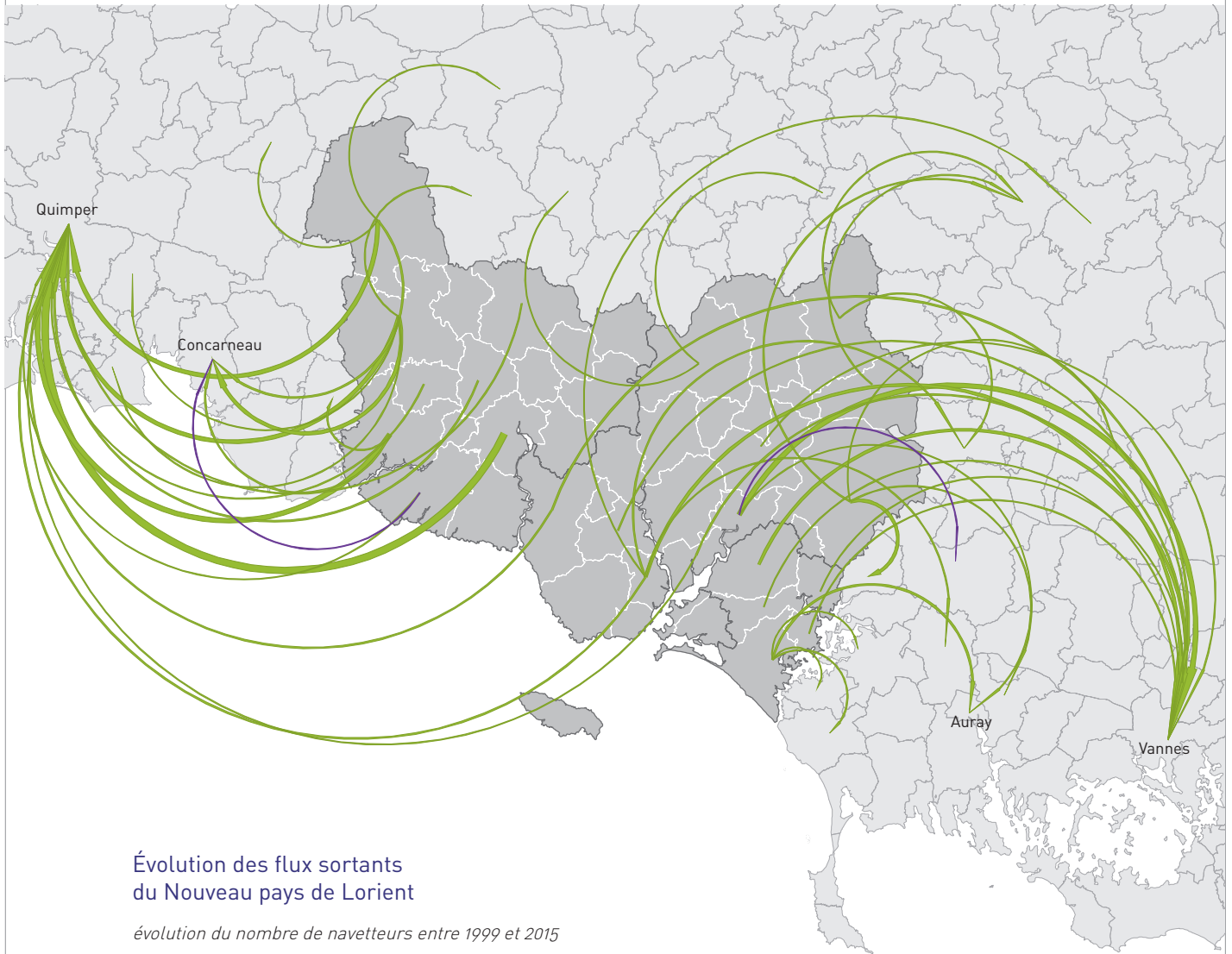
■ positive

➔ 300

➔ 100

➔ 50

Source : Insee RP 1999 et 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019



Évolution des flux sortants du Nouveau pays de Lorient

évolution du nombre de navetteurs entre 1999 et 2015

- positive
- négative

- 300
- 100
- 50

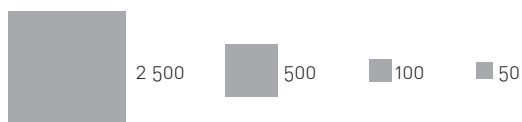
Source : Insee RP 1999 et 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019

LES ÉVOLUTIONS DES PÔLES DE LORIENT, QUIMPERLÉ ET KERVIGNAC

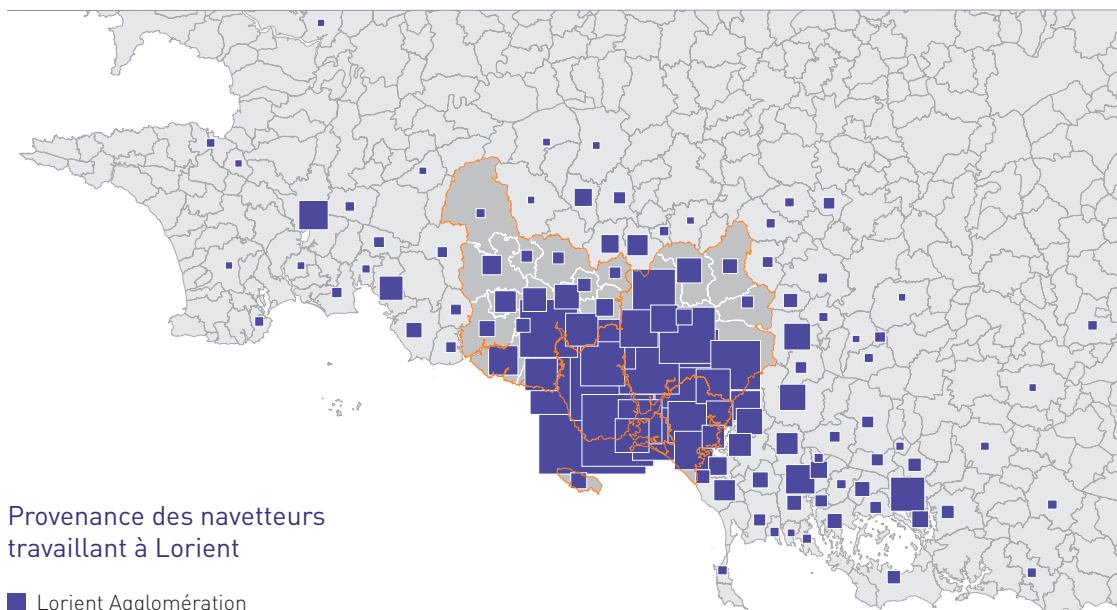
Lorient principal pôle d'emploi d'un bassin de recrutement qui s'étend au-delà de Lorient Agglomération

Nombre de navetteurs à destination de Lorient

(seuil de lisibilité : 10 personnes)



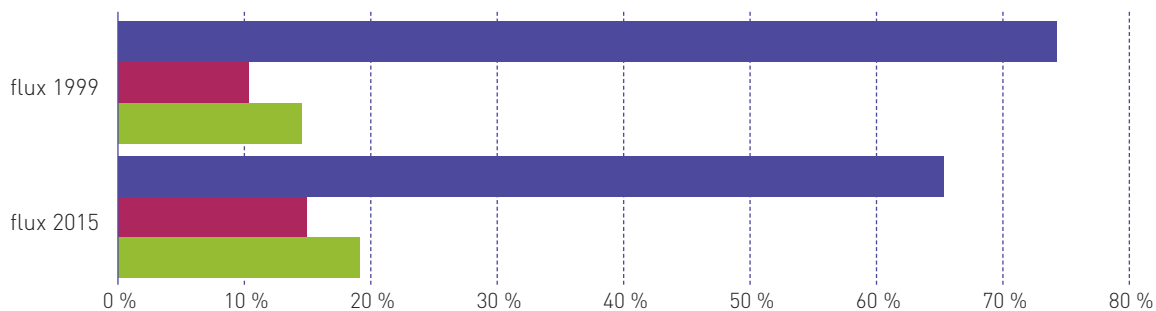
Source : Insee RP 2015 / Réalisation : AudéLor 2019

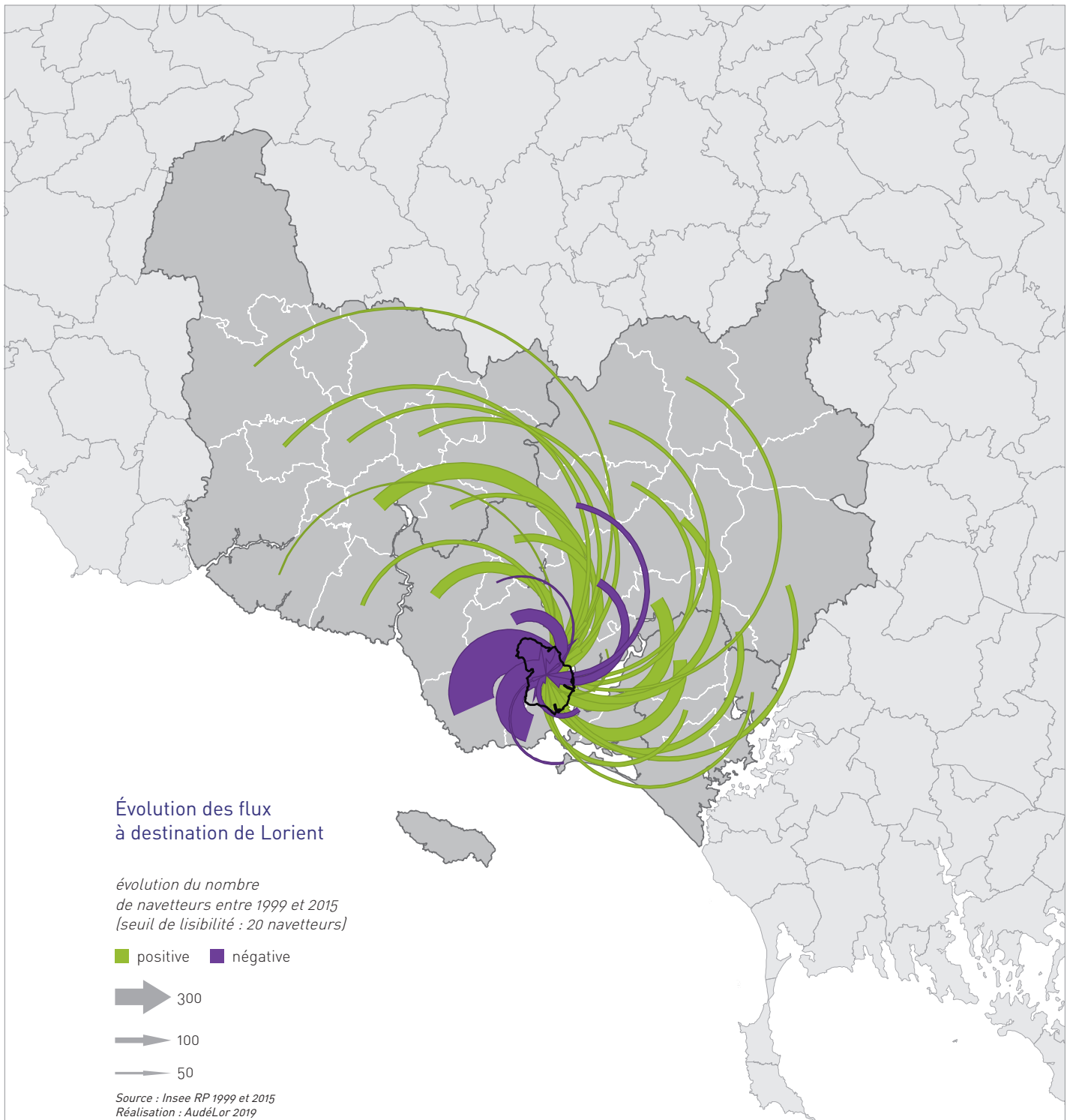


Provenance des navetteurs
travaillant à Lorient

- Lorient Agglomération
- Quimperlé Communauté & Blavet Bellevue Océan
- Hors du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee 1999-2015 - AudéLor



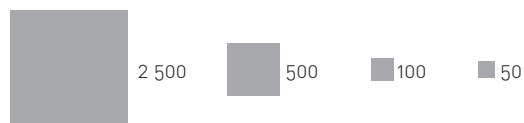


Les flux à destination de Lorient restent majoritairement en provenance de Lorient Agglomération (65,5 %) mais la part de ceux-ci a perdu 9 points en 16 ans au profit des flux en provenance des deux autres EPCI du Nouveau pays de Lorient (+4,5 points) et de l'extérieur du territoire (+4,5 points). En volume, les navettes depuis les communes de Lorient Agglomération vers Lorient (hors flux internes à Lorient) sont également en baisse.

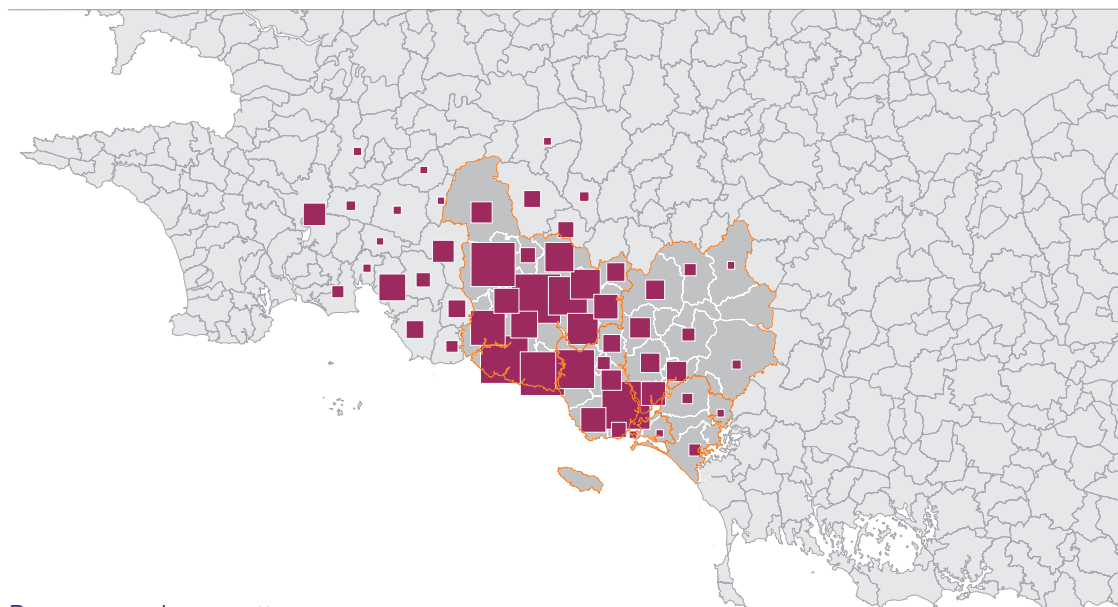
Elles sont passées de 14 825 à 13 982. **L'augmentation générale est due à la forte progression des navettes en provenance des autres EPCI**, 2 238 personnes concernées soit +30 %. 1 075 navetteurs supplémentaires habitent un des deux autres EPCI du Nouveau pays de Lorient Quimperlé. 1163 nouveaux navetteurs proviennent de l'extérieur du territoire.

Vers Quimperlé, des navettes de plus en plus longues

Nombre de navetteurs à destination de Quimperlé
(seuil de lisibilité : 10 personnes)



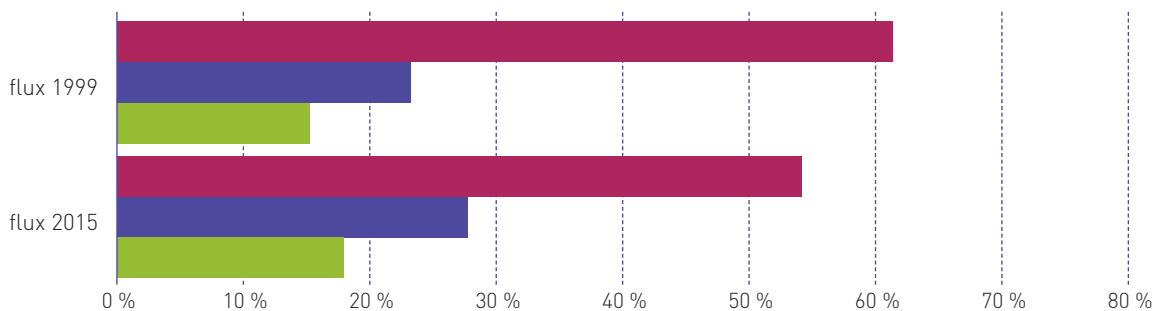
Source : Insee RP
Réalisation : AudéLor 2019

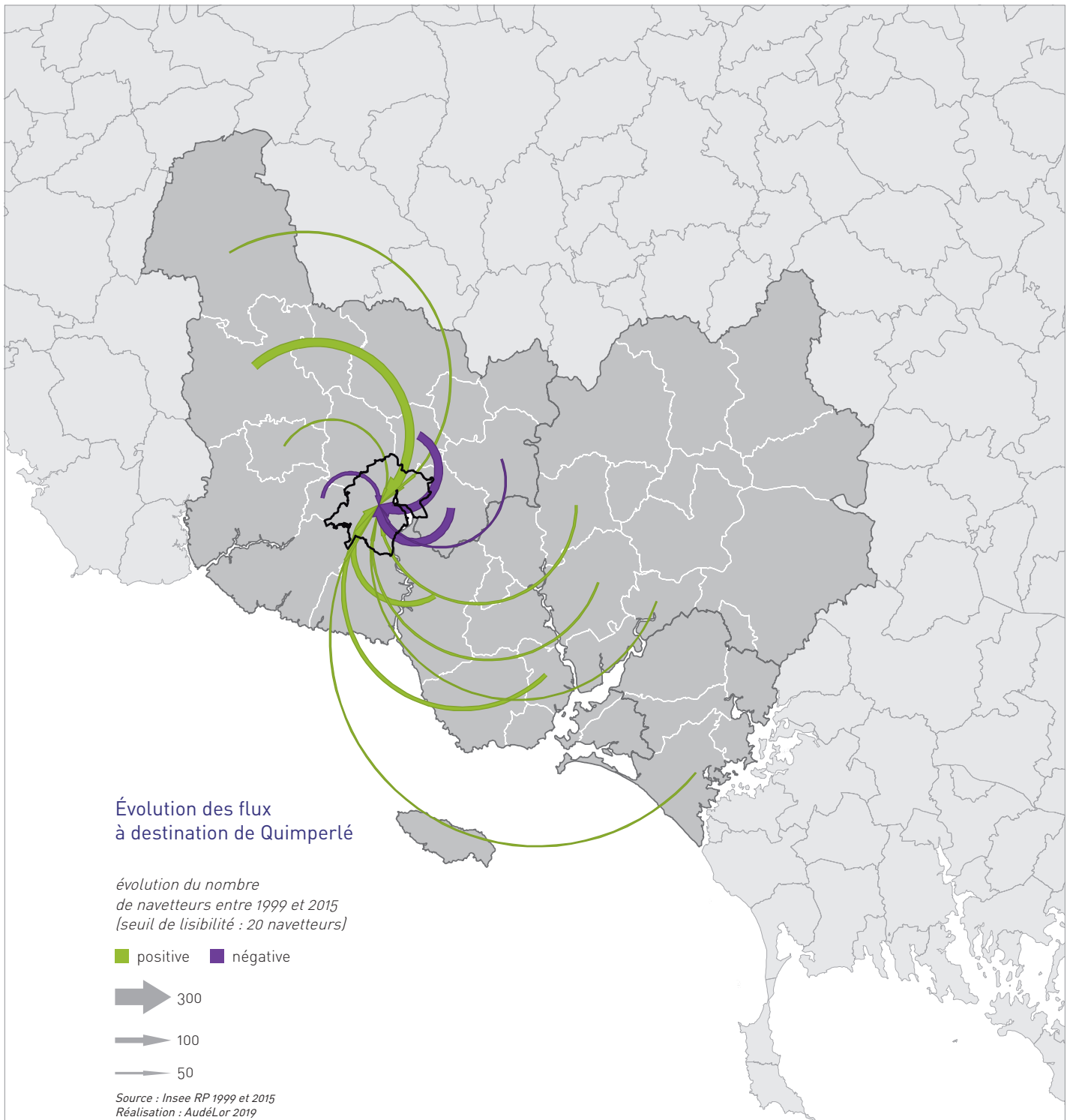


Provenance des navetteurs travaillant à Quimperlé

- Quimperlé Communauté
- Lorient Agglomération & Blavet Bellevue Océan
- Hors du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee 1999-2015 - AudéLor

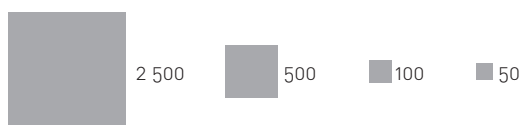




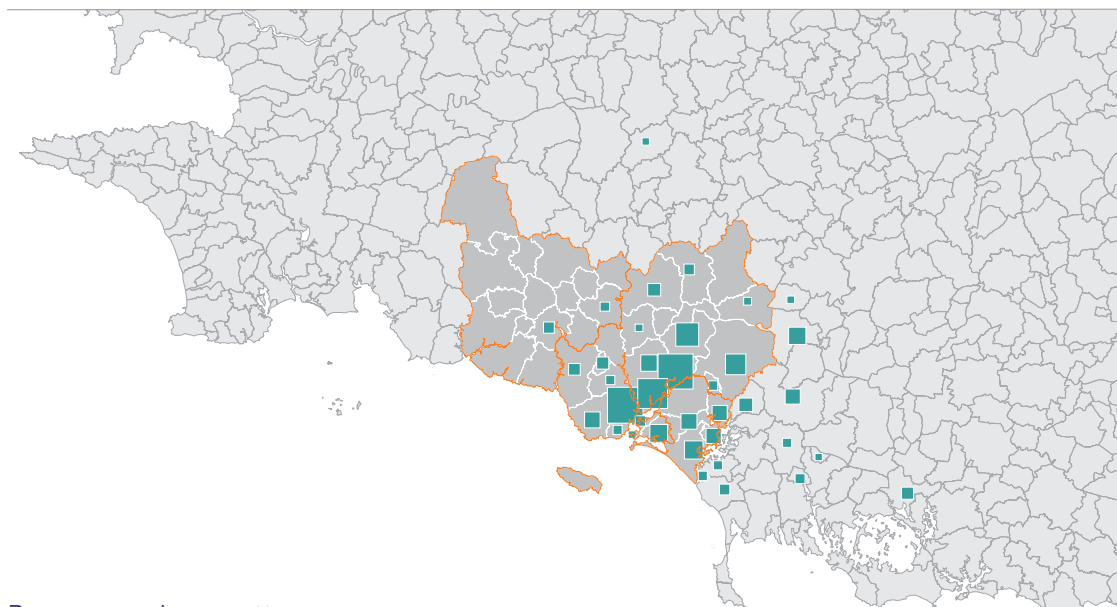
La part des navettes internes à Quimperlé Communauté à destination de Quimperlé a baissé de 7,2 points entre 1999 et 2015. Elle diminue aussi en volume (près de 150 personnes en moins). **En revanche, les navettes en provenance des autres EPCI ont augmenté** (+4,6 points pour Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan et +2,6 points pour les EPCI extérieurs notamment Concarneau).

Kervignac : des flux croissants en provenance de Lorient Agglomération

Nombre de navetteurs à destination de Quimperlé
(seuil de lisibilité : 10 personnes)



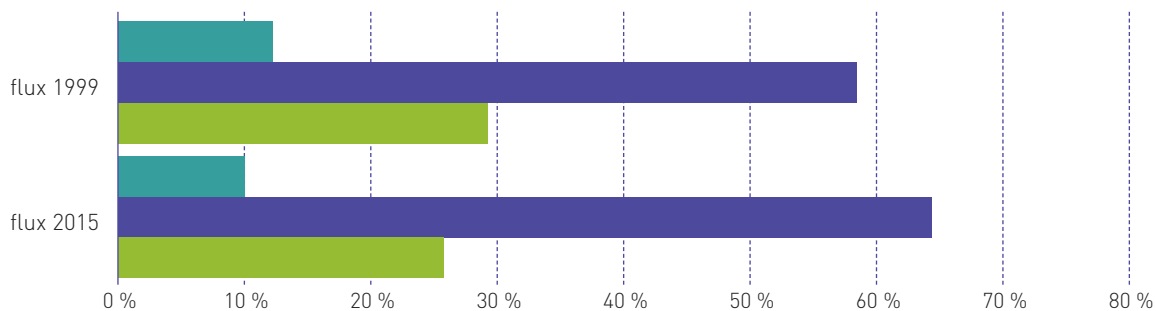
Source : Insee RP
Réalisation : AudéLor 2019

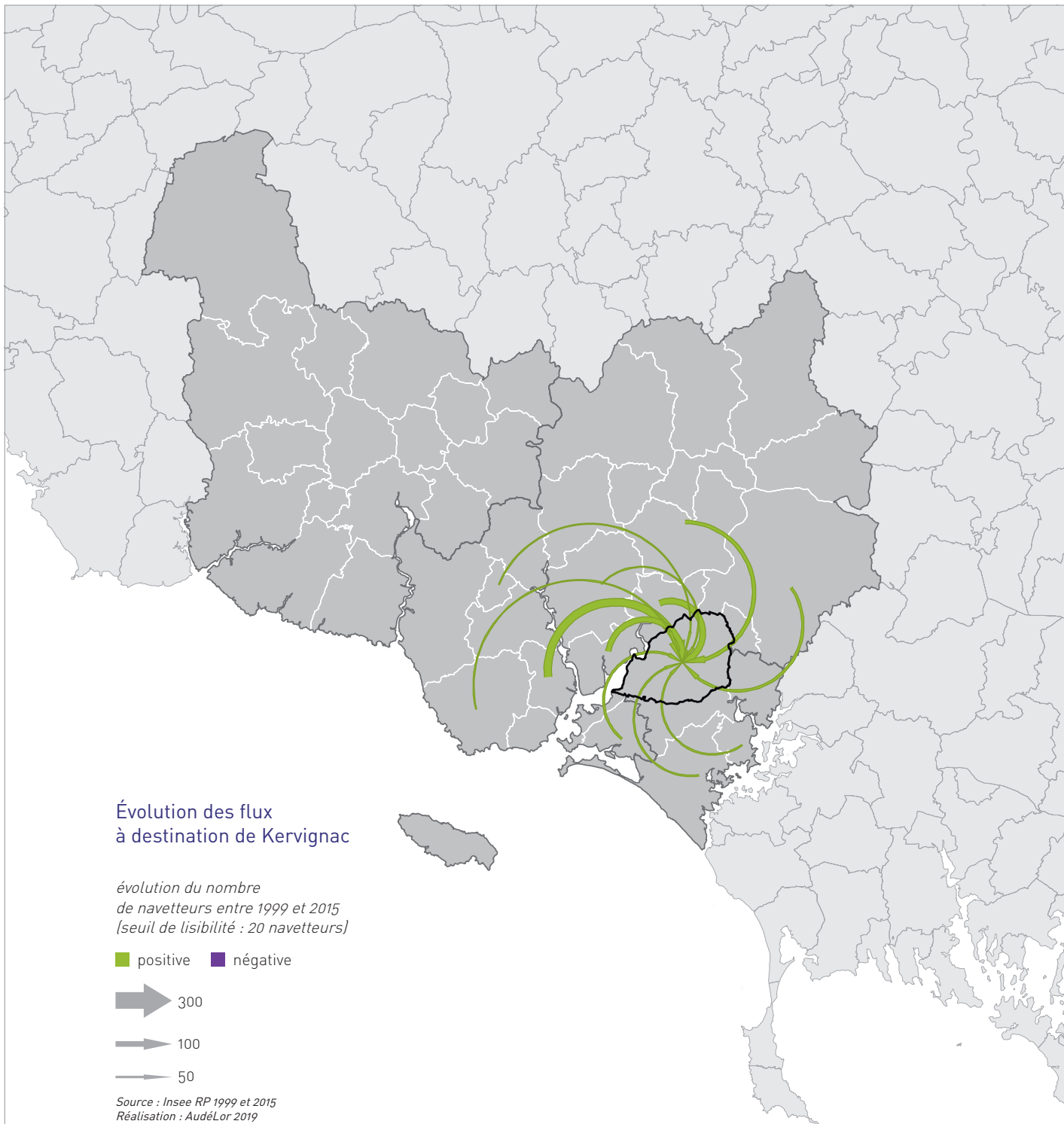


Provenance des navetteurs travaillant à Kervignac

- Blavet Bellevue Océan
- Lorient Agglomération & Quimperlé Communauté
- Hors du Nouveau pays de Lorient

Source : Insee 1999-2015 - AudéLor





Parmi les flux entre EPCI du pays de Lorient, le plus important est celui ayant pour origine Kervignac et destination Lorient avec 701 actifs concernés. Il constitue le 10^{ème} flux le plus important de l'ensemble des flux entre communes du Nouveau pays de Lorient. En 1999 avec 462 navetteurs il se positionnait en 15^{ème} position.

Dans l'autre sens, 224 actifs Lorientais travaillent à Kervignac en 2015. Ils n'étaient que 84 en 1999, soit une augmentation de 167 %.

L'aire de recrutement de Kervignac se renforce sur Lorient Agglomération, notamment avec des emplois d'ouvriers résidents sur Lorient, Lanester et Hennebont. Les flux intra et inter EPCI augmentent en volume mais en part seuls ceux en provenance de LA augmentent.

LES ÉVOLUTIONS DIFFÉRENCIÉES DE L'EMPLOI ET DES ACTIFS

Polarisation de l'emploi et diffusion des actifs

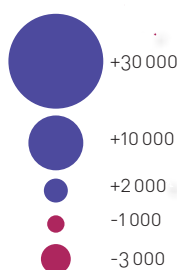
Le motif le plus évident de la hausse des navetteurs est le phénomène d'éloignement des actifs et des emplois.

Cet éloignement provient de la conjonction de 2 phénomènes :

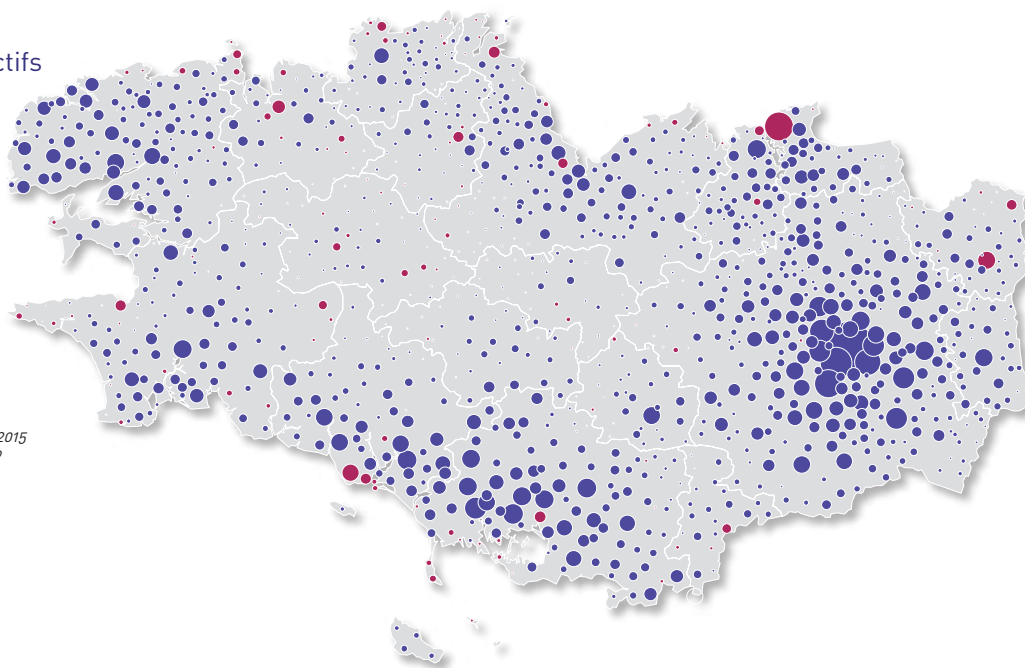
- ▶ La périurbanisation qui se traduit par une diffusion des logements des ménages "à côté des villes" et même à des distances de plus en plus grandes.
- ▶ La polarisation de l'emploi sous l'effet des évolutions structurelles de l'économie. La baisse de l'emploi agricole et industriel et la montée de l'emploi tertiaire conduisent à une polarisation de l'emploi sur les communes les plus urbaines.

▶ AU NIVEAU RÉGIONAL

Évolution des actifs
1999-2015



Source : Insee RP 1999 et 2015
Réalisation : AudéLor 2019

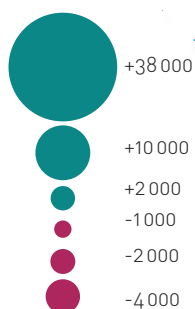


Le nombre d'actifs augmente dans 88 % des communes bretonnes

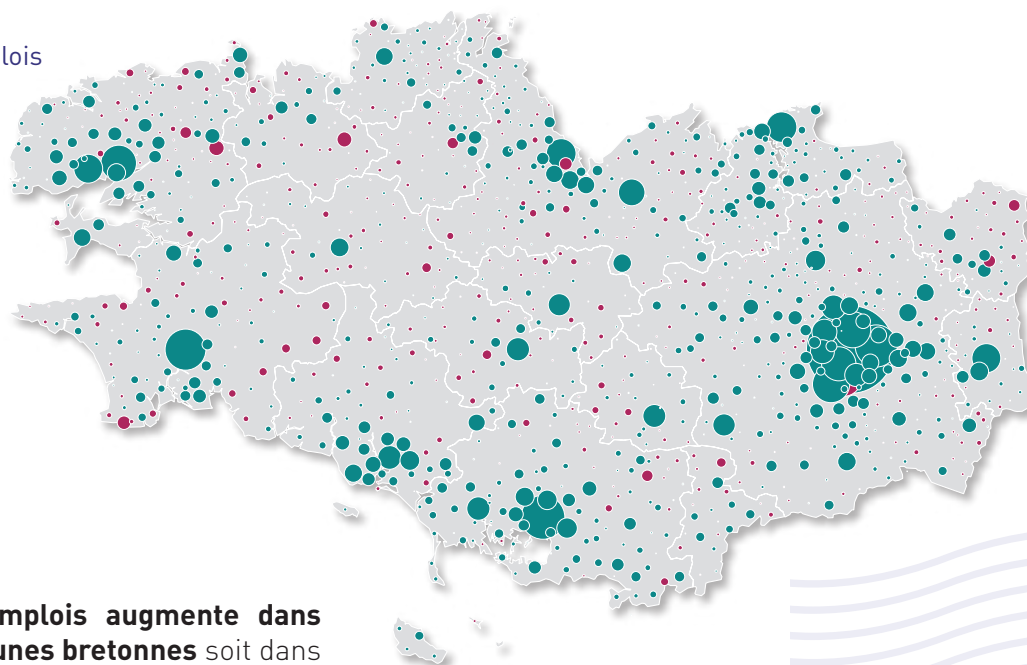
Des diminutions ne sont enregistrées que dans 12 % des communes. Les plus fortes se déroulent dans les communes de Saint-Malo, Fougères, Plœmeur, Morlaix, Paimpol, Vannes, Douarnenez, Guingamp, Larmor-Plage, Louvigné-du-Désert, Saint-Brieuc, Dinard, Perros-Guirec, Redon...

Parmi les 10 premières communes concernées en Bretagne figurent 2 communes du pays de Lorient : **Plœmeur** et **Larmor-Plage**.

Évolution des emplois 1999-2015



Source : Insee RP 1999 et 2015
Réalisation : AudéLor 2019

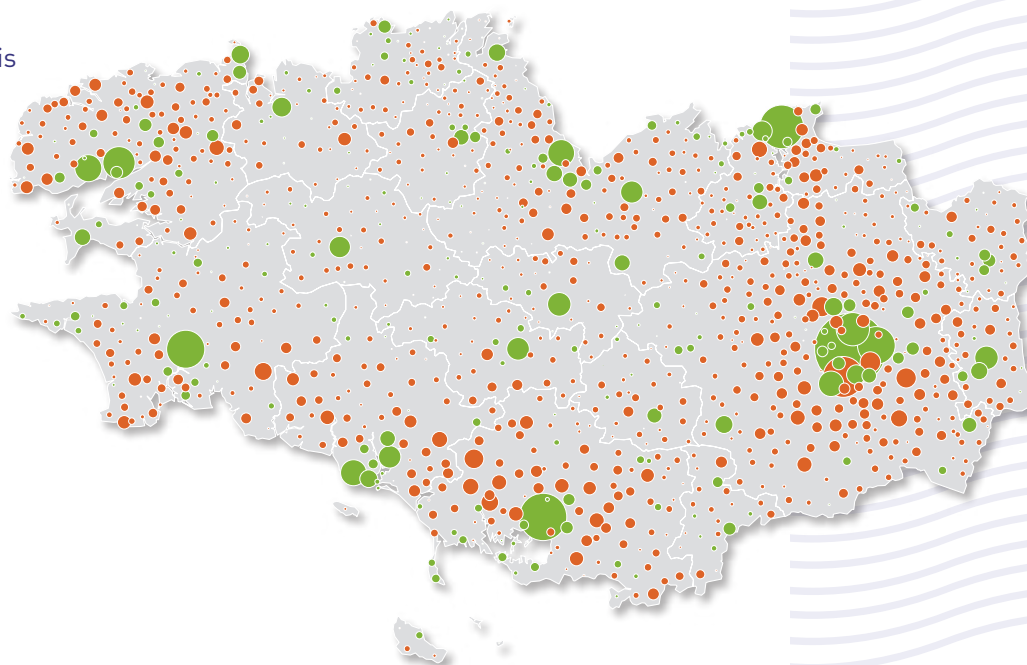


Le nombre d'emplois augmente dans 60 % des communes bretonnes soit dans une proportion de communes sensiblement plus faible que la croissance des actifs.

Écart entre emplois supplémentaires et actifs supplémentaires 1999-2015



Source : Insee RP 1999 et 2015
Réalisation : AudéLor 2019



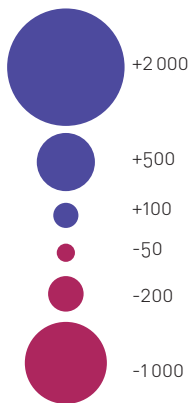
Au final en Bretagne, de 1999 à 2015, seulement **22 % des communes** (en ■ sur la carte ci-dessus) ont enregistré une croissance plus forte des emplois que des actifs.

Il s'agit pour l'essentiel des parties centrales ou 1^{ères} couronnes des agglomérations et pôles urbains bretons : Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Rennes, Loudéac, Pontivy...

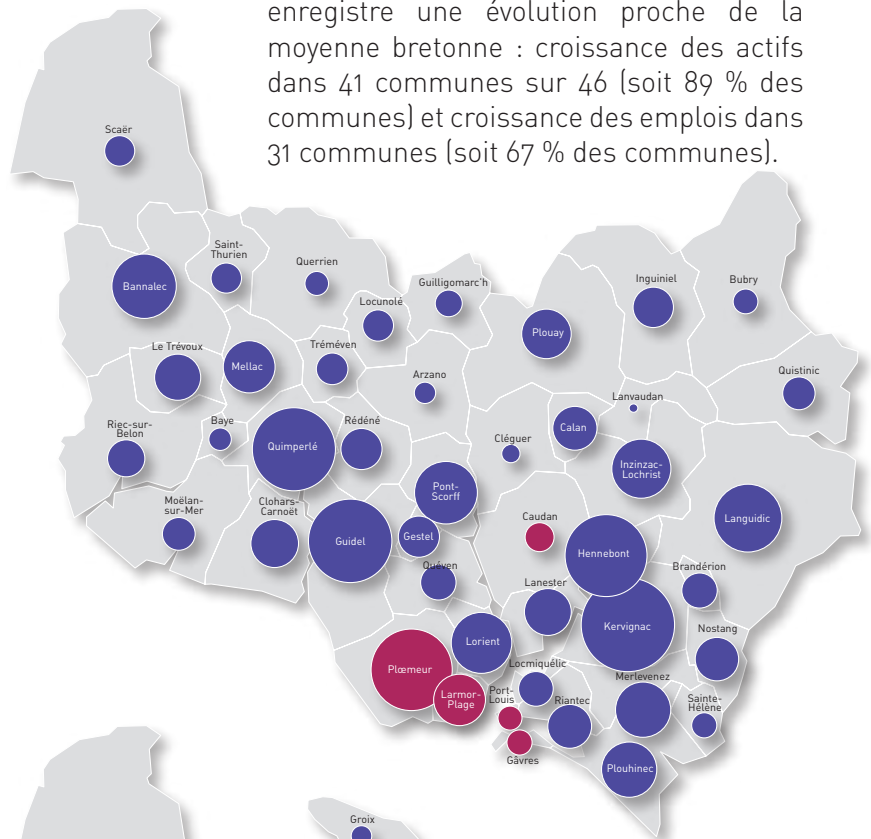
▶ À L'ÉCHELLE DU NOUVEAU PAYS DE LORIENT

Au sein du Nouveau pays de Lorient, on enregistre une évolution proche de la moyenne bretonne : croissance des actifs dans 41 communes sur 46 (soit 89 % des communes) et croissance des emplois dans 31 communes (soit 67 % des communes).

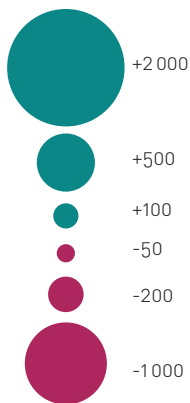
Évolution du nombre d'actifs dans le pays de Lorient 1999-2015



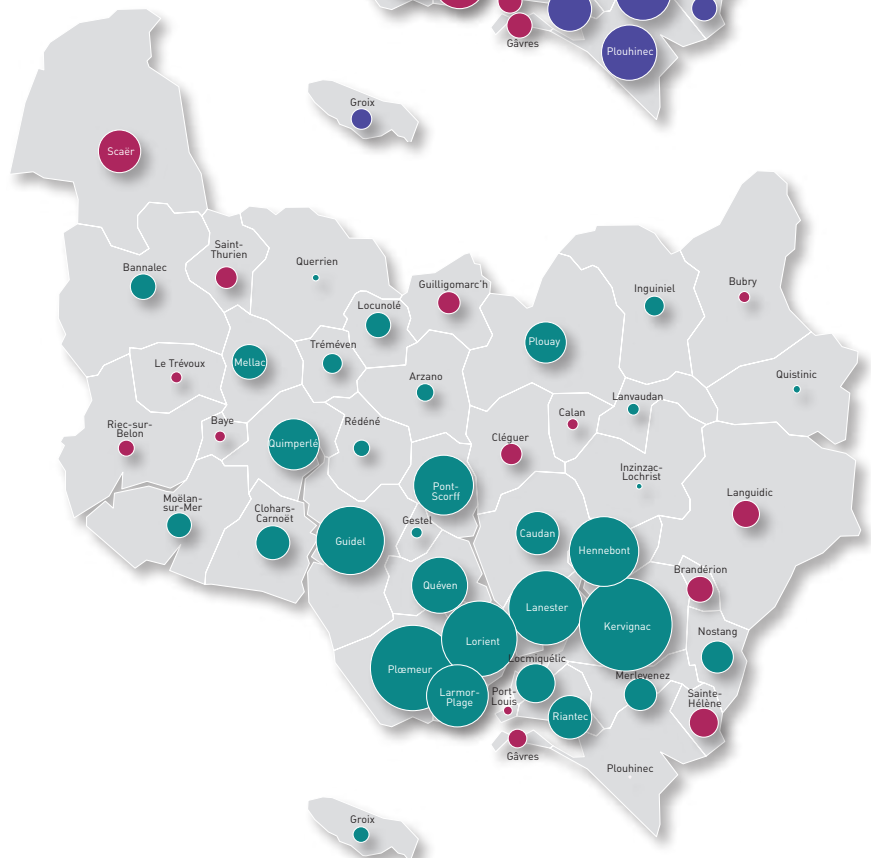
Source : Insee RP 1999 et 2015
Réalisation : AudéLor 2019



Évolution du nombre d'emplois dans le pays de Lorient 1999-2015



Source : Insee RP 1999 et 2015
Réalisation : AudéLor 2019

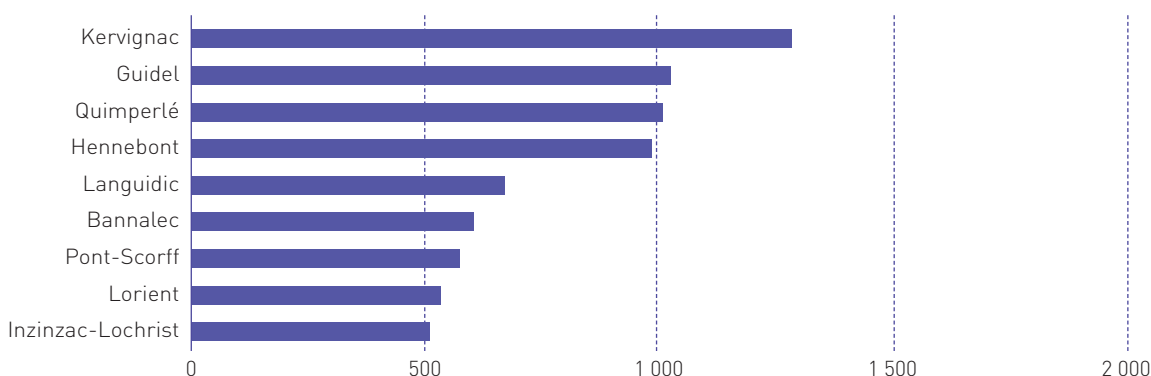


De 1999 à 2015, le Nouveau pays de Lorient compte 11 990 actifs occupés et 9904 emplois supplémentaires. Les actifs supplémentaires se répartissent de manière équilibrée entre est et ouest de Lorient avec une baisse dans plusieurs communes du centre (Plœmeur, Larmor-

Plage, Caudan...) en lien avec le vieillissement démographique. Pour les emplois, la croissance est peu périphérique et concentrée au centre du pays surtout côté est (Lanester, Kervignac, Hennebont, Caudan).

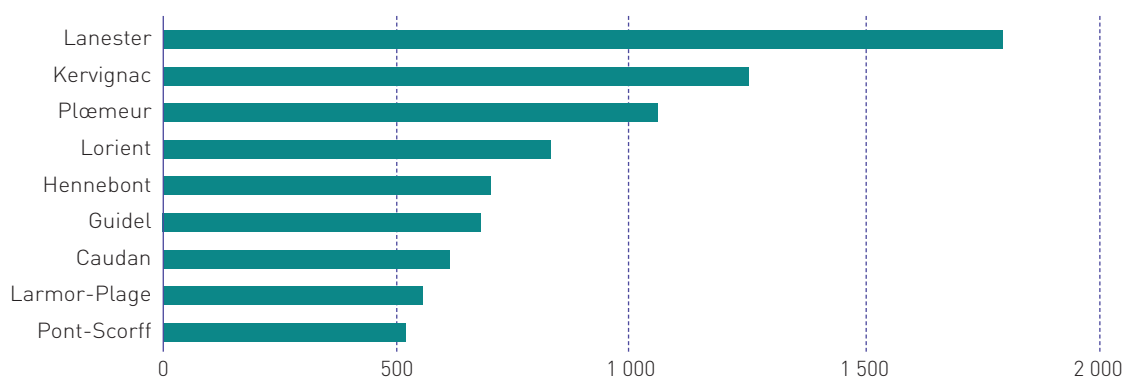
Plus de 500 actifs supplémentaires

Source : Insee - AudéLor



Plus de 500 emplois supplémentaires

Source : Insee - AudéLor



5 communes figurent dans les 2 listes avec à la fois au moins 500 emplois et 500 actifs supplémentaires. Il s'agit de Kervignac, Guidel, Hennebont, Lorient et Pont Scorff.

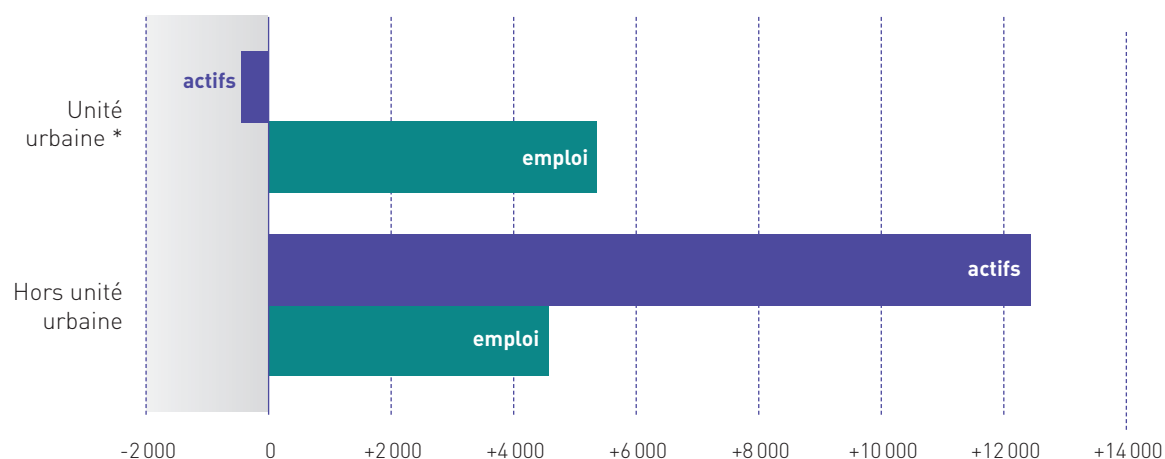
- ▶ 4 communes apparaissent seulement dans la liste "plus de 500 actifs supplémentaires" : Quimperlé, Languidic, Bannalec et Inzinzac-Lochrist.
- ▶ 4 apparaissent seulement dans la liste "plus 500 emplois supplémentaires" : Plœmeur, Larmor-Plage, Caudan (baisse des actifs) et Lanester (1^{er} créateur d'emplois et seulement 320 actifs supplémentaires).

Une baisse des actifs dans l'unité urbaine de Lorient

Évolution des actifs et des emplois de 1999 à 2015

Source : Insee - AudéLor

*Unité urbaine élargie comprend ici également Caudan (l'unité urbaine officielle comprend Lorient, Plœmeur, Larmor-Plage, Quéven et Lanester)



Globalement, la croissance des actifs se diffuse hors de l'unité urbaine (malgré les hausses à Lorient, Lanester et Quéven) alors que la croissance des emplois se déroule pour moitié (54 %) dans l'unité urbaine. Hors unité urbaine, le nombre d'actifs s'accroît fortement et les emplois se développent sur certains pôles notamment Kervignac, Hennebont et Guidel.

Le nombre de navettes domicile travail issu de l'unité urbaine est donc en baisse et le nombre de navettes vers l'unité urbaine en hausse.



Dans 78 % des communes du Nouveau pays de Lorient, davantage d'actifs supplémentaires que d'emplois créés

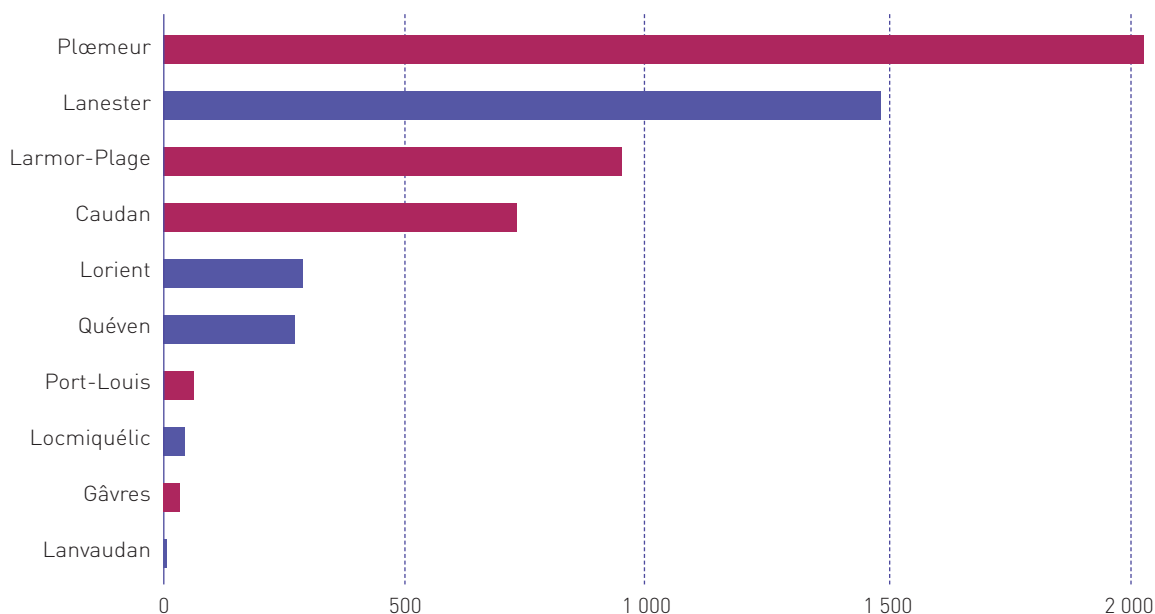
Au final, parmi les 46 communes du pays de Lorient, 10 communes (soit 22 % comme en Bretagne) enregistrent un excédent des emplois supplémentaires par rapport aux actifs supplémentaires.

5 de ces communes (en couleur ■ dans le graphique ci-dessous) connaissent des baisses du nombre d'actifs entre 1999 et 2015, ce qui accentue l'excédent.

Parmi ces 10 communes, on retrouve aux 1^{ers} rangs les 6 communes de l'unité urbaine élargie.

"Excédent" d'emplois supplémentaires par rapport aux actifs 1999-2015

Source : Insee - Traitement : AudéLor



NB

sur Plœmeur, les emplois de la BAN ont fortement augmenté entre 1999 et 2015.

Exemple de lecture : De 1999 à 2015, Plœmeur compte 1 062 emplois supplémentaires mais le nombre d'actifs diminue de 969. "L'excédent" est donc de 2 031.

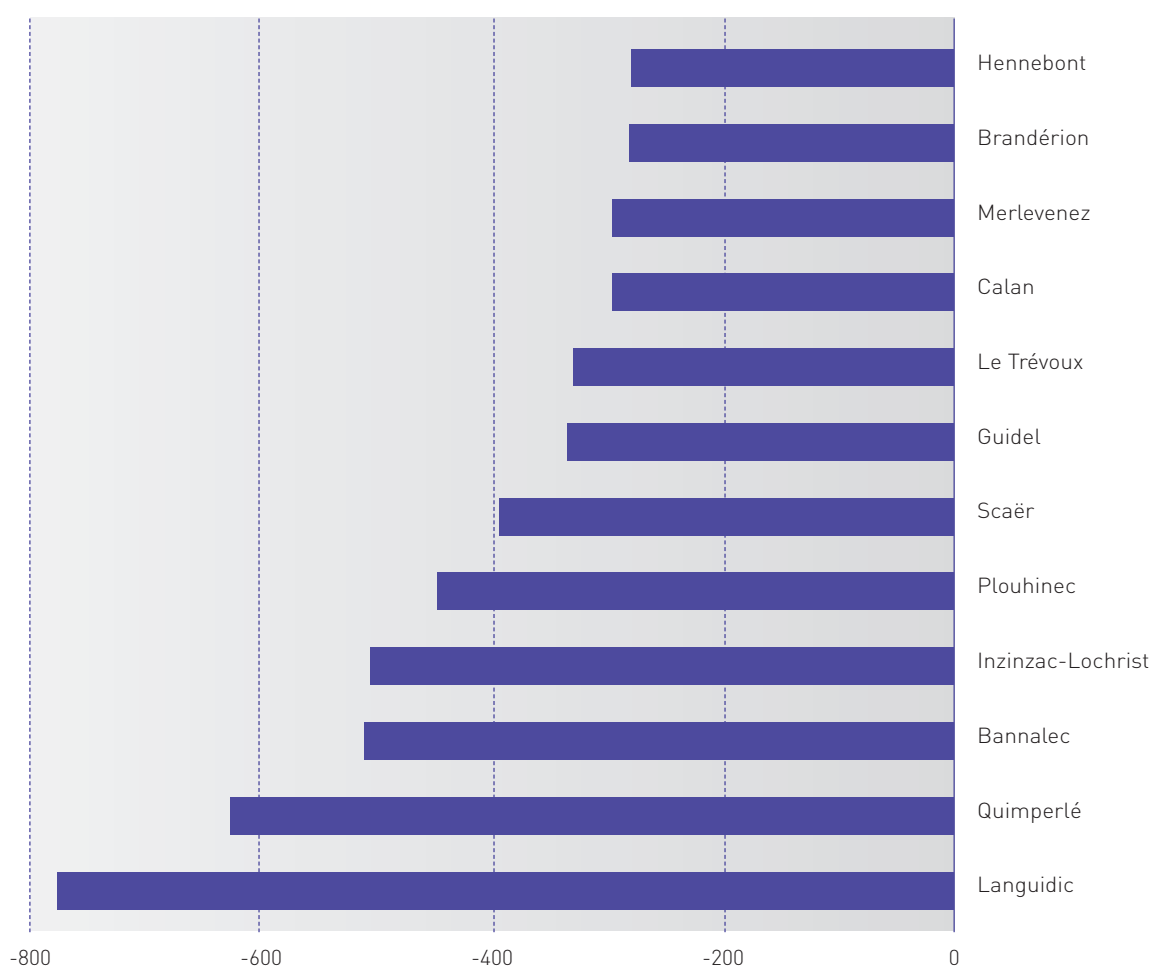
À Lorient, sur la même période, le nombre d'emplois créés est de 833 et la croissance des actifs de 539.

"L'excédent" est donc de 294.

Les 36 autres communes connaissent un déficit d'emplois créés par rapport aux actifs supplémentaires. Ce déficit dépasse 250 dans 12 communes.

“Déficit” élevé d’emplois supplémentaires par rapport aux actifs 1999-2015

Source : Insee - Traitement : AudéLor



Les évolutions de la localisation des actifs et des emplois dans le pays de Lorient conduisent à une hausse des navettes. En effet, 78 % des communes accueillent davantage d'actifs supplémentaires que d'emplois.

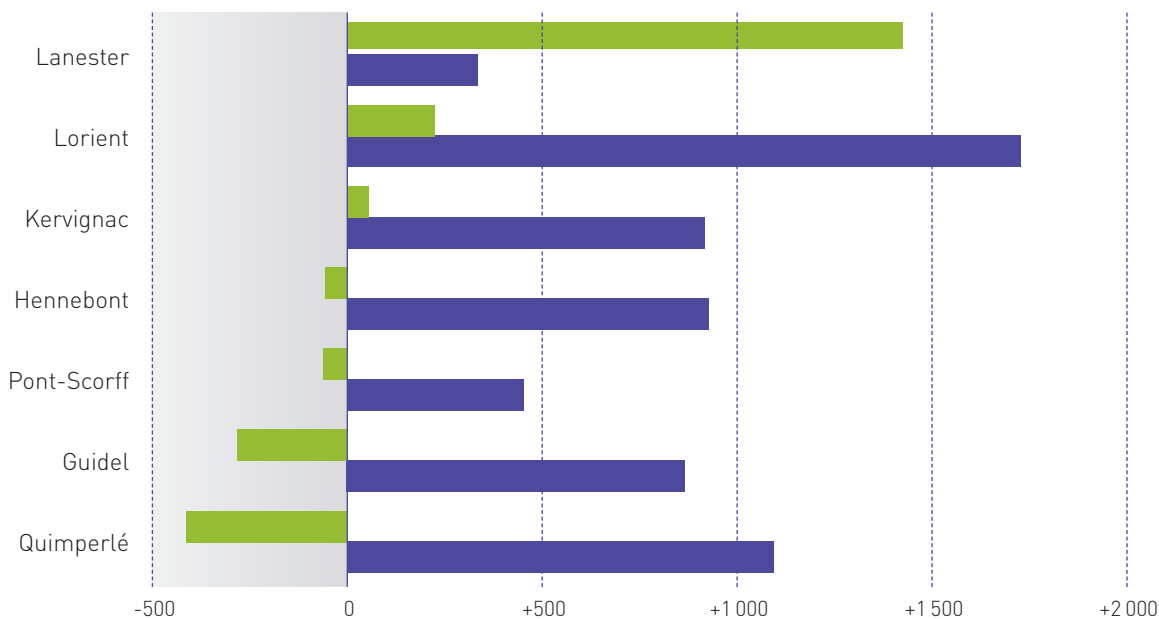
Au sein des communes, des décalages entre type d'emplois créés et type d'actifs accueillis

L'éloignement croissant entre actifs et emplois n'est pas le seul facteur qui stimule la hausse des navetteurs. En effet, le nombre de navetteurs augmente même dans des communes où l'excédent d'emplois par rapport aux actifs est positif (ou bien le déficit d'emploi est limité).

Exemples de hausse des navetteurs en cas d'excédent d'emplois supplémentaires (ou de faible déficit)

■ différentiel emploi actifs ■ évolution nombre de navetteurs

Source : Insee
Traitement : AudéLor



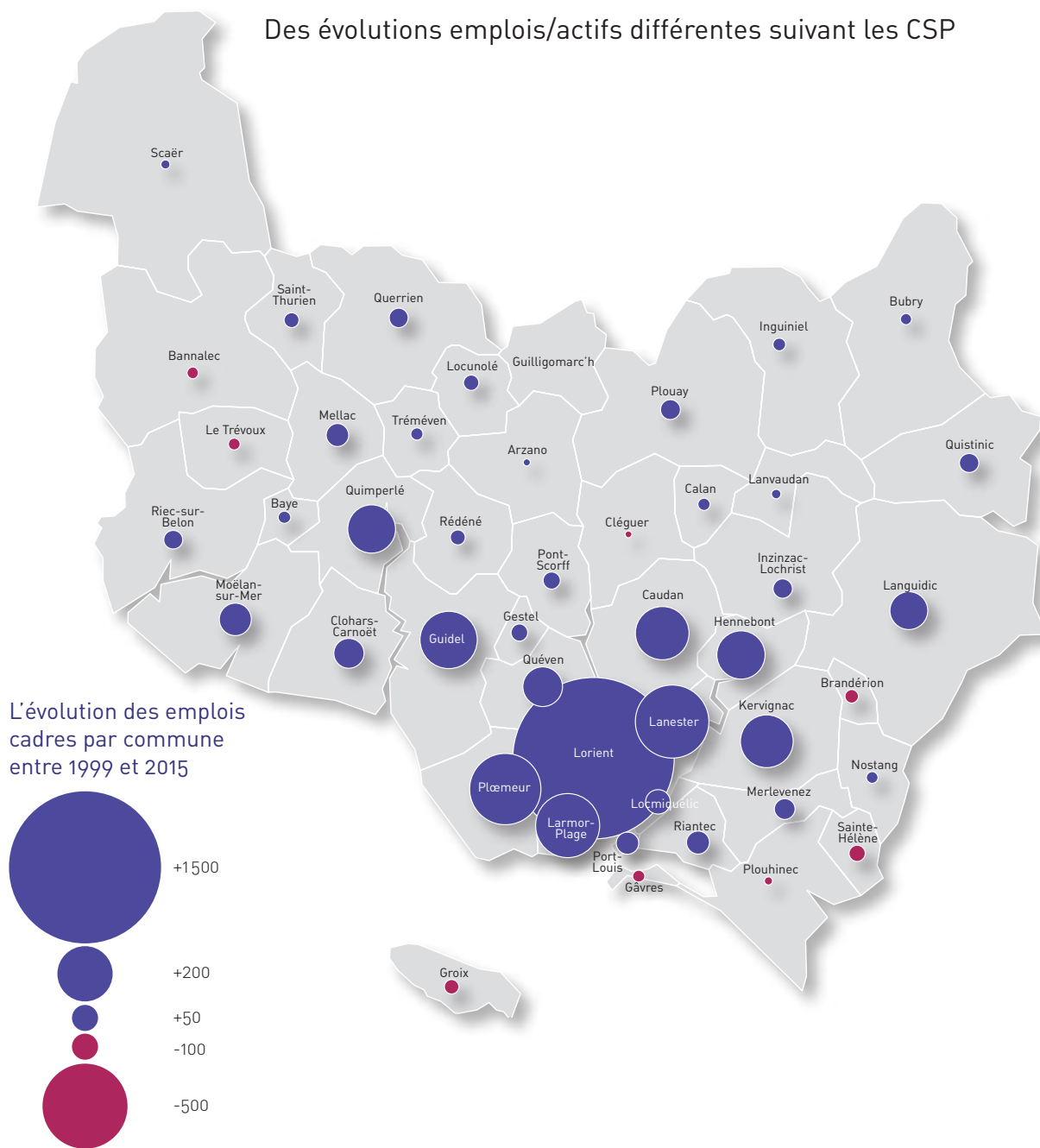
À Lanester, malgré un important "excédent" d'emplois créés par rapport aux nouveaux actifs accueillis, les navetteurs sont en hausse.

À Lorient et Kervignac, il y a un "excédent" d'emplois créés mais la hausse des navetteurs est pourtant forte. Pour les 4 autres communes, il y a certes un déficit d'emplois

créés mais la hausse de navetteurs est d'une ampleur beaucoup plus forte.

Au-delà du facteur quantitatif, la hausse du nombre de navetteurs **provient en partie d'une inadéquation ou d'un décalage entre emplois créés dans la commune et type d'actifs accueillis.**

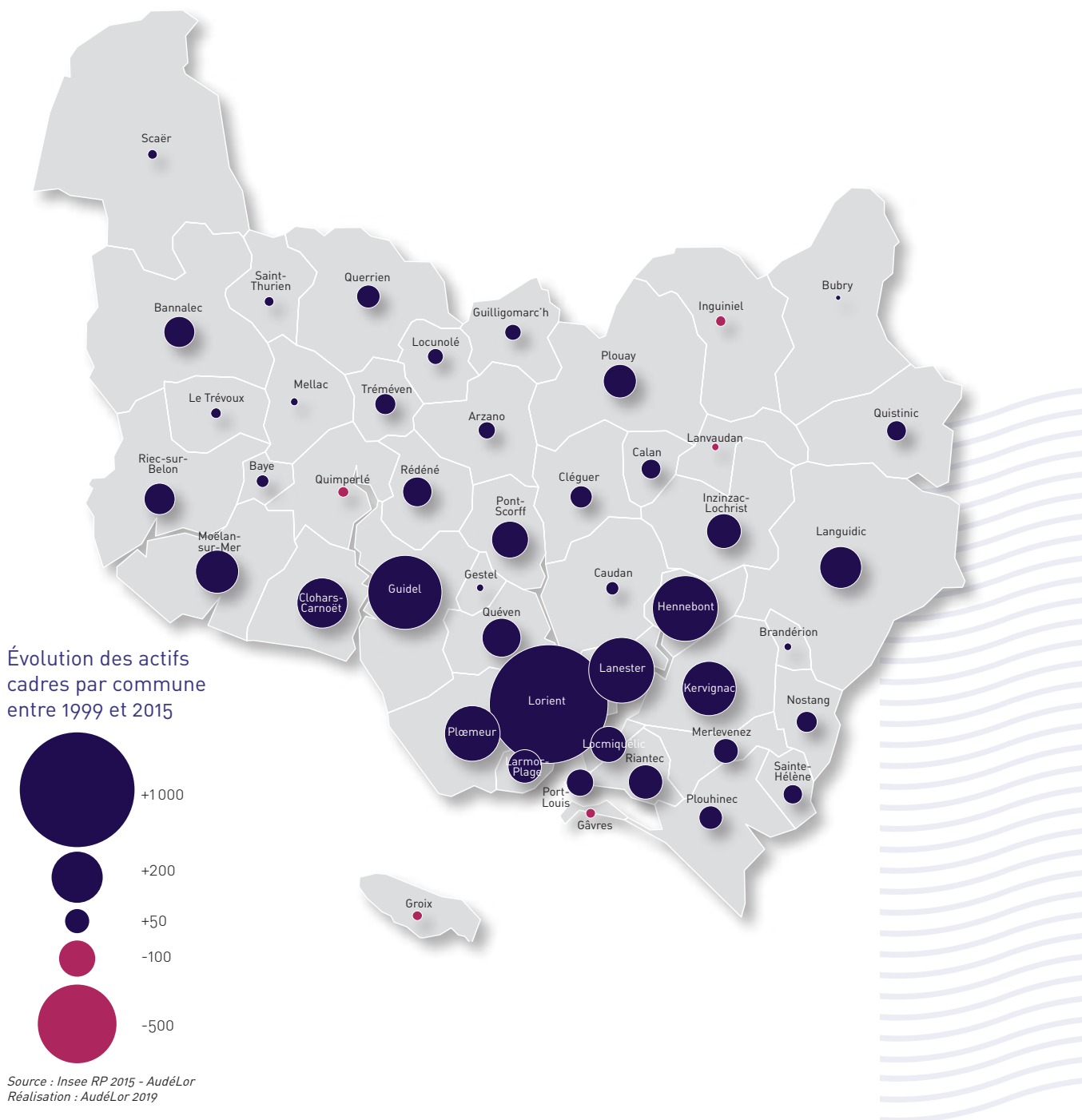
Des évolutions emplois/actifs différentes suivant les CSP



Source : Insee RP 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019

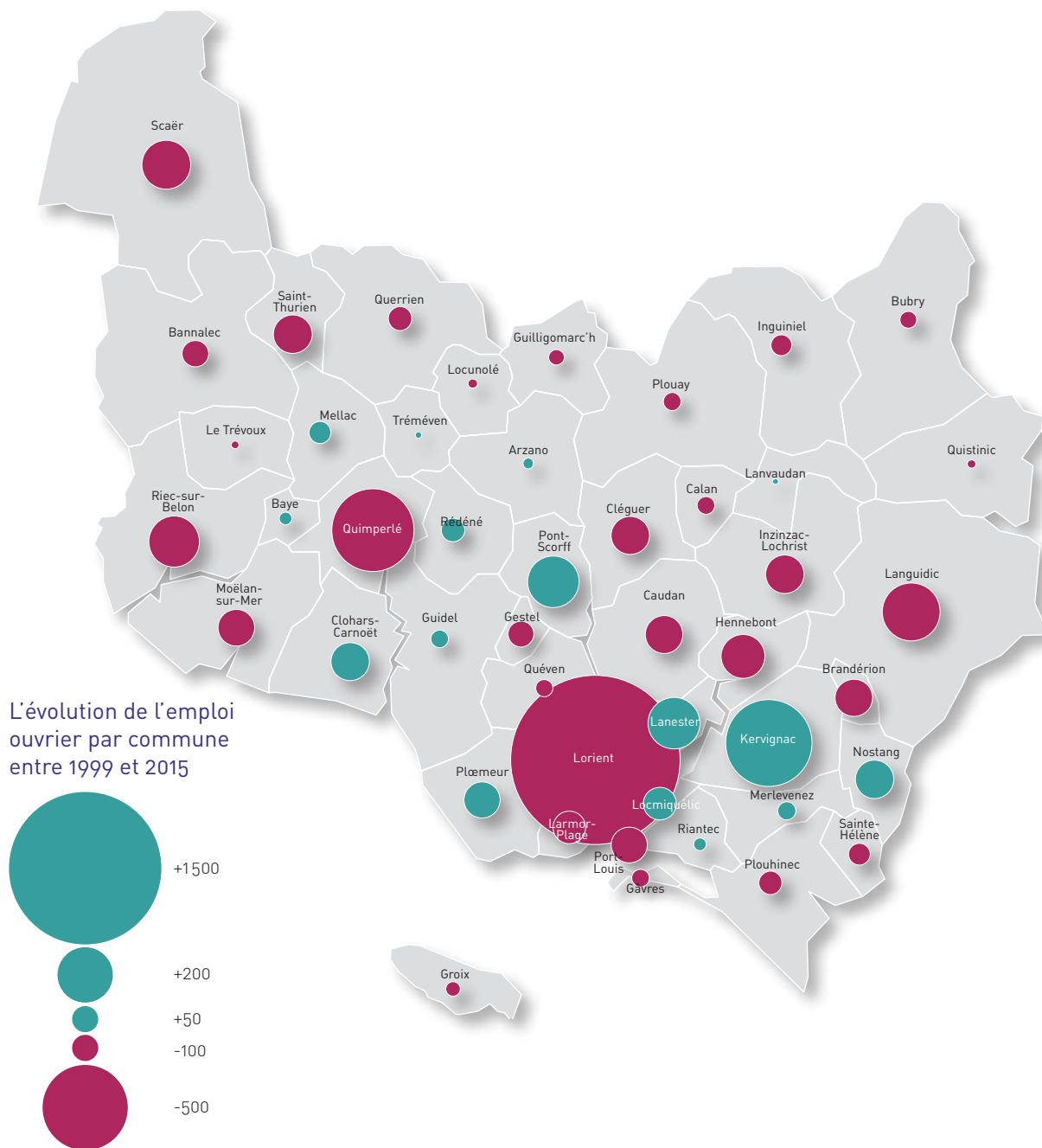
De 1999 à 2015, les créations d'emplois cadres sont concentrées à 40 % sur Lorient puis à 46 % sur 9 autres communes (au moins 100 emplois cadres créés) :

Lanester, Plœumeur, Larmor-Plage, Guidel, Caudan, Kervignac, Hennebont, Quéven et Quimperlé.



Les actifs cadres sont en augmentation dans la quasi-totalité des communes (41/46). **La hausse des actifs est plus diffuse géographiquement** que les créations d'emplois cadres : 24 % sur Lorient

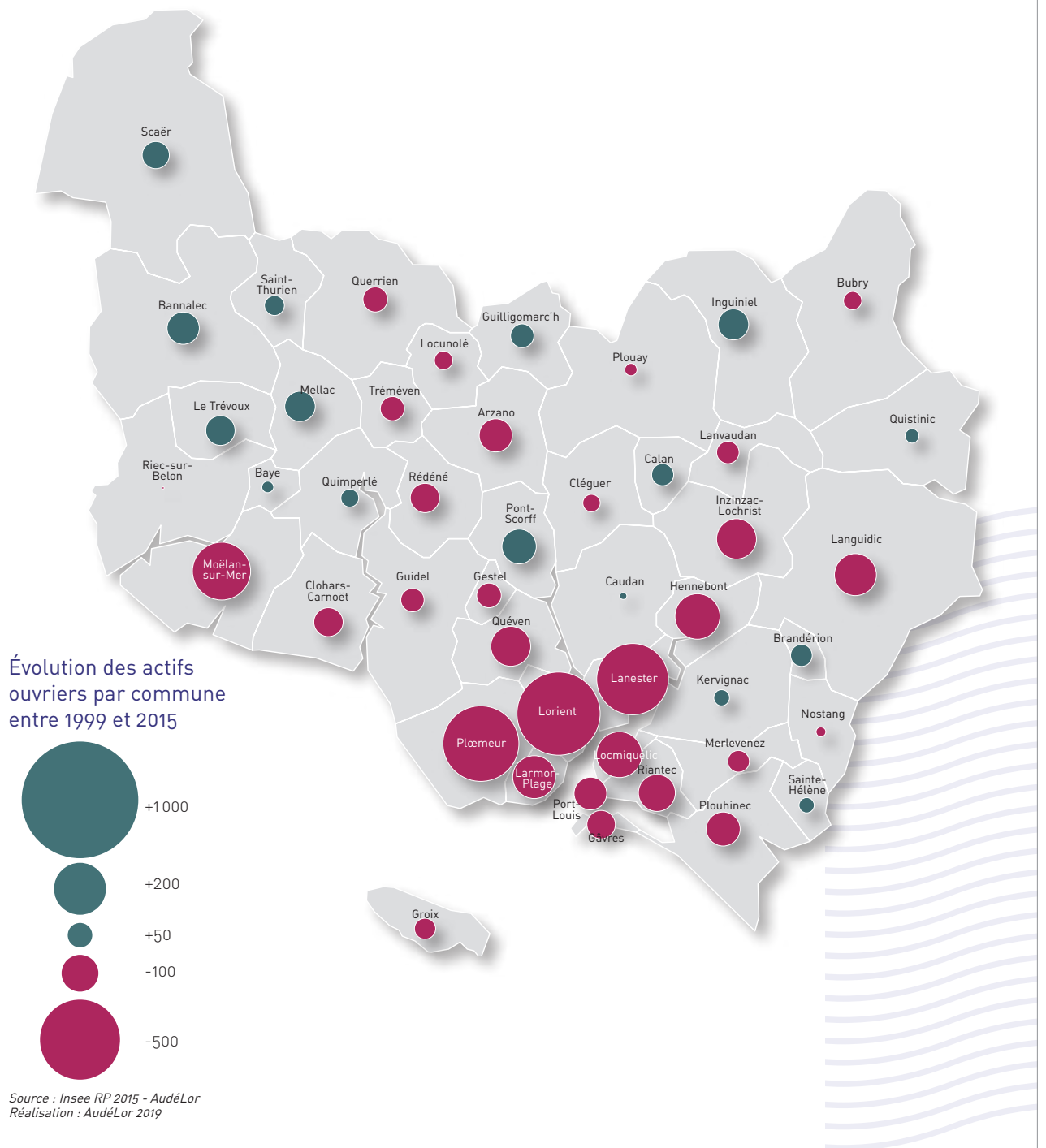
et 50 % sur 10 communes (au moins 100 nouveaux actifs cadres): Guidel, Hennebont, Lanester, Plœmeur, Kervignac, Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Languidic, Quéven et Pont-Scorff.



Source : Insee RP 2015 - AudéLor
Réalisation : AudéLor 2019

L'emploi ouvrier diminue dans 30 communes sur 46. Il baisse fortement sur Lorient, Quimperlé, Languidic, Riec, Scaër ou Hennebont.

Il augmente en premier lieu à Kervignac mais aussi à Lanester, Pont Scorff, Nostang et Clohars-Carnoët.



Les actifs ouvriers sont en augmentation dans seulement un tiers des communes (16/46). Globalement, leur nombre diminue de 2 600 personnes en raison de fortes baisses sur Lorient, Plœmeur, Lanester et Moëlan-sur-Mer.

Des hausses (de +88 à +36) sont observées à Pont-Scorff, Bannalec, Inguiniel, Mellac, Le Trévoux, Scaër, Guilligomarc'h et Calan. Ces communes sont relativement éloignées des pôles urbains.

NB

Au-delà des évolutions des écarts emplois/actifs (globales et par CSP), les navettes évoluent également en raison de la progression de la part des ménages bi-actifs. Quand il y a 2 personnes actives dans un ménage, il est difficile pour ces 2 personnes de travailler dans la même commune. Le ménage peut rechercher une localisation située entre 2 pôles d'emplois différents.

AudéLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

